

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



Ministère des Finances

Direction de la Tutelle Financière

# RAPPORT SUR LES ENTREPRISES PUBLIQUES DE MAURITANIE

## 2021





# Table des matières

<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	5
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	7
<b>PRINCIPALES ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b> .....	9
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>11</b>
<b>I. PANORAMA DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN MAURITANIE</b> .....	<b>13</b>
<b>1.1. ASPECT JURIDIQUE</b> .....	<b>14</b>
1.1.1. UNE DIVERSITÉ DES STATUTS.....	14
1.1.2. DES DÉROGATIONS À L'ORDONNANCE N° 90-09 .....	16
<b>1.2. ASPECT INSTITUTIONNEL</b> .....	<b>17</b>
1.2.1. DES RATTACHEMENTS AUX TUTELLES.....	17
1.2.2. UNE DIVERSITÉ DES STATUTS PAR TUTELLE.....	18
<b>1.3. ASPECT CLASSIFICATEUR</b> .....	<b>19</b>
1.3.1. UNE DIVERSITÉ DES SECTEURS D'INTERVENTION .....	19
1.3.2. DES ENTREPRISES À VOCATIONS DIFFÉRENTES .....	20
1.3.3. UNE PLURALITÉ DES DOMAINES D'ACTIVITÉ .....	21
a. Organismes de Régulation.....	22
b. Agences et Société d'Exécution et de Suivi .....	23
c. Services Publics Administratifs .....	24
d. Institutions Financières et Organismes de Couverture Sociale.....	25
e. Organismes d'Assistance Sociale .....	26
f. Service Public de Santé .....	27
g. Service Public d'Éducation, de Formation et de Recherche.....	28
h. Organismes à Caractère Professionnel.....	31
i. Activités Commerciales .....	32
<b>1.4. ASPECT REGIONAL :</b> .....	<b>33</b>
<b>1.5. ASPECT ECONOMIQUE</b> .....	<b>35</b>
1.5.1. UNE PARTICIPATION DE L'ÉTAT DIFFÉRENCIÉE .....	35
1.5.2. UN POIDS IMPORTANT DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE ET LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS .....	37
<b>II. PERFORMANCES ÉCONOMIQUES &amp; FINANCIÈRES</b> .....	<b>39</b>
<b>2.1. LES ACTIVITES ET RESULTATS</b> .....	<b>39</b>
2.1.1. EPIC, SCP ET ASSIMILÉS .....	40
a. Les investissements .....	40
b. Chiffre d'affaires .....	42
c. Valeur ajoutée .....	44
d. Charges .....	46
e. Résultat net .....	49

2.1.2.	EPA ET ASSIMILÉS.....	52
a.	Ressources .....	52
b.	Charges .....	55
c.	Taux d'exécution des dépenses budgétaires.....	57
<b>2.2.</b>	<b>LA STRUCTURE FINANCIERE.....</b>	<b>57</b>
2.2.1.	ACTIF NET .....	57
2.2.2.	FONDS PROPRES.....	59
2.2.3.	SITUATION NETTE .....	61
2.2.4.	ENDETTEMENT NET.....	63
<b>2.3.</b>	<b>LES RELATIONS AVEC L'ÉTAT.....</b>	<b>65</b>
2.3.1.	LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES.....	65
2.3.2.	LES DIVIDENDES .....	66
<b>III.</b>	<b>AUTRES INDICATIONS SECTORIELLES .....</b>	<b>67</b>
3.1.	AFFAIRES SOCIALES .....	68
3.2.	AGRICULTURE .....	69
3.3.	ASSAINISSEMENT .....	70
3.4.	BANQUE ET ASSURANCE.....	71
3.5.	BTP .....	72
3.6.	COMMERCE .....	73
3.7.	CULTURE .....	74
3.8.	EAU.....	75
3.9.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION.....	76
3.10.	ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES .....	77
3.11.	INFORMATIONS ET TIC .....	78
3.12.	MINES ET ENERGIE .....	79
3.13.	PÊCHE .....	80
3.14.	RECHERCHE .....	81
3.15.	RÉGULATION .....	82
3.16.	SANTÉ .....	83
3.17.	SERVICES.....	84
3.18.	SOUVERAINETÉ .....	85
3.19.	TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	86
3.20.	TOURISME.....	87
3.21.	TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE .....	88
<b>ANNEXES.....</b>		<b>89</b>
I.	EP PAR STATUT JURIDIQUE .....	89
II.	SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION UTILISÉS .....	94
III.	RÉFÉRENCES JURIDIQUES .....	96

## Liste des figures

1: Répartition des entreprises publiques par situation .....	13
2: Aperçu des formes juridiques des entreprises publiques .....	14
3: Distribution des entreprises publiques par forme juridique : EPA v. EPIC .....	15
4: Distribution des entreprises publiques par forme juridique, tout statut .....	15
5: Répartition des statuts par vocation .....	21
6: Répartition des EP en raison de l'emplacement du siège .....	34
7: Répartition des EP selon la zone d'intervention .....	35
8: Parts de l'État dans les 14 établissements susmentionnés.....	36
9: Évolution de la contribution des EPIC et assimilés au PIB national.....	37
10: Répartition des EP par 2 typologies de statuts .....	39
11: Évolution du volume global d'investissement (Milliards MRU) .....	40
12: Répartition des volumes d'investissement en 2021 hors SNIM par vocation (milliards MRU)....	41
13: Répartition des volumes d'investissement par secteur en 2021 (milliards MRU).....	41
14: Évolution du chiffre d'affaires des EPIC, SCP et assimilés (milliards MRU).....	42
15: Répartition du chiffre d'affaires en 2021 par vocation (en milliards MRU).....	43
16: Répartition du chiffre d'affaires par secteur en 2021 (milliards MRU).....	43
17: Évolution du volume global des charges des EPIC et assimilés (milliards MRU) .....	44
18: Répartition de la valeur ajoutée en 2021 par vocation (milliards MRU).....	45
19: Répartition de la valeur ajoutée par secteur en 2021 (milliards MRU).....	45
20: Évolution du volume global des charges des EPIC et assimilés (milliards MRU) .....	47
21: Répartition des charges en 2021 par vocation (milliards MRU).....	47
22: Répartition des charges par secteur en 2021 (Milliards MRU) .....	48
23: Évolution des charges par nature (Milliards MRU) .....	48
24: Distinction entre les différentes charges (milliards MRU).....	49
25: Évolution du résultat net des EPIC, SCP et assimilés (milliards MRU) .....	50
26: Répartition du résultat net selon la vocation des EPs (Milliards MRU) .....	50
27: Répartition résultat net par secteur en 2021 (milliards MRU).....	51
28: Évolution de la répartition de la rentabilité des EPIC, SCP et assimilés .....	52
29: Évolution des ressources en 2021 (Milliards MRU).....	52
30: Ressources par secteur en 2021 (Milliards MRU) .....	53
31: Évolution de la répartition des ressources (en %).....	54
32: Évolution de la répartition des Ressources en 2021 (Millions MRU).....	54
33: Répartition des charges par secteur en 2021 (Millions MRU) .....	55
34: Répartition des charges entre 2018 et 2021 (Milliards MRU).....	56
35: Répartition du taux d'exécution par secteur en 2021 .....	57
36: Évolution des actifs totaux des EPIC, SCP et assimilés (milliards MRU).....	58
37: Répartition des actifs totaux par secteur en 2021 (Milliards MRU).....	58
38: Évolution des fonds propres des EPIC, SCP et assimilés.....	59
39: Répartition des fonds propres par secteur en 2021 .....	60
40: Évolution de la situation nette des EPIC, SCP et assimilés (Milliards MRU).....	61
41: Répartition des situations nettes par secteur en 2021 (Milliards MRU) .....	62
42: Évolution de l'endettement net des EPIC, SCP et assimilés (Milliards MRU) .....	63
43: Répartition de l'endettement net par Vocation en 2021 (Milliards MRU).....	63
44: Répartition de l'endettement net par secteur en 2021 (Milliards MRU) .....	64
45: Évolution des dettes à court, moyen et long terme (Milliards MRU) .....	65
46: Évolution des transferts budgétaires.....	65
47: Évolution du versement de dividendes des entreprises publiques (millions MRU) .....	66
48: Versement des dividendes 2021 par entreprise publique (millions MRU).....	66



## Liste des tableaux

1: Liste des entreprises créées, dissoutes, ou transformées en 2021 .....	13
2: Les 14 Établissements publics disposant d'un statut particulier .....	16
3: Nbre des EP par département ministériel de tutelle.....	17
4: Distribution des statuts par tutelle .....	18
5: Répartition du portefeuille des EP en termes de secteur .....	19
6: Répartition du portefeuille des EP en termes de vocation.....	20
7: Croisement du portefeuille des EP par secteur et par vocation.....	22
8: Les 9 établissements ayant une vocation de régulation.....	23
9: Les 9 établissements ayant une vocation d'exécution et suivi.....	24
10: Les 15 établissements ayant une vocation de service public administratif.....	24
11: Les 5 établissements ayant une vocation sociale .....	26
12: Les 6 établissements ayant une vocation d'assistance sociale .....	27
13: Les 24 établissements ayant une vocation de santé .....	27
14: Les 60 établissements ayant une vocation d'éducation, formation et recherche .....	28
15: Les 3 établissements ayant une vocation professionnelle.....	31
16: Les 36 établissements ayant une vocation commerciale .....	32
17: Les 14 établissements non détenus entièrement et directement par l'État.....	35
18: Volumes de l'investissement en 2021 .....	42
19: Volumes des chiffres d'affaires en 2021 .....	44
20: Volumes de la valeur ajoutée des EPIC et assimilés en 2021 .....	46
21: Volumes des charges des EPIC et assimilés en 2021 .....	49
22: Volumes du résultat net des EPIC et assimilés en 2021 .....	51
23: Volumes des ressources réalisées des EPIC et assimilés en 2021 .....	53
24: Volumes des charges réalisées des EPA et assimilés en 2021 .....	56
25: Volumes de l'actif total en 2021 .....	59
26: Volumes des fonds propres en 2021 .....	60
27: La situation nette des EPIC, SCP et assimilés en 2021 .....	62
28: Endettement des EPIC, SCP et assimilés en 2021 .....	64
29: Contributions des secteurs productifs au PIB national .....	67





## Principales abréviations et acronymes

ABREVIATIONS ET ACRONYMES	NOM
<b>ARMICO</b>	Arab Mining Company
<b>BCI</b>	Budget Consolidé d'Investissement
<b>BCM</b>	Banque Centrale de Mauritanie
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>EP</b>	Entreprise Publique
<b>EPA</b>	Établissement Public à caractère Administratif
<b>EPIC</b>	Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
<b>EPP</b>	Établissement Public à caractère Professionnel
<b>FTP</b>	Formation Technique et Professionnelle
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>IFED</b>	Iraqi Fund for External Development
<b>KIA</b>	Kuwait Investment Authority
<b>LOLF</b>	Loi Organique relative aux Lois de Finances
<b>ONHYM</b>	Office National des Hydrocarbures et des Mines (Maroc)
<b>PGSP</b>	Projet de Gouvernance du Secteur Public
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>SCAPP</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
<b>SCP</b>	Société à Capitaux Publics
<b>SEM</b>	Société d'Économie Mixte
<b>SN</b>	Société Nationale
<b>SNIM</b>	Société Nationale Industrielle et Minière
<b>SP</b>	Statut Particulier
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication



# Introduction

Les entreprises publiques en République Islamique de Mauritanie sont définies comme l'ensemble des établissements ou sociétés directement et majoritairement détenus par l'État. Elles suivent une réglementation spécifique et doivent s'y conformer.

Le présent rapport a été élaboré pour se conformer aux dispositions du point 10 de l'article 42 de la loi n°2018-039 du 9 octobre 2018 portant Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF). Il a été réalisé en interne avec l'appui de l'Association Internationale de Développement (IDA) à travers le Projet de Gouvernance du Secteur Public (PGSP).

Le rapport se propose de traiter l'information réglementaire, financière, et économique des entreprises publiques. Cette information, une fois analysée, aide à la prise de décision, permet d'appuyer la responsabilité et d'accroître la transparence. Elle constitue un atout de gestion qui sert à améliorer la performance, le suivi, l'évaluation et surtout la confiance dans le secteur public.

L'analyse financière utilisée au niveau de ce rapport a pour objet de déterminer la stabilité, la solvabilité, et la rentabilité du portefeuille à travers des indicateurs qui se mesurent au niveau des fonds propres, de la situation financière, et l'endettement, etc. Cette approche se traduit finement par l'exploitation et l'analyse des indicateurs financiers notamment le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, et le résultat net. Toutefois, dans le cas des EPA, ne disposant pas de bilan financier (actif et passif), mais des états de recettes et dépenses, leur analyse est appréciée sur la base du niveau des prévisions et réalisations des recettes et dépenses enregistrées sur les quatre dernières années.

En 2021, le portefeuille compte 167 entreprises publiques. Elles se présentent sous différentes formes juridiques qui se déclinent comme suit : 156 entreprises en cours d'activité normale, 3 entreprises en transformation, 7 entreprises en création, et 1 entreprise en dissolution.

Ces entreprises publiques emploient plus de 34.000 salariés, opèrent dans 21 secteurs d'activité et relèvent de 27 départements techniques. Elles disposent de vocations et statuts juridiques différents en en conformité avec l'ordonnance n°90-09 du 4 avril 1990 portant statuts des établissements publics et des sociétés à capitaux publics et régissant les relations de ces entités avec l'État. Selon cette ordonnance, les entreprises publiques sont réparties en deux principales catégories :

- La première regroupe les établissements publics : Il s'agit ici de personnes morales de droit public qui assurent la provision de services publics, disposant d'un patrimoine propre et d'une autonomie financière. Ces établissements ne bénéficient d'aucune participation privée. Au sein de ceux-ci, on distingue : les Établissements Publics à caractère Administratif (EPA) et les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

- La deuxième catégorie est celle portant sur les sociétés à capitaux publics. Celles-ci se présentent sous forme de sociétés anonymes, industrielles ou commerciales. Leurs capitaux peuvent être entièrement détenus par l'État, ce qui est le cas des sociétés dites nationales (SN) ; ou être partiellement détenues par des privés auquel cas, il s'agit de sociétés d'économie mixte (SEM).

Par ailleurs, deux institutions sont exclues du champ d'application de l'ordonnance n° 90-09 du 4 avril 1990 en raison de la nature de leurs activités. Il s'agit de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) et de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM). Toutes deux respectivement régies par le Code de Commerce et la loi N°73-118 du 30 Mai 1973, modifiée par les lois 74-118 du 8 juin 1974 et 75-332 du 26 décembre 1975.

En dépit de cette disposition, la SNIM a été prise en compte dans le présent rapport au même titre que les autres entreprises publiques en raison de son statut particulier et de son poids dans l'économie nationale. Aussi, certaines entreprises publiques, bénéficiant de dérogation par rapport à l'ordonnance précitée, ont été également intégrées dans cette analyse.

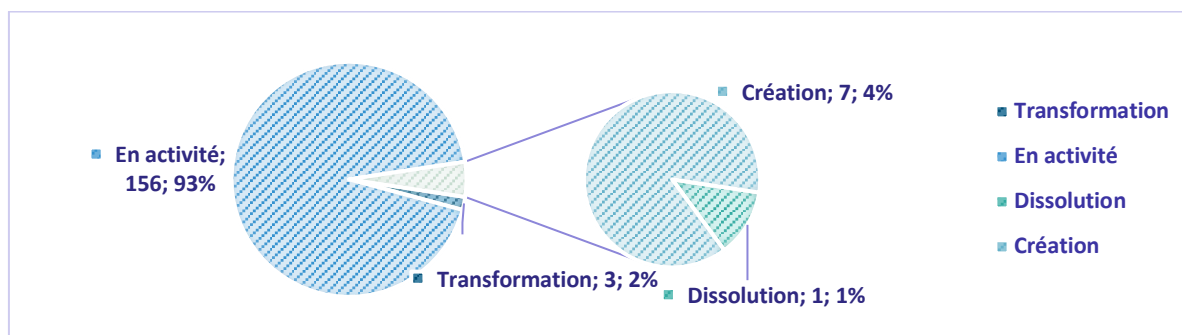
Ce rapport est structuré autour de trois grands axes :

- Le premier axe consiste à définir de manière analytique les entreprises publiques selon leur nombre, leur situation opérationnelle actuelle, leur tutelle de rattachement, leur forme juridique, leur classification sectorielle et vocationnelles, leur répartition régionale en termes d'emplacement de siège et de zone d'intervention, ainsi que par la détention de leur capital. Ce panorama permet de prendre connaissance de l'ensemble du portefeuille de l'État.
- Le second axe vise à présenter les données financières des entreprises publiques. De ce fait, un certain nombre d'indicateurs comptables et financiers ont été retenus. Ceux-ci permettront l'appréciation de la situation financière des entreprises publiques et de la santé de leur totalité.
- Le dernier axe se présente sous forme d'indications sectorielles du portefeuille de l'État en soulignant la contribution des entreprises publiques des secteurs productifs au PIB national.

Le rapport a été enrichi avec des fiches techniques (en annexes dissociées) sur chaque entreprise publique présentant sous forme de relief les informations essentielles (texte et date de création, raison sociale, statut, secteur d'activité, effectif, et indicateurs administratifs et financiers).

# I. PANORAMA DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN MAURITANIE

Le secteur des entreprises publiques (EP) est assez diversifié. En 2021, il compte 167 entreprises publiques sous différentes formes juridiques, ayant des vocations spécifiques et opérant dans des secteurs variés.



## I: Répartition des entreprises publiques par situation

Le tableau suivant détaille les 11 entreprises créées au cours de l'année, dissoutes, ou transformées :

### I: Liste des entreprises créées, dissoutes, ou transformées en 2021

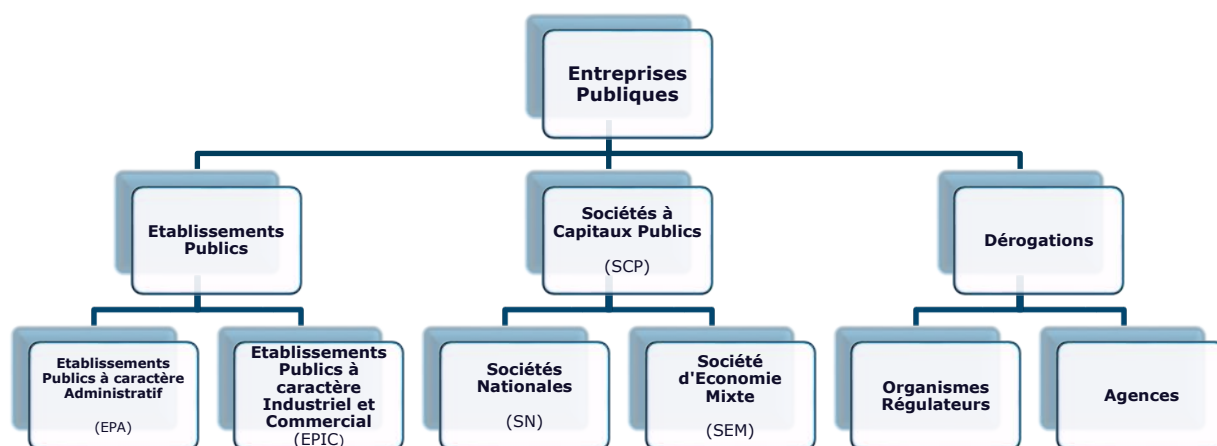
Sigle	Nom	Date	Situation
<b>ANSADE</b>	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique	25/02/2021	Transformation
<b>APCM</b>	Agence des Palais de Congrès de Mauritanie	22/07/2019	
<b>TECHGHIL</b>	Agence Nationale pour l'Emploi	18/01/2005	
<b>FM</b>	Ferme de M'Pourié	30/12/1971	Dissolution
<b>AMAQ-ES</b>	Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur	04/03/2021	Création
<b>APIM</b>	Agence de Promotion des Investissement en Mauritanie	08/02/2021	
<b>CFED</b>	Centre de Formation et d'Échange à Distance	12/05/2021	
<b>EHT</b>	École de l'Hôtellerie et du Tourisme	14/01/2021	
<b>SUPNUM</b>	Institut Supérieur du Numérique	23/11/2021	
<b>MPE</b>	Mauritanienne des Produit de l'Élevage	31/08/2021	
<b>PN</b>	Port N'Diago	8/02/2021	

En analysant le portefeuille de l'État d'un point de vue juridique, institutionnel, classificatoire, régional, et économique, les remarques suivantes prévalent :

# 1.1. Aspect juridique

## 1.1.1. Une diversité des statuts

En 2021, le portefeuille de l'État se constitua de 167 entreprises publiques. Le premier point de distinction entre celles-ci réside dans leur forme juridique. Ce cadre juridique indique par ailleurs le mode de fonctionnement de chaque entreprise.



## 2: Aperçu des formes juridiques des entreprises publiques

En ce sens, l'Ordonnance n° 90-09 du 4 avril 1990 relative au statut des établissements publics et des sociétés à capitaux publics et à la réglementation des relations de ces entités avec l'État, établit une distinction préliminaire entre les deux principaux types d'entreprises au niveau de son deuxième article :

### Article 2 de l'Ordonnance n°90-09 du 4 avril 1990

- **Établissements publics** : des personnes morales de droit public, spécialisées, assurant la gestion d'un service public, dotées d'un patrimoine propre et de l'autonomie financière et ne bénéficiant d'aucune participation privée ;
- **Sociétés à capitaux publics** : des sociétés anonymes, industrielles ou commerciales, dont l'État et / ou les autres personnes publiques détiennent :
  - soit la totalité du capital (ci-après désignées « sociétés nationales »);
  - soit une partie du capital social, le reste des actions étant détenu par le capital privé (ci-après désignées "sociétés d'économie mixte").

La première catégorie est celle des Établissements Publics. Ceux-ci sont définis comme étant des personnes morales régies par le droit public qui assurent la gestion d'un service public. Ils sont financièrement autonomes, dotés d'un patrimoine propre dépourvu de toute participation privée.

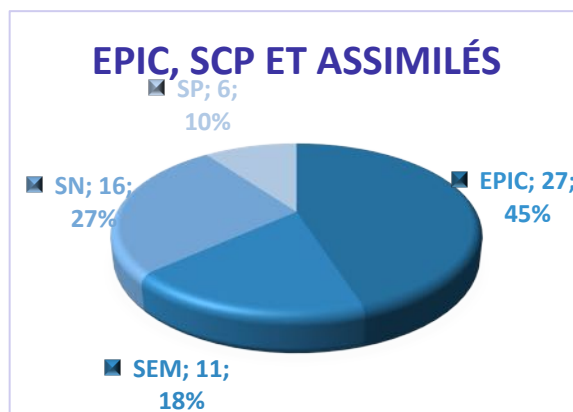
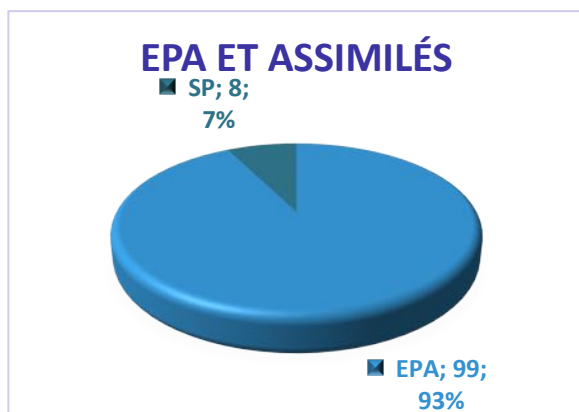
La même ordonnance décline les établissements publics définis au niveau du quatrième article en deux sous catégories. Ainsi, une distinction est faite entre, d'une part, les Établissements Publics à caractère Administratif (EPA) et les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC), d'autre part.

### Article 4 de l'Ordonnance n°90-09 du 4 avril 1990

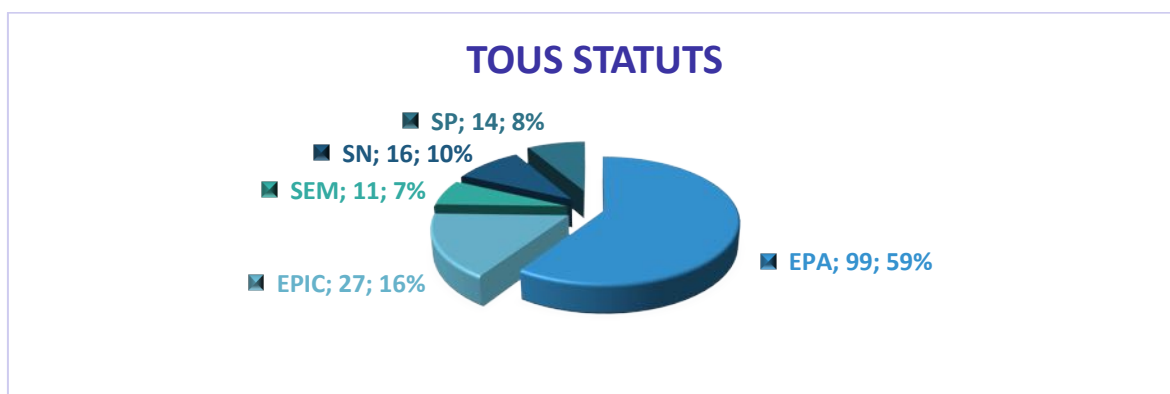
- Les **établissements publics à caractère administratif (EPA)** dont l'activité, le mode de gestion et les relations avec les tiers sont similaires à ceux des services publics administratifs non personnalisés ;
- Les **établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)** dont l'activité revêt un caractère industriel ou commercial de par la production ou la vente de biens ou de services et dont l'organisation et le fonctionnement sont analogues à ceux des entreprises privées.

Les activités des EPA, leur mode de gestion et leurs relations avec les tiers sont similaires à ceux des services publics administratifs et sont soumis aux règles de la comptabilité publique. De ce fait, l'essentiel de leurs ressources provient des subventions gouvernementales. La deuxième sous-catégorie est constituée par les EPIC dont l'activité revêt un caractère industriel et/ou commercial de par la production et/ou la vente de biens ou de services. Leurs organisations et leurs fonctionnements sont similaires à ceux des entreprises privées et tiennent une comptabilité générale.

La seconde catégorie des EP est constituée par les Sociétés à Capitaux Publics (SCP). Celles-ci sont en général des sociétés anonymes, industrielles ou commerciales. Leurs capitaux sont soit détenus entièrement par l'État ou d'autres personnes publiques, soit partiellement détenus par l'État et des privés. En l'occurrence, on distingue les Sociétés Nationales (SN) d'un côté, et les Sociétés d'Économie Mixte (SEM), de l'autre.



### 3: Distribution des entreprises publiques par forme juridique : EPA v. EPIC



### 4: Distribution des entreprises publiques par forme juridique, tout statut

## 1.1.2. Des dérogations à l'ordonnance n° 90-09

En vertu de l'ordonnance N° 90-09, la Banque Centrale de Mauritanie et la Société Nationale Industrielle et Minière sont exclues de son champ d'application. La BCM est créée par la loi N° 73-118 du 30 mai 1973 modifiée par la loi N°74-118 du 8 juin 1974, ainsi que la loi N° 75-332 du 26 décembre 1975 et loi N° 2018-034 du 08 août 2018. Quant à la SNIM, elle est régie par la loi N° 2000-05 portant Code de commerce modifiée par la loi N° 2015-032 du 10 septembre 2015.

Par ailleurs, sur le plan fonctionnel, 14 établissements, de par leurs caractéristiques spécifiques, sont considérés comme disposant d'un statut particulier. Il s'agit notamment d'organismes de régulation, d'agences et de certains établissements financiers.

### 2: Les 14 Établissements publics disposant d'un statut particulier

Sigle		Création	Texte de création
<b>CCIAM</b>	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie	2000	Loi N° 2000-04 du 17/01/2000
<b>ARE</b>	Autorité de Régulation Multisectorielle	2001	Loi N° 2001-018 du 25/01/2001
<b>ADU</b>	Agence de Développement Urbain	2001	Ordonnance N° 2001-02 du 19/04/2001
<b>CNHY</b>	Commission Nationale des Hydrocarbures	2002	Ordonnance N° 2002-005 du 28/03/2002
<b>CNARM</b>	Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers	2003	Loi N° 2003-048 du 24/06/2003
<b>TECHGHIL</b>	Agence Nationale pour l'Emploi	2005	Décret N° 2005-002 du 18/01/2005
<b>CNAM</b>	Caisse Nationale d'Assurance Maladie	2005	Ordonnance N° 2005-06 du 29/09/2005
<b>HAPA</b>	Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel	2006	Ordonnance N° 2006-035 du 20/10/2006
<b>ARMP</b>	Autorité de Régulation des Marchés Publics	2010	Loi N° 2010-044 du 12/07/2010
<b>ANRPTS</b>	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés	2010	Décret N° 2010-150 du 06/07/2010
<b>ARSN</b>	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire	2010	Loi N° 2010-009 du 20/01/2010
<b>CDD</b>	Caisse des Dépôts et de Développement	2011	Loi N° 2011-027 du 07/03/2011
<b>AROTR</b>	Autorité Régulation et d'Organisation des Transports Routiers	2011	Loi N° 2011-31 du 05/07/2011
<b>CRZFN</b>	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou	2013	Loi N° 2013-001 du 02/01/2013



## 1.2. Aspect institutionnel

### 1.2.1. Des rattachements aux tutelles

Chacune des 167 entreprises publiques est sous la tutelle technique d'un département ministériel. Le but étant de fédérer les efforts de l'ensemble des parties prenantes et de refléter les orientations des tutelles.

L'analyse fait ressortir qu'environ 19,2% du portefeuille public relève du Ministère de la Santé. Si on ajoute les quatre ministères suivants en termes du nombre d'EP rattachées (de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ; de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement ; de l'Équipement et des Transports ; de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique), on arrive à 50,90% des EP.

#### 3: Nbre des EP par département ministériel de tutelle

Ministère de tutelle	N.	%
Ministère de la santé	32	19,2%
Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle	19	11,4%
Ministère de la culture, de la jeunesse, des sports et des relations avec le parlement	12	7,2%
Ministère de l'équipement et des transports	12	7,2%
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	10	6,0%
Ministère de l'agriculture	9	5,4%
Ministère du pétrole, des mines et de l'énergie	8	4,8%
Premier Ministère	7	4,2%
Ministère des pêches et de l'économie maritime	6	3,6%
Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif	5	3,0%
Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	5	3,0%
Ministère des affaires islamiques et de l'enseignement originel	5	3,0%
Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille	4	2,4%
Ministère de l'élevage	4	2,4%
Ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme	4	2,4%
Ministère des finances	3	1,8%
Ministère de l'environnement et du développement durable	3	1,8%
Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire	3	1,8%
Zone franche de Nouadhibou	3	1,8%
Ministère de la fonction publique et du travail	2	1,2%
Ministère de la justice	2	1,2%
Ministère secrétariat général de la présidence de la république	2	1,2%
Ministère des affaires économiques, et de la promotion des secteurs productifs	2	1,2%
Ministère de la transition numérique, de l'innovation et de la modernisation de l'administration	2	1,2%
Ministère de l'intérieur et de la décentralisation	1	0,6%
Ministère de la défense nationale	1	0,6%
Ministère secrétariat général du gouvernement	1	0,6%
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>100%</b>

## 1.2.2. Une diversité des statuts par tutelle

Des constats divers ressortent de la répartition des statuts juridiques par tutelle. Ainsi, l'analyse suivante a pour objectif de croiser les statuts et les tutelles auxquels les EP sont rattachées.

Il est à noter que des entreprises à statuts diversifiés relèvent de la plupart des ministères l'exception notamment du Ministère des Affaires économiques, et de la Promotion des secteurs productifs ; du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Ainsi est le cas des ministères liés au domaines de l'éducation et l'emploi (de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ; de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; et de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif) qui regroupent à eux seuls 20,3 % des entreprises publiques, tous des EPA. Cette situation s'explique par la nature de la vocation spécifique à ces entreprises.

### 4: Distribution des statuts par tutelle

Ministère de tutelle	EPA	EPIC	SN	SP	SEM	N.	%
Ministère de la sante	30		1	1		<b>32</b>	19,2%
Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle	18			1		<b>19</b>	11,3%
Ministère de la culture, de la jeunesse, des sports et des relations avec le parlement	7	2	3			<b>12</b>	7,2%
Ministère de l'équipement et des transports	1	7	1	1	2	<b>12</b>	7,2%
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	10					<b>10</b>	6,0%
Ministère de l'agriculture	4	2	2		1	<b>9</b>	5,4%
Ministère du pétrole, des mines et de l'énergie		3	2	1	2	<b>8</b>	4,2%
Ministère des pêches et de l'économie maritime	2	2			2	<b>6</b>	3,6%
Premier Ministère	1	1		5		<b>7</b>	3,6%
Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif	5					<b>5</b>	3,0%
Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	1	2	2			<b>5</b>	3,0%
Ministère des affaires islamiques et de l'enseignement originel	4	1				<b>5</b>	3,0%
Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille	4					<b>4</b>	2,4%
Ministère de l'élevage	1	1	1		1	<b>4</b>	2,4%
Ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme	2			2		<b>4</b>	2,4%
Ministère de finance					3	<b>3</b>	1,8%
Ministère de l'environnement et du développement durable	3					<b>3</b>	1,8%
Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire		1	1	1		<b>3</b>	1,8%
Zone franche de Nouadhibou		2	1			<b>3</b>	1,8%
Ministère de la fonction publique et du travail		2				<b>2</b>	1,2%

Ministère de la justice	2					2	1,2%
Ministère secrétariat général de la présidence de la république		1		1		2	1,2%
Ministère des affaires économiques, et de la promotion des secteurs productifs	2					2	1,2%
Ministère de l'intérieur et de la décentralisation				1		1	0,6%
Ministère de la défense nationale	1					1	0,6%
Ministère de la transition numérique, de l'innovation et de la modernisation de l'administration			2			2	1,2%
Ministère secrétariat général du gouvernement	1					1	0,6%
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>167</b>	<b>100%</b>

## 1.3. Aspect classificatoire

### 1.3.1. Une diversité des secteurs d'intervention

Le champ d'intervention des EP constitue un autre point de différenciation permettant d'améliorer la fluidité de la lecture du portefeuille de l'État. Les entreprises publiques du pays ont été ventilées sur 21 secteurs différents.

Le secteur public se caractérise par une forte concentration au niveau des secteurs sociaux (Enseignement et formation d'une part et Santé d'autre part). En effet, ces deux secteurs font à eux seuls 43,1% du total. Celui-ci atteint presque la moitié si on y ajoute le secteur des services, soit 49,7%.

#### 5: Répartition du portefeuille des EP en termes de secteur

Secteur	EPA	EPIC	SEM	SN	SP	Total
Enseignement et formation	48					<b>48</b>
Santé	23				1	<b>24</b>
Services	3	4	1			<b>11</b>
Recherche	10					<b>10</b>
Affaires sociales	3	3			2	<b>8</b>
BTP		4			3	<b>7</b>
Mines et énergie		3	2		2	<b>7</b>
Régulation					6	<b>6</b>
Transport et infrastructures		3	2		1	<b>6</b>
Commerce			2		3	<b>5</b>
Culture	4					<b>5</b>
Environnement et développement durable	5					<b>5</b>
Pêche		5				<b>5</b>
Information et tic	1				3	<b>4</b>
Agriculture		2	1			<b>3</b>
Banques et assurances			2			<b>3</b>
Souveraineté	1	1				<b>3</b>
Télécommunication			1		2	<b>3</b>
Eaux		1			1	<b>2</b>
Assainissement		1				<b>1</b>
Tourisme	1					<b>1</b>

L'effectif très important d'établissements dans les secteurs de l'Enseignement et de la Santé s'explique par le nombre d'institutions de formation et d'hôpitaux publics dont dispose le pays et qui se présentent sous forme d'EPA distincts.

### 1.3.2. Des entreprises à vocations différentes

Indépendamment de leurs statuts juridiques et de leurs secteurs, chacune des entreprises publiques dispose d'une vocation à travers laquelle elle contribue au développement de l'économie nationale.

La répartition du portefeuille des EP est caractérisée par une concentration sur quelques vocations notamment : service public d'éducation, formation et recherche ; activités commerciales ; et service public de santé) représentent 71,9% du portefeuille.

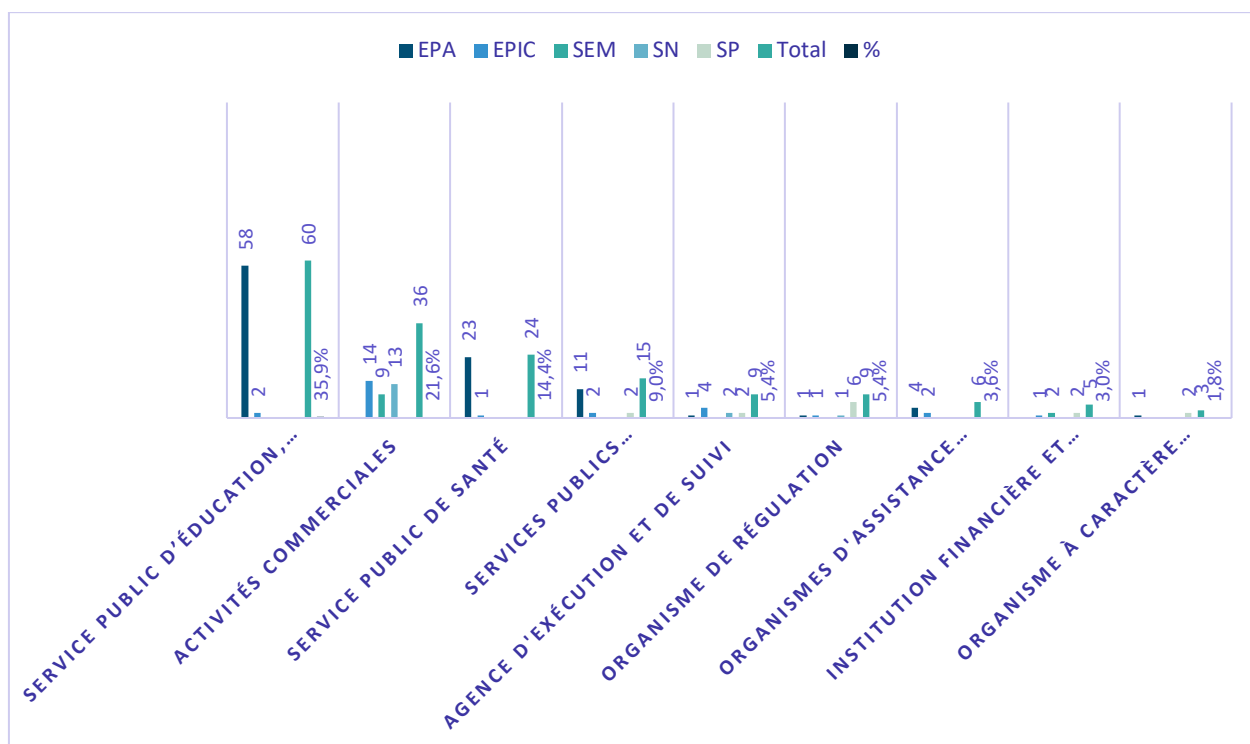
#### 6: Répartition du portefeuille des EP en termes de vocation

Vocation	EPA	EPIC	SEM	SN	SP	N.	%
Service public d'éducation, formation et recherche	58	2				<b>60</b>	35,9%
Activités commerciales		14	9	13		<b>36</b>	21,6%
Service public de sante	23	1				<b>24</b>	14,4%
Services publics administratifs	11	2			2	<b>15</b>	9,0%
Agence d'exécution et de suivi	1	4		2	2	<b>9</b>	5,4%
Organisme de régulation	1	1		1	6	<b>9</b>	5,4%
Organismes d'assistance sociale	4	2				<b>6</b>	3,6%
Institution financière et organisme de couverture sociale		1	2		2	<b>5</b>	3,0%
Organisme a caractère professionnel	1				2	<b>3</b>	1,8%
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	167	100%
	59,3%	16,2%	6,6%	9,6%	8,4%	100%	

L'analyse croisée de la vocation et du statut juridique de l'entreprise donne un meilleur aperçu sur la structure du portefeuille public. A noter que :

- 99 établissements publics ont un caractère administratif (EPA), soit 59,3% du total.
- La vocation du service public d'éducation, de formation et de recherche est fortement concentrée. En fait, 58 établissements publics, constituant 59,3% de la totalité des entreprises publiques à caractère administratif, opèrent dans le service de l'éducation, de la formation et de la recherche. Ces 58 établissements constituent 96,7% des établissements opérant dans cette vocation

- Les entreprises à vocation commerciale sont largement plus dispersées. En effet, 38,9% d'entre elles ont un statut d'EPIC, ceci s'explique par la nature de leur vocation. 36,1% du portefeuille de cette même vocation sont dites des Sociétés Nationales (SN). Les 25% qui restent sont des Sociétés d'Économie Mixte (SEM).



## 5: Répartition des statuts par vocation

### 1.3.3. Une pluralité des domaines d'activité

Pour avoir un meilleur aperçu sur la portée d'activité du portefeuille public, une visualisation croisée des secteurs d'activité versus les vocations par nombre d'EP a été menée au tableau suivant. Les codes suivants ont été utilisés pour les vocations :

- Com. : Activités commerciales
- Agen. : Agence d'exécution et de suivi
- Fin. : Institution financière et organisme de couverture sociale
- Pro. : Organisme à caractère professionnel
- Rég. : Organisme de régulation
- Assi. : Organismes d'assistance sociale
- Édu. : Service public d'éducation, formation et recherche
- Sant. : Service public de santé
- Adm. : Service public administratif

## 7: Croisement du portefeuille des EP par secteur et par vocation

Secteur	Com.	Agen.	Fin.	Pro.	Rég.	Assi.	Édu.	Sant.	Admi.	Total	%
Enseign. et formation						2	46			<b>48</b>	28,7%
Santé	1							23		<b>24</b>	14,4%
Services	4	1		1			1		4	<b>11</b>	6,6%
Recherche					1		8		1	<b>10</b>	6,0%
Affaires sociales		1	2	1		2		1	1	<b>8</b>	4,8%
BTP	2	5								<b>7</b>	4,2%
Mines et énergie	6						1			<b>7</b>	4,2%
Régulation					6					<b>6</b>	3,6%
Tport et infras.	5					1				<b>6</b>	3,6%
Commerce	5									<b>5</b>	3,0%
Culture				1			3		1	<b>5</b>	3,0%
Env. et dév. durable		1							4	<b>5</b>	3,0%
Pêche	4					1				<b>5</b>	3,0%
Information et TIC	3								1	<b>4</b>	2,4%
Agriculture	1	1					1			<b>3</b>	1,8%
Banques et assur.			3							<b>3</b>	1,8%
Souveraineté					1				2	<b>3</b>	1,8%
Télécommunication	2				1					<b>3</b>	1,8%
Eaux	2									<b>2</b>	1,2%
Assainissement	1									<b>1</b>	0,6%
Tourisme									1	<b>1</b>	0,6%
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>60</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>167</b>	<b>100%</b>
	21,6%	5,4%	3,0%	1,8%	5,4%	3,6%	35,9%	14,4%	9,0%	100%	

Ces vocations regroupent l'ensemble des services fournis par une EP. Celles-ci se déclinent en 9 grandes catégories :

### a. Organismes de Régulation

La fonction de régulation de l'activité concernée consiste d'un côté à améliorer la performance des principaux indicateurs économiques à long terme, tels que la croissance, l'emploi, l'équilibre extérieur et la stabilité des prix. D'un autre côté, elle permet d'orienter l'activité concernée à court et moyen terme, à travers une régulation conjoncturelle.

Ainsi, une autorité de régulation est un organisme gouvernemental indépendant dont la mission est définie par son décret de création. La mission de celle-ci peut être :

- La régulation de l'activité concernée, notamment dans le cadre d'une action territoriale (à l'échelle locale, régionale, nationale...), politique conjoncturelle, etc. ;

- La régulation sectorielle, qui s'applique à organiser ou à fluidifier le fonctionnement de la filière d'un secteur d'activité ;
- La régulation par le biais d'une intervention ou d'un encadrement du fonctionnement des marchés lorsque ceux-ci révèlent des anomalies dommageables pour une collectivité ou pour l'intérêt général.

## 8: Les 9 établissements ayant une vocation de régulation

Sigle	Nom	Statut	Secteur
<b>LNCQM</b>	Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments	EPA	Recherche
<b>ARE</b>	Autorité de Régulation Multisectorielle	SP	Régulation
<b>ARMP</b>	Autorité de Régulation des Marchés Publics	SP	
<b>AROTR</b>	Autorité Régulation et d'Organisation des Transports Routiers	SP	
<b>CNHY</b>	Commission Nationale des Hydrocarbures	SP	
<b>CRZFN</b>	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou	SP	
<b>HAPA</b>	Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel	SP	Souveraineté
<b>ANAC</b>	Agence Nationale de l'Aviation Civile	EPIC	
<b>SDIN</b>	Société pour le Développement des Infrastructures Numériques	SN	Télécom.

### **Illustration CNHY**

Créée par le décret N°2002-005 PM/FM/MH, la Commission Nationale des Hydrocarbures est un organe consultatif déconcentré de l'État, disposant de l'autonomie financière et de gestion.

La Commission assure, en rapport avec les structures compétentes du Ministère du Pétrole, de des Mines et l'Énergie, la régulation avec des activités d'importation, d'exportation, de raffinage, de reprise en raffinerie, de stockage, d'enfutage, de transport, de distribution et de commercialisation des hydrocarbures sur le territoire national.

La CNHY a pour mission de donner un avis motivé et de formuler des recommandations et propositions sur toutes les questions concernant le secteur qui lui sont soumises par le Ministère chargé de l'Énergie.

L'année 2020 a été marquée par la réalisation de plusieurs actions, visant l'amélioration des conditions d'exercice des activités du secteur des hydrocarbures. Ces actions ont été menées sur les volets suivants :

- Approvisionnement, Tarification et Études
- Suivi et Coordination des Opérations Pétrolières
- Contrôle des Normes et de la Sécurité

### **b. Agences et Société d'Exécution et de Suivi**

Une agence ou une société d'exécution et de suivi est un établissement public qui assure la mobilisation des fonds du gouvernement (au niveau national ou régional), l'exécution de chantiers et/ou le suivi de projets de développement national. Le portefeuille compte 9 agences et/ou sociétés qui œuvrent pour cette vocation :



## 9: Les 9 établissements ayant une vocation d'exécution et suivi

Sigle	Nom	Statut	Secteur
<b>TECHGHIL</b>	Agence Nationale pour l'Emploi TECHGHIL	SP	Affaires sociales
<b>SONADER</b>	Société Nationale pour le Développement Rural	EPIC	Agriculture
<b>ANESP</b>	Agence Nationale pour les Études et le Suivi des Projets	EPIC	BTP
<b>ETER</b>	Établissement des Travaux d'Entretien Routier	EPIC	
<b>ETR-ML</b>	Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux	EPIC	
<b>SNAAT</b>	Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux	SN	
<b>SNFP</b>	Société Nationale des Forages et Puits	SN	
<b>ANGMV</b>	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte	EPA	Environnement et développement durable
<b>ADU</b>	Agence de Développement Urbain	SP	Services

### c. Services Publics Administratifs

#### **Illustration ANESP**

Le rôle de l'Agence Nationale pour les Études et le Suivi des Projets, créée en 2009, est d'accompagner le Gouvernement dans la réalisation des études, le contrôle, le suivi et l'évaluation des grands projets de développement.

L'Agence a pour vocation de promouvoir l'exécution des projets publics en réduisant les délais de réalisation des études et des travaux y afférents dans le respect des normes de qualité et d'instaurer une gestion rationnelle et durable des ressources humaines et financières de l'État.

Pour mettre en œuvre les différentes missions qui lui sont confiées, l'ANESP se distingue de l'administration centrale, par son organisation, ses méthodes et procédures de travail, la qualité de l'expertise qu'elle propose et les coûts avantageux de ses prestations.

Il s'agit essentiellement d'établissements publics à caractère administratif ayant comme vocation la protection de l'environnement, de la souveraineté, etc.

Ils sont constitués de 15 établissements qui sont :

## 10: Les 15 établissements ayant une vocation de service public administratif

Sigle	Nom	Statut	Secteur
<b>AWQAF</b>	Établissement National des Awqaf	EPIC	Affaires sociales
<b>FNSVA</b>	Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes	EPA	Culture
<b>ONMét</b>	Office National de la Météorologie	EPA	Environnement et développement durable
<b>ONT</b>	Office National du Tourisme	EPA	
<b>PNA</b>	Parc National d'Awleiguatt	EPA	



<b>PNBA</b>	Parc National du Banc d'Arguin	EPA	
<b>PND</b>	Parc National de Diawling	EPA	
<b>AMI</b>	Agence Mauritanienne d'Information	EPA	Information et TIC
<b>LPBPD</b>	Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier	EPA	Recherche
<b>ANRPTS</b>	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés	SP	
<b>ANSADE</b>	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique	EPA	Services
<b>APCM</b>	Agence des Palais de Congrès de Mauritanie	EPIC	
<b>APIM</b>	Agence de Promotion des Investissement en Mauritanie	EPA	
<b>ARSN</b>	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire	SP	Souveraineté
<b>OGRAC</b>	Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels	EPA	

### **Illustration ONMét**

L'Office National de Météorologie assure, dans le cadre de ses attributions, l'observation et la prévision du temps contribuant ainsi à la sauvegarde des vies et des biens. Il contribue aussi au développement économique et social du pays en répondant aux besoins en informations météorologiques, climatologiques et environnementales des différents secteurs d'activités à travers la publication de :

- Environ 360 bulletins météorologiques,
- 330 bulletins météo marins,
- Avis et alertes sur données et informations climatiques tout en communiquant sur la météorologie pour les besoins de l'aéronautique

#### ***d. Institutions Financières et Organismes de Couverture Sociale***

Une institution financière est une institution publique ou privée, qui assure une mission économique ou financière et qui fournit des services financiers à ses clients. C'est donc une entité dont l'objet est la gestion des fonds et qui offre généralement des services financiers. Elle peut prendre la forme d'une banque, d'une caisse d'épargne et de crédit, d'une société de financement, d'une compagnie d'assurance, ou encore d'un investisseur institutionnel.

Par ailleurs, un organisme de couverture sociale quant à lui, c'est un système qui permet de protéger un assuré, d'une part à travers des prestations de couverture des risques de la vie (vieillesse, maladie, chômage, etc.) qui entraîneraient une baisse de revenus, et d'une autre part ou encore contre une augmentation de charge, d'une naissance, etc.

Il existe 5 institutions financières et organismes de couverture sociale. Il s'agit de :

### II: Les 5 établissements ayant une vocation sociale

Sigle	Établissement	Statut	Secteur
<b>CNAM</b>	Caisse Nationale d'Assurance Maladie	SP	Affaires sociales
<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	EPIC	
<b>CDD</b>	Caisse des Dépôts et de Développement	SP	Banques et assurances
<b>CH BANK</b>	Chinguetti Bank	SEM	
<b>DAMANE</b>	Damane Assurance	SEM	

#### **Illustration CNSS**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale est un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial, doté de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie financière. Elle a été instituée par la loi 67-039 du 03 février 1967 et ses textes subséquents pour gérer un régime de sécurité sociale.

Ce régime couvre trois principales branches, à savoir :

- Les prestations familiales,
- Les risques professionnels,
- Les pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès.

Il est essentiellement financé par la cotisation des employeurs à hauteur de 15% : 13% pour la CNSS et 2% pour la médecine de travail ; celle des travailleurs salariés à hauteur de 1%.

#### **e. Organismes d'Assistance Sociale**

L'assistance sociale est un service fourni par l'État au profit de personnes et ménages en situation précaire. Contrairement aux systèmes d'assurance et aux mutuelles, le régime d'assistance sociale est non-contributif.

Des entités gouvernementales et non gouvernementales contribuent au régime en faisant des transferts réguliers. Ceux-ci se présentent en espèces ou en nature, comme ils peuvent se présenter sous forme réduction de frais et/ou d'application de prix préférentiel.

Ces transferts, pouvant inclure, entre autres, les allocations familiales et les pensions sociales, ont pour principaux objectifs l'éradication de la pauvreté et la facilitation de l'accès aux services de base.

Il existe 6 établissements ayant pour vocation l'assistance sociale. Il s'agit de :

## I2: Les 6 établissements ayant une vocation d'assistance sociale

Sigle	Établissement	Statut	Secteur
<b>CARSECL</b>	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi	EPA	Affaires sociales
<b>CNOU</b>	Centre National des Œuvres Universitaires	EPA	
<b>CFPSESH</b>	Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap	EPA	Enseignement et formation
<b>CPISE</b>	Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants	EPA	
<b>SNDP</b>	Société Nationale de Distribution de Poisson	EPIC	Pêche
<b>STP</b>	Société de Transport Public	EPIC	Transport et infrastructures

### **Illustration SNDP**

La Société Nationale de Distribution De Poisson est un EPIC, créé par décret n°2013-181 en date de 13 novembre 2013 et placée sous la tutelle du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime.

L'établissement a pour rôle d'assurer la distribution du poisson, produit subventionné à 82% par l'état, sur l'ensemble du territoire national.

En 2021, la SNDP a ouvert 21 poissonneries modernes dans toutes les wilayas de l'intérieur du pays et dans les 9 moughataas des trois wilayas de Nouakchott dans le but d'introduire de nouvelles espèces de poissons de plus haute gamme.

### **f. Service Public de Santé**

Il s'agit essentiellement d'EPA ayant comme vocation la santé des concitoyens et sont actuellement constitués de 24 établissements qui comprennent :

## I3: Les 24 établissements ayant une vocation de santé

Sigle	Établissement	Statut	Secteur
<b>ONMT</b>	Office National de la Médecine du Travail	EPIC	Affaires sociales
<b>CH AIOUN</b>	Centre Hospitalier d'Aioun	EPA	
<b>CH AKJOUJT</b>	Centre Hospitalier d'Akjoujt	EPA	
<b>CH ALEG</b>	Centre Hospitalier d'Aleg	EPA	
<b>CH ATAR</b>	Centre Hospitalier d'Atar	EPA	
<b>CH BOGHÉ</b>	Centre Hospitalier de Boghé	EPA	
<b>CH KAÉDI</b>	Centre Hospitalier de Kaédi	EPA	
<b>CH KIFFA</b>	Centre Hospitalier de Kiffa	EPA	Santé
<b>CH NDB</b>	Centre Hospitalier de Nouadhibou	EPA	
<b>CH NEMA</b>	Centre Hospitalier de Néma	EPA	
<b>CH ROSSO</b>	Centre Hospitalier de Rosso	EPA	
<b>CH SÉLIBABI</b>	Centre Hospitalier de Sélilibabi	EPA	
<b>CH TIDJIKJA</b>	Centre Hospitalier de Tidjikja	EPA	
<b>CH ZOUERAT</b>	Centre Hospitalier de Zoueratt	EPA	

<b>CHME</b>	Centre Hospitalier Mère Enfant	EPA
<b>CHN</b>	Centre Hospitalier National	EPA
<b>CHS</b>	Centre Hospitalier des Spécialités	EPA
<b>CNC</b>	Centre National de Cardiologie	EPA
<b>CNO</b>	Centre National d'Oncologie	EPA
<b>CNORF</b>	Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle	EPA
<b>CNTS</b>	Centre National de Transfusion Sanguine	EPA
<b>HA</b>	Hôpital de l'Amitié	EPA
<b>HCZ</b>	Hôpital de Cheikh Zayed	EPA
<b>INHV</b>	Institut National Hepato-Viral	EPA

### **Illustration HCZ**

L'Hôpital CHEIKH ZAYED est un EPA, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé par décret n°20-2001 en date du 5 avril 2001.

Du fait de sa taille, l'hôpital HCZ se positionne en tant que deuxième établissement dans le secteur de la santé. Par ailleurs, il est le deuxième centre de référence en matière de prestations et de soins dont dispose le pays.

Il fournit des services diversifiés, notamment en anesthésie, en urologie, en ORL, en traumatologie, en hémodialyse, en maternité, ...

### **g. Service Public d'Éducation, de Formation et de Recherche**

Les services publics sociaux ont pour but l'intérêt social et sont essentiellement régis par le droit public. Leur principal objectif est de garantir les droits sociaux exprimés dans des textes légaux ou sous d'autres formes, qui permettent de satisfaire les besoins sociaux de personnes et de promouvoir la cohésion sociale et la solidarité.

Font partie des prestations de services publics sociaux, les services publics de santé, d'éducation, de formation et de recherche. Ceux-ci sont fournis par l'État et/ou par des organismes non gouvernementaux. L'État dispose actuellement de 60 organismes de services publics d'éducation, de formation et de recherche.

#### **14: Les 60 établissements ayant une vocation d'éducation, formation et recherche**

Sigle	Établissement	Statut	Secteur
<b>FM</b>	Ferme de M'Pourié	EPIC	Agriculture
<b>INA</b>	Institut National des Arts	EPA	Culture
<b>ONMusées</b>	Office National des MUSÉES	EPA	
<b>AMAQ-ES</b>	Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur	EPA	Enseignement et formation



<b>ANRSI</b>	Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	EPA
<b>BN</b>	Bibliothèque Nationale	EPA
<b>CFED</b>	Centre de Formation et d'Échange à Distance	EPA
<b>CFPF</b>	Centre de Formation Pour la Promotion Féminine	EPA
<b>CFPM</b>	Centre de Formation Professionnelle des Mahadras	EPA
<b>CSET</b>	Centre Supérieur d'Enseignement Technique	EPA
<b>EETFP Aioun</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aioun	EPA
<b>EETFP Aleg</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg	EPA
<b>EETFP Atar</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar	EPA
<b>EETFP Boghé</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé	EPA
<b>EETFP Kaedi</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi	EPA
<b>EETFP Kiffa</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Kiffa	EPA
<b>EETFP NDB</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou	EPA
<b>EETFP Néma</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma	EPA
<b>EETFP Rosso</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Rosso	EPA
<b>EETFP Sélibaby</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby	EPA
<b>EETFP Tidjikja</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja	EPA
<b>EETFP Zouerate</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate	EPA
<b>EETFP-BTP NKTT</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiments et Travaux Publics de Nouakchott	EPA
<b>EETFP-TIC</b>	École de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott	EPA
<b>EETFPC</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott	EPA
<b>EETFPI NKTT</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott	EPA
<b>EHT</b>	École de l'Hôtellerie et du Tourisme	EPA
<b>ENAJM</b>	École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature	EPA
<b>ENAS</b>	École Nationale pour l'Action Sociale	EPA

<b>ENFVA</b>	École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole	EPA	
<b>ENI Aioun</b>	École Nationale des Instituteurs d'Aioun	EPA	
<b>ENI Akjoujt</b>	École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt	EPA	
<b>ENI Kaedi</b>	École Nationale des Instituteurs de Kaedi	EPA	
<b>ENI NKTT</b>	École Nationale des Instituteurs de Nouakchott	EPA	
<b>ENS</b>	École Normale Supérieure	EPA	
<b>ENSSS</b>	École Nationale Supérieur des Sciences de la Santé	EPA	
<b>ESP Kiffa</b>	École de Santé Publique de Kiffa	EPA	
<b>ESP Nema</b>	École de Santé Publique de Néma	EPA	
<b>ESP Rosso</b>	École de Santé Publique de Rosso	EPA	
<b>ESP Sélibaby</b>	École de Santé Publique de Sélibaby	EPA	
<b>GMC</b>	Grande Mahadra Chinguittiya	EPA	
<b>INAPFTP</b>	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle	EPA	
<b>ISCAE</b>	Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises	EPA	
<b>ISERI</b>	Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques	EPA	
<b>ISET</b>	Institut Supérieur d'Enseignement Technologique	EPA	
<b>ISJS</b>	Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports	EPA	
<b>ISPLTI</b>	Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat	EPA	
<b>SupNum</b>	Institut Supérieur du Numérique	EPA	
<b>UNA</b>	Université de Nouakchott Al Aasriya	EPA	
<b>USI Aioun</b>	Université des Sciences Islamiques d'Aioun	EPA	
<b>ANARPAM</b>	Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier	EPIC	Mines et énergie
<b>CNLAA</b>	Centre National de Lutte Anti Acridien	EPA	
<b>CNRADA</b>	Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole	EPA	
<b>CNRE</b>	Centre National des Ressources en Eau	EPA	
<b>IMR-FMP</b>	Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine et de la culture	EPA	
<b>IMROP</b>	Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches	EPA	Recherche
<b>INRSP</b>	Institut National de Recherche en Santé Publique	EPA	
<b>ONARDEP</b>	Office National de Recherches et de Développement de l'Élevage et du Pastoralisme	EPA	
<b>ONISPA</b>	Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture	EPA	
<b>IPN</b>	Institut Pédagogique National	EPA	Services

### **Illustration ISCAE**

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises est un Établissement Public d'enseignement supérieur et de recherche, créé en 2009, par décret N° 2009-167 du 29 avril 2009, et placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. L'Institut a pour principal but de développer et d'offrir des formations initiales et continues, dans les domaines de la finance, de la comptabilité, des techniques modernes de gestion et de l'informatique.

L'ISCAE compte environ 1.650 étudiants, inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021, encadré par une centaine d'enseignants et de professionnels de haut niveau.

L'ISCAE a signé deux conventions de partenariat avec L'ISCAE de Tunis (Tunisie) et l'EPI de Sousse (Tunisie). Ces accords visent à développer le potentiel d'enseignement et de recherche entre L'ISCAE et ces deux institutions.

### **h. Organismes à Caractère Professionnel**

Un organisme à caractère professionnel est un organisme en relation directe avec les professions. Il défend les intérêts des adhérents dans leur branche professionnelle ou branche d'activité respective.

Ils sont consultés par l'État à propos de leur secteur économique et social respectif. De plus, ces organismes ont des activités de négociations entre eux visant à faire évoluer les conditions de travail. Il existe trois établissements dans cette catégorie, détaillés comme suit :

#### **15: Les 3 établissements ayant une vocation professionnelle**

Sigle	Établissement	Statut	Secteur
<b>ONACVG</b>	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	EPA	Affaires sociales
<b>CCIAM</b>	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie	SP	Services
<b>CNARM</b>	Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers	SP	Culture

### **Illustration CCIAM**

La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie a été créée en 1958. Étant un EPIC, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, sa mission principale est d'encadrer et de représenter les intérêts économiques des entreprises commerciales, industrielles, agricoles, de pêche et de prestations de services auprès des pouvoirs publics.

La CCIAM a été restructurée par loi 2000-04 du 17/01/2000 afin d'accompagner le développement du pays, d'assurer un rôle d'interface entre le public et le privé, et de donner une nouvelle impulsion au secteur privé.

Ceci lui a permis de renforcer les liens économiques du pays avec le reste du monde à travers la signature de dizaines de protocoles d'accords et de coopérations avec des partenaires extérieurs.

## i. Activités Commerciales

Ces entreprises ont été créées pour des objectifs bien définis, pouvant être assurés par des entreprises commerciales, mais difficiles à effectuer par des entreprises privées soumises à la concurrence, compte tenu de certaines circonstances particulières et enjeux liés à ces objectifs. Certaines parmi elles exercent conjointement des missions de service public à caractère administratif et des missions de service public à caractère industriel et commercial. Les EP ayant une activité commerciale sont au nombre de 36 :

### 16: Les 36 établissements ayant une vocation commerciale

Sigle	Établissement	Secteur
<b>COMASUD</b>	Compagnie Mauritanienne de Sucre et Dérivés	Agriculture
<b>ONAS</b>	Office National d'Assainissement	Assainissement
<b>LNTP</b>	Laboratoire National des Travaux Publics	BTP
<b>ISKAN</b>	Sté nationale d'aménagement de terrains, de développement de l'habitat, de promotion et de gestion immobilière	
<b>CNM</b>	Sté des Chantiers Navals de Mauritanie	Commerce
<b>SMCP</b>	Sté Mauritanienne de la Commercialisation de Poissons	
<b>CAMEC</b>	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels, Équipements et Consommables Médicaux	
<b>SMPL</b>	Sté Mauritanienne de Produits Laitiers	
<b>STM</b>	Sté Toumour Mauritania	
<b>ONSER</b>	Office National des Services d'Eau en Milieu Rural	Eaux
<b>SNDE</b>	Sté Nationale des Eaux	
<b>RM</b>	Radio Mauritanie	Information et TIC
<b>TDM</b>	Télédiffusion de Mauritanie	
<b>TVM</b>	Télévision de Mauritanie	
<b>MAADEN</b>	Société Nationale MAADEN pour l'Encadrement de la Mine Artisanale et Semi Industrielle	Mines et énergie
<b>SOMIR</b>	Sté Mauritanienne des Industries de Raffinage	
<b>SNIM</b>	Sté Nationale Industrielle et Minière	
<b>SOMAGAZ</b>	Sté Mauritanienne de Gaz	
<b>SMH</b>	Sté Mauritanienne des Hydrocarbures	
<b>SOMELEC</b>	Sté Mauritanienne d'Électricité	
<b>EPBR</b>	Établissement Portuaire de la Baie du Repos	



<b>MPN</b>	Marché au Poisson de Nouakchott	
<b>PN</b>	Port N'Diago	
<b>PT</b>	Port de TANIT	
<b>CHS NDB</b>	Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou	Santé
<b>IN</b>	Imprimerie Nationale	
<b>MPE</b>	Mauritanienne des Produit de l'Élevage	Services
<b>OCO</b>	Office du Complexe Olympique	
<b>SAN</b>	Société des Abattoirs de Nouakchott	
<b>MAURITEL</b>	Sté Mauritanienne des Télécommunications	Télécom.
<b>MAURIPPOST</b>	Sté Mauritanienne des Postes	
<b>PAN</b>	Port Autonome de Nouadhibou	
<b>PANPA</b>	Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié »	Transport et
<b>MAIL</b>	Mauritanie Airlines	infrastructures
<b>SAM</b>	Sté des Aéroports de Mauritanie	
<b>SBM</b>	Sté des Bacs de Mauritanie	

### **Illustration SNIM**

La Société Nationale Industrielle et Minière est une société anonyme exerçant, entre autres, une activité commerciale. Elle a été créée en 1974 par la nationalisation des Mines de Fer de la Mauritanie (dont l'objectif initial en 1952 était d'exploiter les gisements de minerais de fer dans la région de la « montagne de fer » Kedia d'Idjil).

L'État mauritanien possède 78,35 % du capital de la SNIM, le reste est détenu par six autres actionnaires : KIA (7,17%), ARMICO (5,66%), IFED (4,59%), ONHYM (2,29%), BID (1,79%) et des entrepreneurs privés mauritaniens (0,14%).

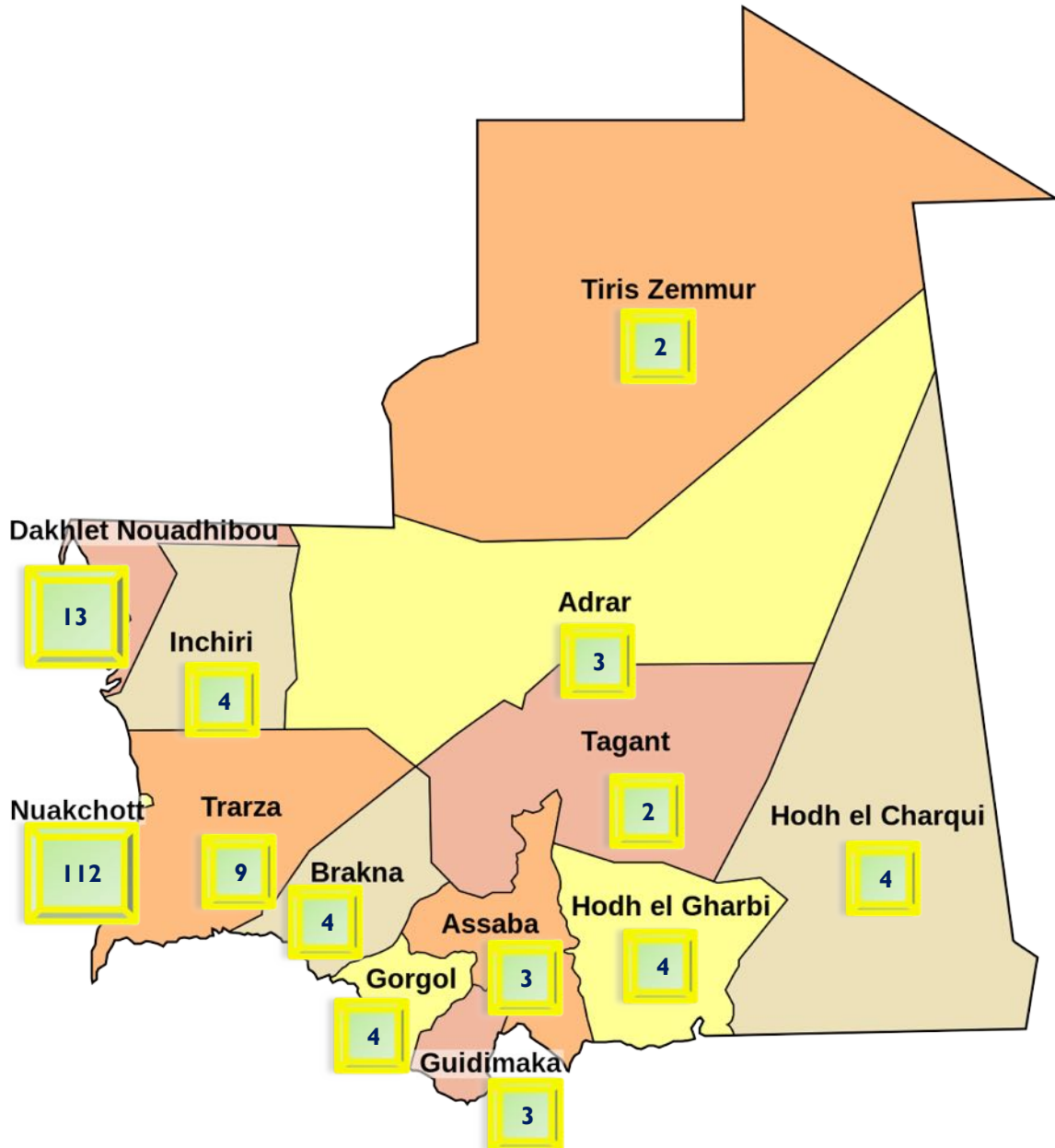
En 2021, la SNIM s'est efforcée de profiter de l'amélioration des cours du minerai de fer en chargeant plus de 13 millions de tonnes, soit une progression de 5% par rapport à 2020. Par rapport à la prévision annuelle de l'exercice, la société a enregistré une légère performance de 0,1%. Parallèlement avec la hausse des prix du minerai de fer et de l'augmentation du volume de ses ventes, la SNIM a enregistré un chiffre d'affaires de 61 095 MMRU (1 687 MUS\$) et un résultat net de 31 176 MMRU (861 MUS\$).

Les produits des ventes de la société représentent ainsi 54,8% des exportations du pays et elle a pu contribuer à hauteur de 13,64% aux recettes de l'État et de 21,81% au PIB.

## **1.4. Aspect régional :**

La répartition géographique des EP est présentée sous deux approches. La première dépend de l'emplacement des sièges des EP et la deuxième de leurs zones d'intervention.

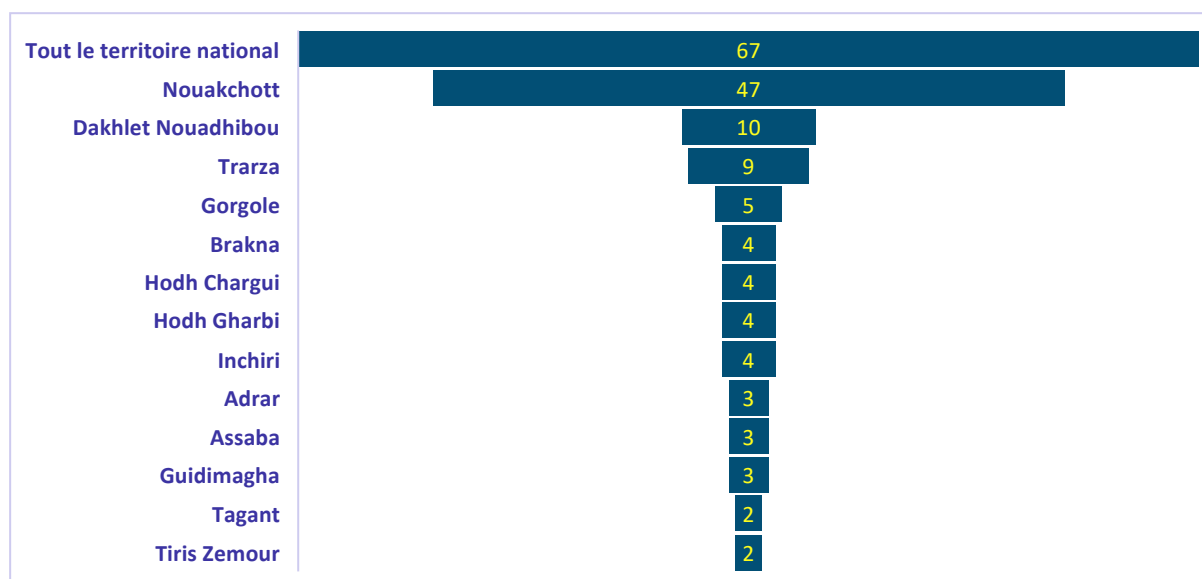
Une concentration territoriale se dégage. Nouakchott, capitale du pays, abrite le plus grand nombre de sièges sociaux (112 EP), soit 67% des sièges des entreprises publiques. Dakhlet Nouadhibou, capitale économique, arrive en deuxième position avec 13 EP, soit 7,7%. Les autres Wilayas abritent 42 entités avec une moyenne de 3,8 par région.



#### 6: Répartition des EP en raison de l'emplacement du siège

La deuxième lecture repose sur la répartition des EP selon leurs zones d'intervention. Cette analyse permet de mesurer le niveau de concentration des entreprises.

Malgré la forte concentration des sièges des entreprises publiques à Nouakchott pour 67,07% contre 32,93% pour le reste des régions du pays, 67 d'entre elles offrent leurs services à travers tout le pays et 47 opèrent uniquement à Nouakchott. Les 53 restantes se répartissent sur les autres Wilayas.



7: Répartition des EP selon la zone d'intervention

## 1.5. Aspect économique

### 1.5.1. Une participation de l'État différenciée

Les 167 entreprises publiques peuvent également faire l'objet d'une répartition en fonction de la structure de leur capital. Ceci permet, entre autres, d'avoir un aperçu clair du pouvoir dont dispose l'État en fonction du pourcentage de détention du capital de chaque entreprise dans son portefeuille.

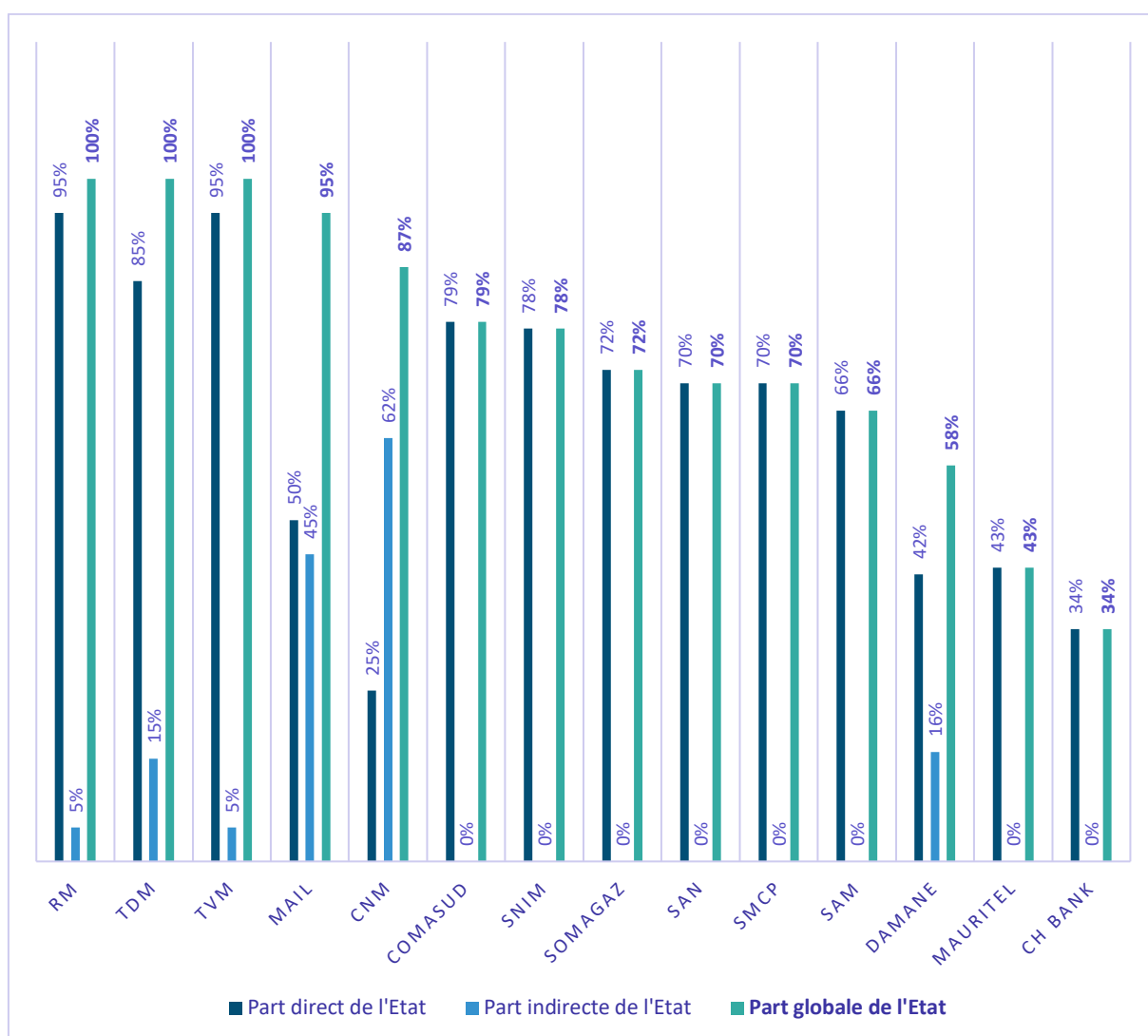
Le tableau suivant présente 11 EP qui sont détenues partiellement par l'État, plus 3 autres qui sont détenus intégralement par l'État via une part indirecte.

17: Les 14 établissements non détenus entièrement et directement par l'État

SIGLE	Nom	Part directe	Part indirecte	Part globale
<b>RM</b>	Radio Mauritanie	95%	5%	<b>100%</b>
<b>TDM</b>	Télédiffusion de Mauritanie	85%	15%	<b>100%</b>
<b>TVM</b>	Télévision de Mauritanie	95%	5%	<b>100%</b>
<b>MAIL</b>	Mauritanie Airlines	50%	45%	<b>95%</b>
<b>CNM</b>	Sté des Chantiers Navals de Mauritanie	25%	62%	<b>87%</b>
<b>COMASUD</b>	Compagnie Mauritanienne de Sucre et Dérivés	79%	0%	<b>79%</b>
<b>SNIM</b>	Sté Nationale Industrielle et Minière	78%	0%	<b>78%</b>
<b>SOMAGAZ</b>	Sté Mauritanienne de Gaz	72%	0%	<b>72%</b>
<b>SAN</b>	Société des Abattoirs de Nouakchott	70%	0%	<b>70%</b>
<b>SMCP</b>	Sté Mauritanienne de la Commercialisation de Poissons	70%	0%	<b>70%</b>
<b>SAM</b>	Sté des Aéroports de Mauritanie	66%	0%	<b>66%</b>
<b>DAMANE</b>	Damane Assurance	42%	16%	<b>58%</b>
<b>MAURITEL</b>	Sté Mauritanienne des Télécommunications	43%	0%	<b>43%</b>
<b>CH BANK</b>	Chinguetti Bank	34%	0%	<b>34%</b>

En l'espèce, le volume et les rapports de détention du capital des EPs par l'État, ceux-ci peuvent être classés en trois catégories : détention intégrale (y entre autres), détention majoritaire, et détention minoritaire, en référence au statut juridique de ces entreprises publiques :

- Détient l'intégralité du capital de 16 SN, et de 13 SP, y compris tous les EPA (95) et les EPIC (27 EPIC).
- Est actionnaire majoritaire au sein de 9 EP : dont 3 SN et 9 SEM.
- Est minoritaire dans 2 EP :
  - o 43% du capital de la Société Mauritanienne de Télécommunications (MAURITEL), et
  - o 34% du capital de Chinguetti Bank.

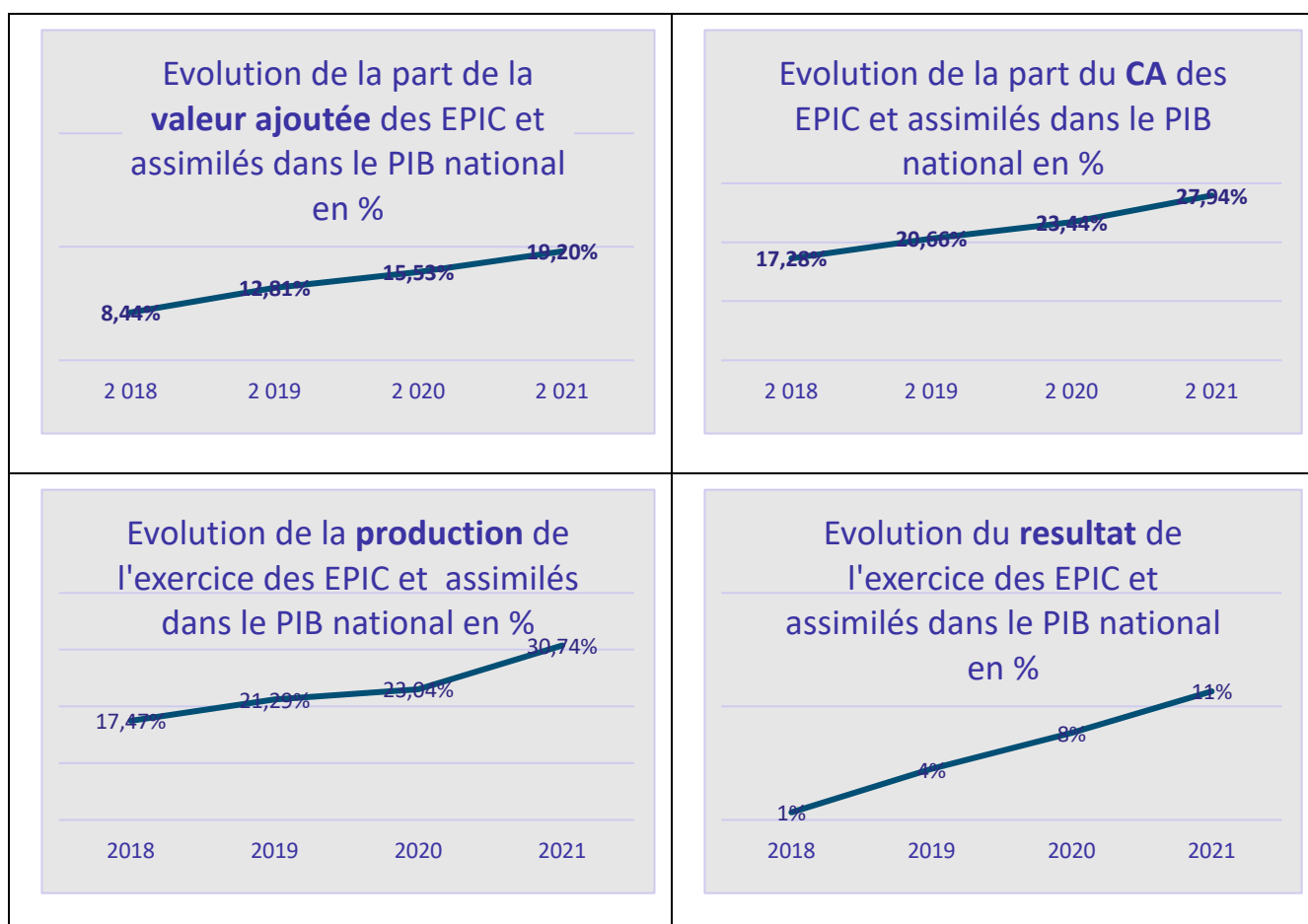


**8: Parts de l'État dans les 14 établissements susmentionnés**

## 1.5.2. Un poids important dans l'économie nationale et le développement du pays

L'analyse distingue entre deux grandes catégories d'EP, d'une part, celle des EPIC, des SCP et assimilés et d'autre part celle des EPA et structures similaires. Autrement dit, cette analyse est basée principalement sur leur mode de comptabilité (publique ou commerciale). Il s'avère indispensable d'analyser les ratios présentés ci-après, le but ultime étant de mesurer le poids des EPIC, des SCP et assimilés dans l'économie nationale. Le premier ratio permet d'apprécier la contribution de l'ensemble des EPIC, des SCP et assimilés à la richesse du pays.

En effet, leur valeur ajoutée est passée de 8,44% du PIB en 2018 à 19,20% du PIB en 2021, d'après la Banque Mondiale. Ceci montre l'importance de ces entreprises au niveau de la richesse nationale.



9: Évolution de la contribution des EPIC et assimilés au PIB national

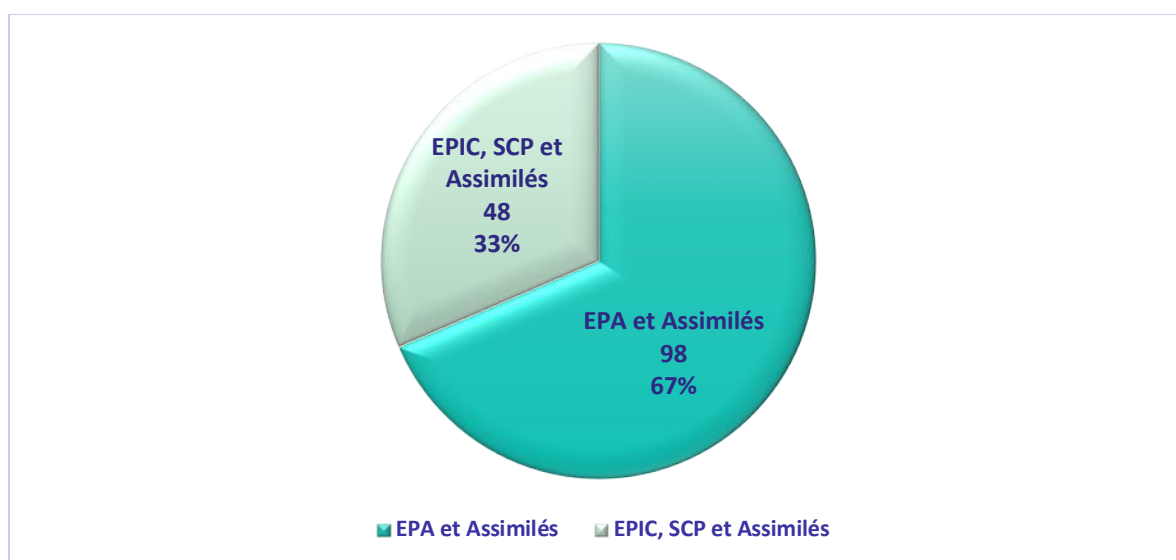


## II. Performances économiques & financières

Cette partie apporte une dimension économique et financière à l'analyse. Elle fait la distinction entre deux grandes typologies.

La première regroupe les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial, les sociétés à capitaux publics, ainsi que certains établissements à Statut Particulier qui tiennent une comptabilité générale (CNAM, AROTR, CHNY, etc.). 48 EP, dont l'information était suffisamment disponible, figurent dans cette première catégorie.

La deuxième catégorie étudiée comprend l'ensemble des Établissements Publics à caractère Administratif et huit assimilés n'ayant pas tenu une comptabilité commerciale. Ces EP n'ont pas de chiffre d'affaires, leurs ressources proviennent quasiment de subventions accordées par l'État, de dons et de recettes propres. Cette catégorie se compose de 98 EP.



10: Répartition des EP par 2 typologies de statuts

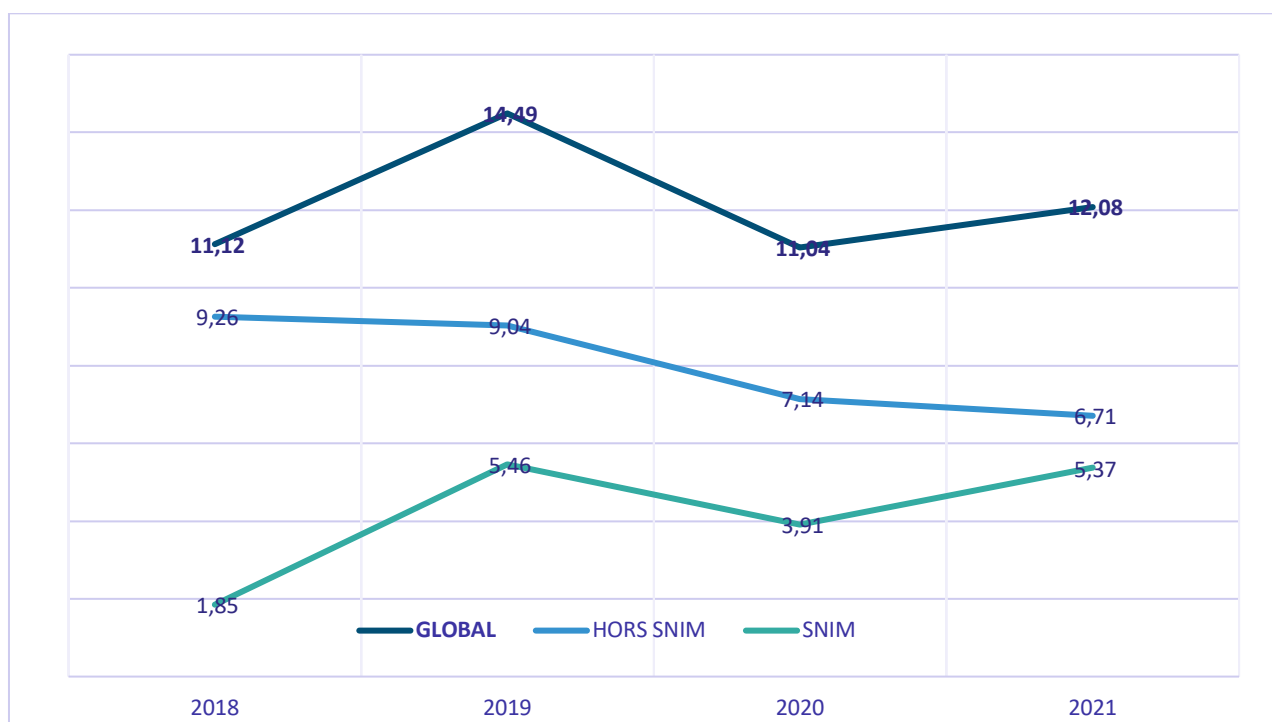
### 2.1. Les activités et résultats

Les activités des entreprises publiques sont appréhendées à travers 5 principaux indicateurs de performance financière et économique. Ces indicateurs consistent à passer en revue les types de ressources dont bénéficient les EP, leur investissement, leur chiffre d'affaires, leur valeur ajoutée, leurs charges, ainsi que leur résultat net.

## 2.1.1. EPIC, SCP et assimilés

Compte tenu de son poids dans l'économie nationale, de sa particularité juridique ainsi que de ses indicateurs financiers, la SNIM fera l'objet d'une analyse indépendante du portefeuille d'EP.

A cet effet, l'analyse portera sur l'évolution des différents indicateurs par année en incluant puis en excluant les réalisations de la SNIM.



II: Évolution du volume global d'investissement (Milliards MRU)

### a. Les investissements

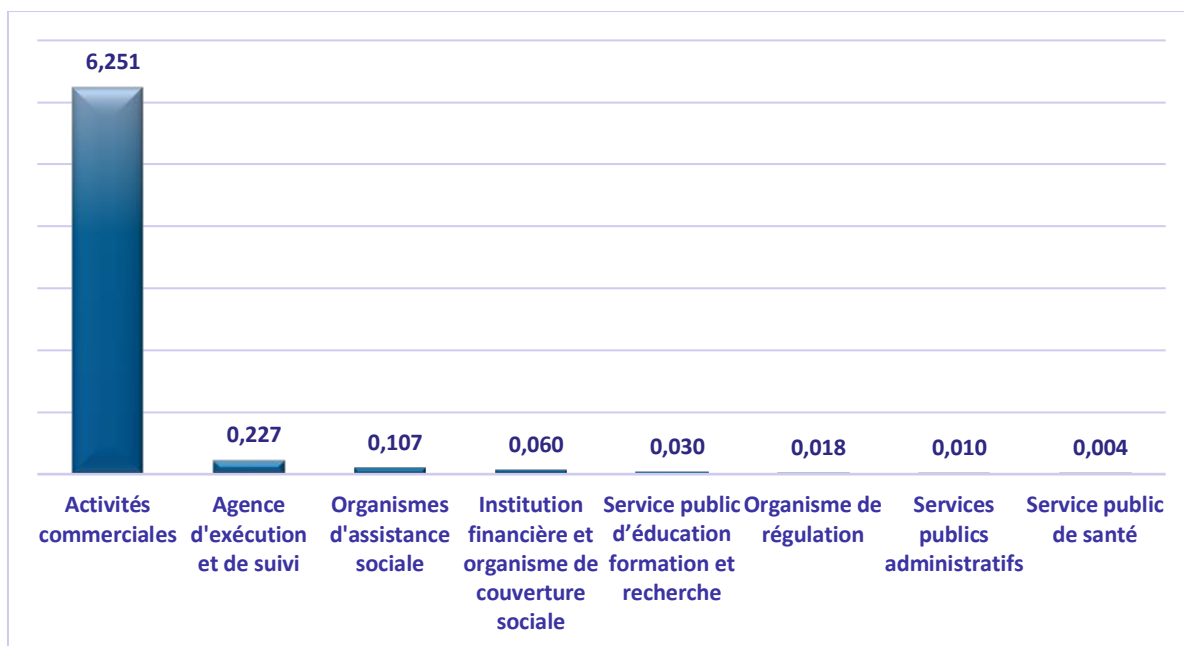
Les investissements reflètent les efforts consentis d'expansion et de modernisation des outils et moyens d'une entreprise.

Sur la période [2018-2021], les investissements globaux du secteur public, ont connu une évolution pour les EP hors SNIM ils passent de 9,26 milliards en 2018 à 12,08 milliards en 2021 et pour la SNIM ils passent de 1.85 milliards en 2018 à 5,37 milliards en 2021.

Hors SNIM, l'investissement le plus important est celui de la SMH et MAURITEL SA

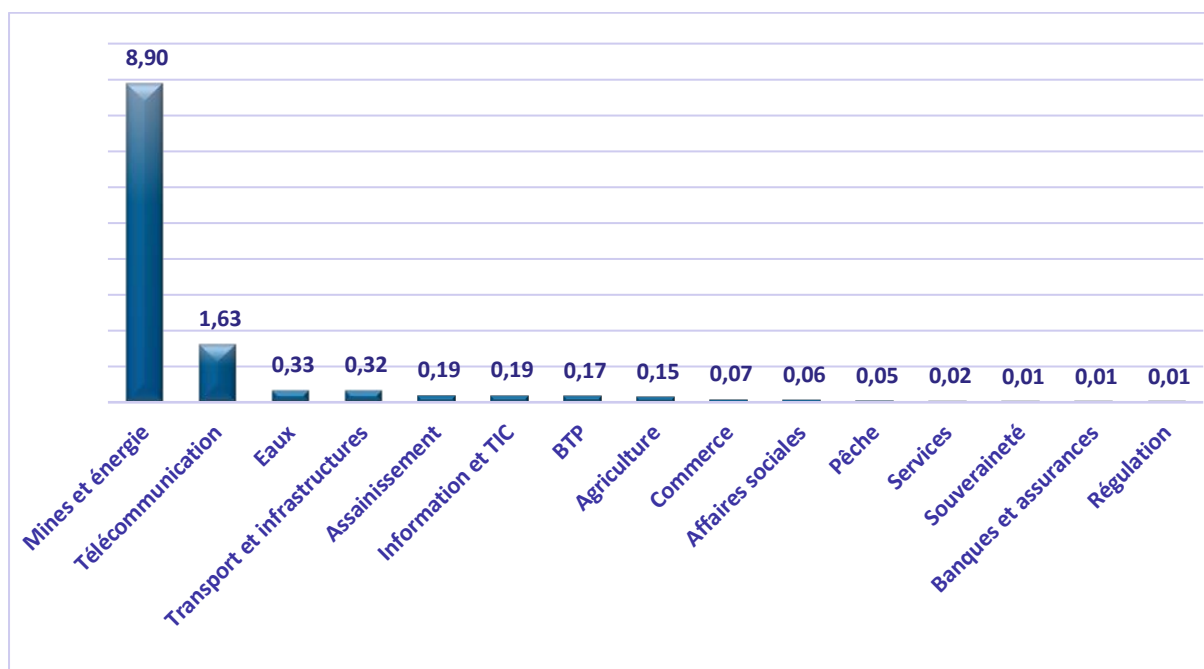
En 2021, le volume global investi par les 60 établissements étudiés s'élève à près de 6,71 Milliards MRU hors SNIM. Ces investissements sont réalisés principalement par des EP à vocation commerciale représentant plus de 93% du volume global.





### I2: Répartition des volumes d'investissement en 2021 hors SNIM par vocation (milliards MRU)

Le secteur des mines et énergies est le secteur prédominant en termes de volumes d'investissements, représentant ainsi 74,66% du total des investissements des EPIC, SCP et assimilés. Il est suivi par celui des télécommunication (13,50%).



### I3: Répartition des volumes d'investissement par secteur en 2021 (milliards MRU)

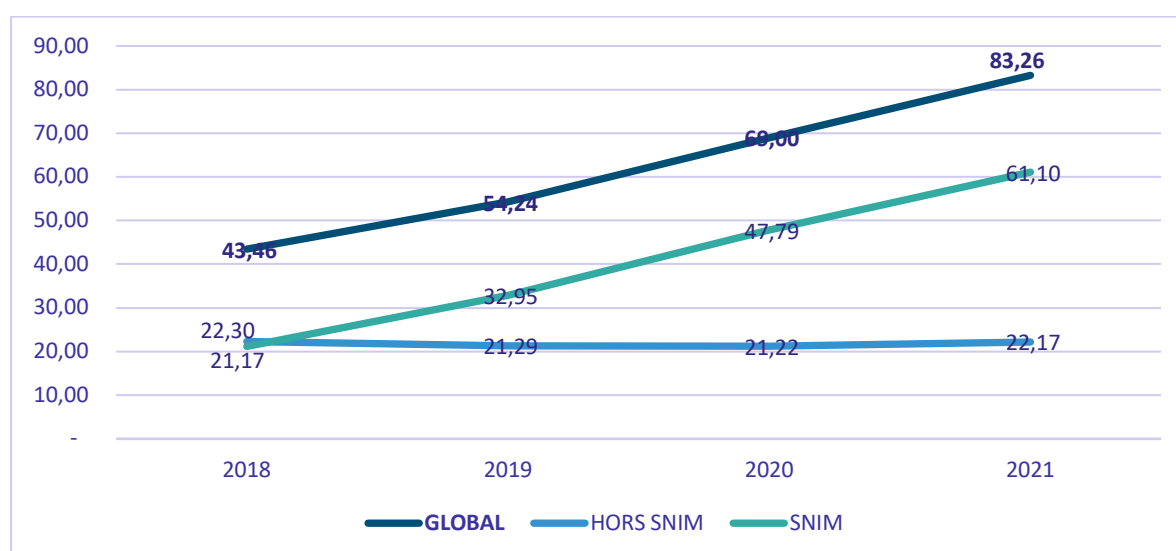
L'effort d'investissements des EP est adossé aux visions stratégiques de l'État couvrant des secteurs à forte valeur ajoutée dont le secteur des télécommunications, celui des eaux, mines et énergie, etc. Ces derniers représentent plus de 94% des investissements réalisés en 2021 et ont pour principale vocation des activités commerciales.

## I8: Volumes de l'investissement en 2021

Entreprise publique	Investissement en 2021 (milliards MRU)
<b>SNIM</b>	5 374 000 000
<b>SMH</b>	3 006 279 837
<b>MAURITEL</b>	1 618 018 023
<b>SNDE</b>	282 644 295
<b>MAADEN</b>	220 447 129
<b>ONAS</b>	188 942 455
<b>SOMAGAZ</b>	158 352 396
<b>SONADER</b>	144 792 030
<b>PAN</b>	121 319 357
<b>SOMELEC</b>	106 611 210
<b>PANPA</b>	88 211 201
<b>RM</b>	85 228 411
<b>LNTP</b>	81 533 334
<b>TVM</b>	79 100 151
<b>STP</b>	75 213 756

### b. Chiffre d'affaires

Cet indicateur concerne en premier lieu les entreprises dont les comptes sont tenus suivant les normes de la comptabilité commerciale et celles dont les activités sont à but lucratif.

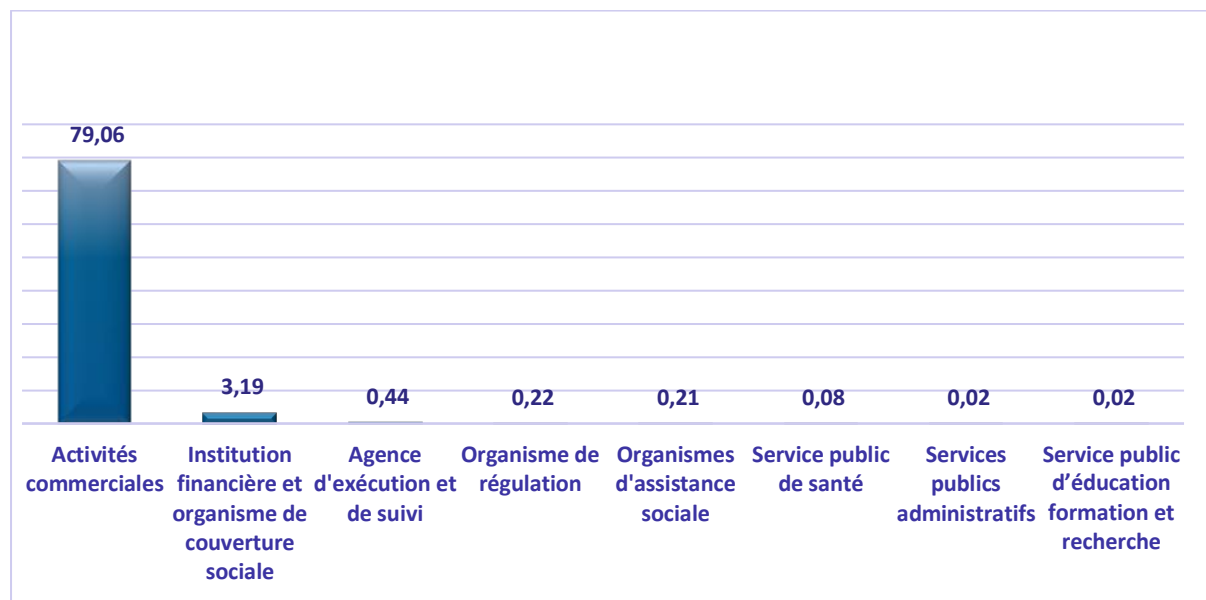


I4: Évolution du chiffre d'affaires des EPIC, SCP et assimilés (milliards MRU)

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC), la Mauritel SA et la CNAM ont activement contribué à la formation du chiffre d'affaires en 2021 grâce à l'amélioration de leurs services, à l'extension des réseaux ainsi qu'à l'augmentation de la production suite aux investissements réalisés.

Suite à l'augmentation des prix du minerai de fer, ainsi que l'accroissement de sa production dans le cadre de la réalisation de son objectif de 25 Millions de tonnes, la SNIM a aussi contribué à l'amélioration du chiffre d'affaires global du portefeuille de l'État durant ces quatre dernières années.

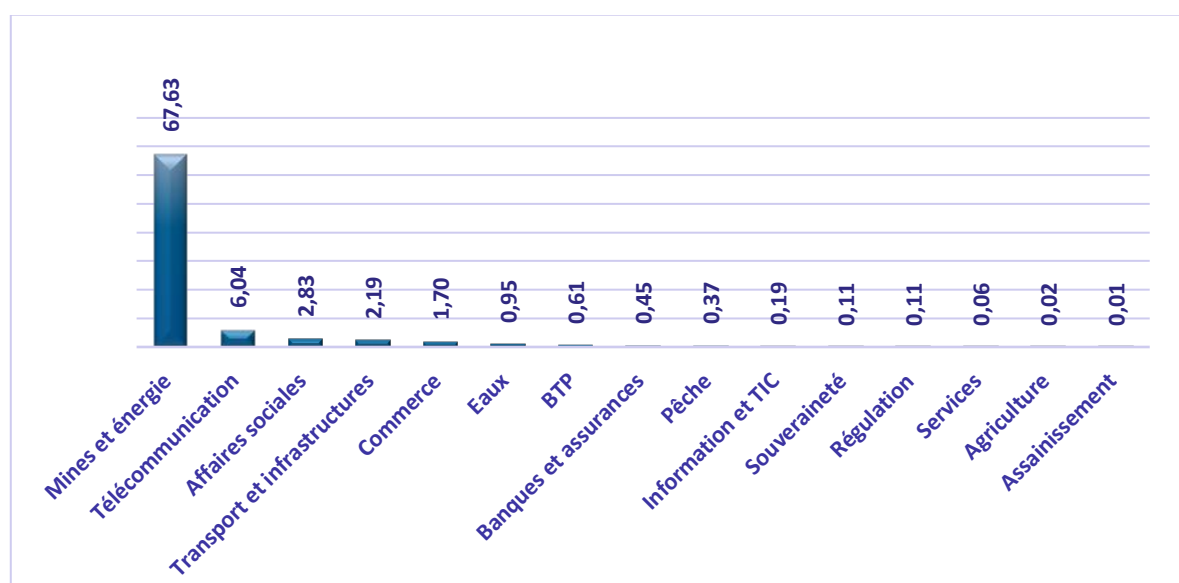
Les entreprises qui génèrent le plus de chiffre d'affaires sont celles à caractère commercial, leur chiffre d'affaires représente environ 94,95% du volume global de 2021.



15: Répartition du chiffre d'affaires en 2021 par vocation (en milliards MRU)

Le secteur des mines et de l'énergie est le secteur prédominant en termes de chiffre d'affaires, représentant 81,23% du chiffre d'affaires global des EPIC, SCP et assimilés.

Il est suivi par le secteur des Télécommunications (7,25%) et celui des affaires sociales (3,40%).



16: Répartition du chiffre d'affaires par secteur en 2021 (milliards MRU)

En 2021, sept entreprises publiques génèrent plus d'un milliard chacune, elles font seules, plus de 78 milliards MRU de chiffre d'affaires, soit 93,71% des réalisations globales du chiffre d'affaires. Parmi elles, la SNIM représente 73,38% du global du chiffre d'affaires.

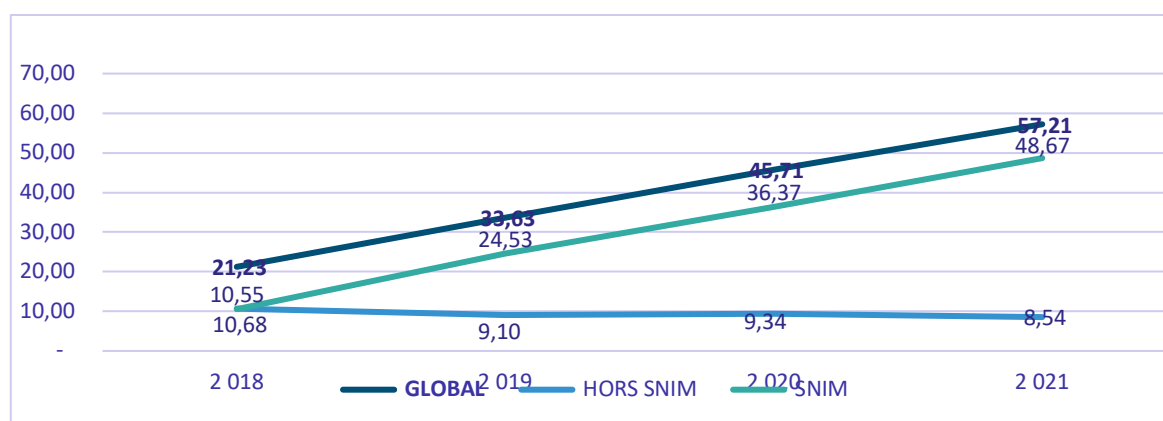
### 19: Volumes des chiffres d'affaires en 2021

Entreprise publique	Chiffres d'affaires en 2021 (milliards MRU)
<b>SNIM</b>	61 095 000 000
<b>MAURITEL</b>	5 969 967 592
<b>SOMELEC</b>	5 507 639 444
<b>CNAM</b>	1 727 115 794
<b>PANPA</b>	1 437 101 107
<b>CAMEC</b>	1 270 536 641
<b>CNSS</b>	1 018 664 617
<b>SNDE</b>	876 222 132
<b>SOMAGAZ</b>	584 844 099
<b>PAN</b>	530 930 003
<b>SNAAT</b>	349 765 229
<b>SMCP</b>	331 778 420
<b>MAADEN</b>	276 735 772
<b>CDD</b>	168 959 807
<b>DAMANE</b>	151 787 606

### c. Valeur ajoutée

La valeur ajoutée permet de mesurer la richesse brute créée par une entreprise du fait de ses activités courantes. Celle-ci a beaucoup fluctué, pour l'ensemble des entreprises publiques sur la période [2018-2021]. Elle passe de 21,23 milliards MRU en 2018 à 57,21 milliards MRU en 2021, soit une augmentation de 269% par rapport à 2018 et une progression croissante pour les quatre années.

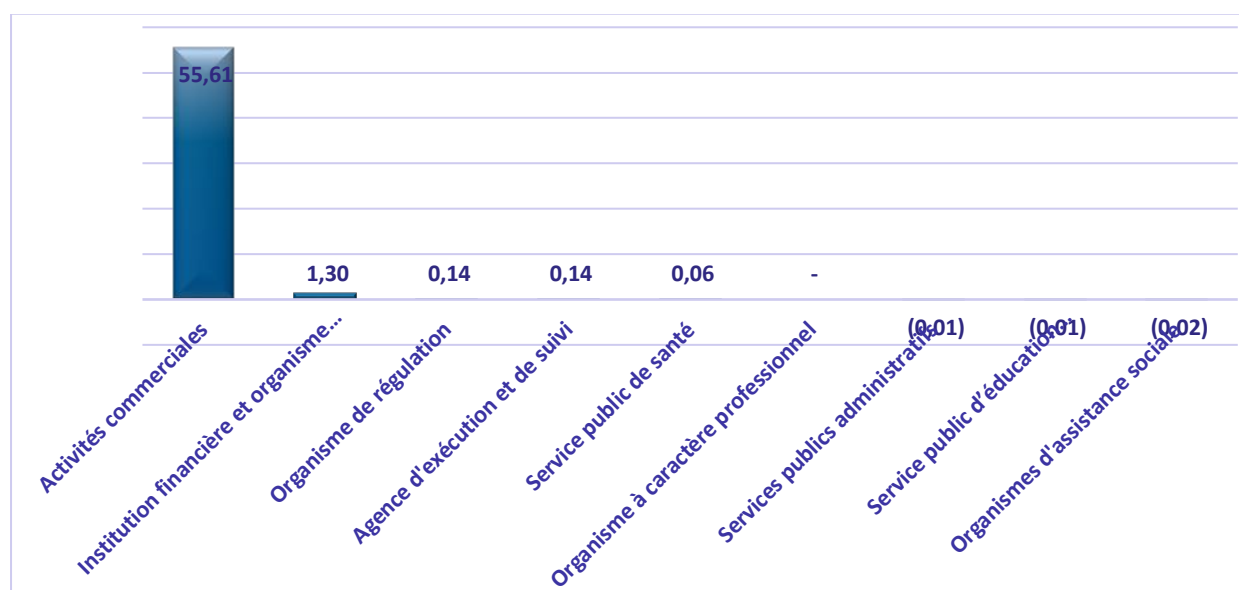
Hors SNIM, elle est en baisse à cause de l'impact de la pandémie du coronavirus sur plusieurs EP qui ont fait une valeur ajoutée négative sur la période étudiée affichant en 2021 une valeur de 8,54 milliards MRU soit une baisse de 8,59% par rapport à 2020.



17: Évolution du volume global des charges des EPIC et assimilés (milliards MRU)

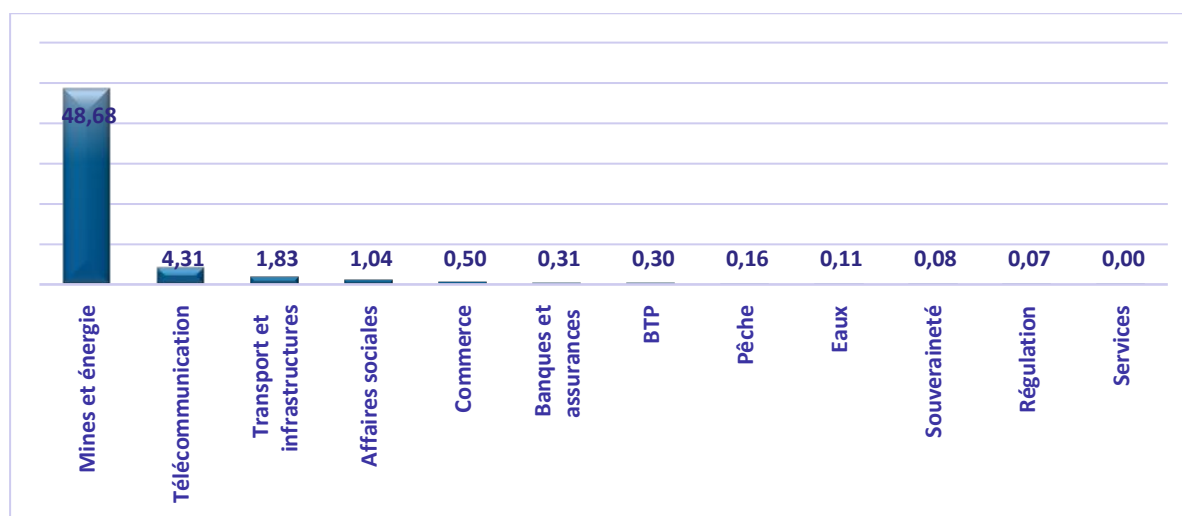
En effet, la SNIM est l'entreprise qui affiche la valeur ajoutée la plus importante, pour l'ensemble des entreprises publiques sur la période [2018-2021] avec une augmentation chaque année, qui passe de 10,55 Milliards MRU en 2018 à 48,67 Milliards MRU en 2021.

Les entreprises qui contribuent le plus à la croissance économique sont celles à vocation commerciale dont la valeur ajoutée globale en 2021 est de 55,61 milliards MRU. Les institutions financières et organismes de couverture sociale, quant à elles, ressortent en deuxième position avec une valeur ajoutée de 1,30 milliards MRU, suivies par les organismes de régulation et les agences d'exécution et de suivi avec une valeur ajoutée de 0,14 milliards MRU chacune.



18: Répartition de la valeur ajoutée en 2021 par vocation (milliards MRU)

Le secteur des mines et de l'énergie est le secteur prédominant en termes de valeur ajoutée, représentant ainsi 85,09% de l'ensemble du portefeuille. Il est suivi par le secteur des Télécommunication (7,53%) ensuite par celui du transport et des infrastructures (3,19%).



19: Répartition de la valeur ajoutée par secteur en 2021 (milliards MRU)

Compte tenu de la nature du secteur dans lequel opère la SNIM, celle-ci affiche la valeur ajoutée la plus élevée en 2021 atteignant ainsi un montant de 48,671 milliards MRU avec 85,07% des réalisations globales de l'ensemble des EPIC, SCP et assimilés étudiés.

## 20: Volumes de la valeur ajoutée des EPIC et assimilés en 2021

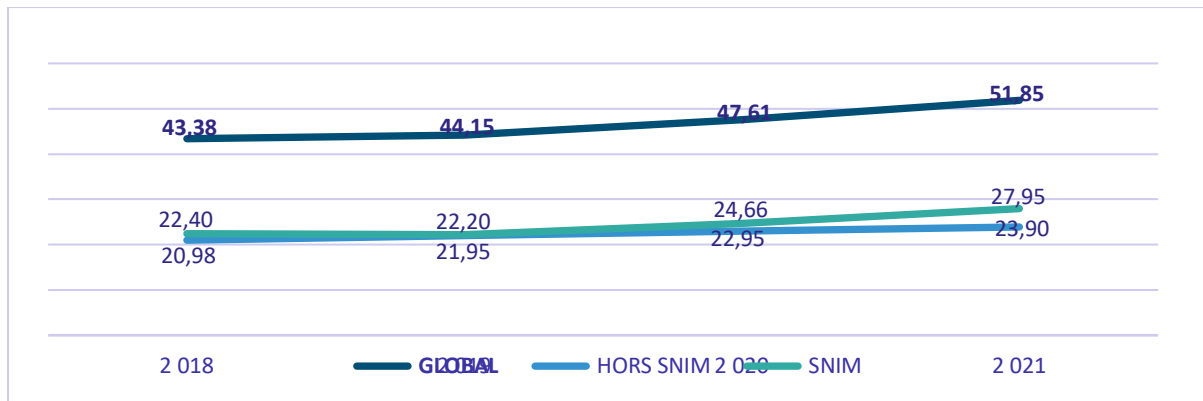
Entreprise publique	Valeur ajoutée en 2021 (milliards MRU)
<b>SNIM</b>	48 671 000 000
<b>MAURITEL</b>	4 287 728 725
<b>PANPA</b>	1 251 137 104
<b>CNAM</b>	523 627 626
<b>PAN</b>	482 107 707
<b>CNSS</b>	461 790 298
<b>SMCP</b>	304 142 493
<b>MAADEN</b>	219 948 627
<b>CAMEC</b>	219 199 937
<b>SNAAT</b>	185 505 541
<b>SOMAGAZ</b>	154 057 748
<b>CDD</b>	141 851 771
<b>ISKAN</b>	112 636 224
<b>EPBR</b>	111 091 653
<b>TDM</b>	106 219 251

### d. Charges

Les charges analysées au niveau de cette partie du rapport couvrent les charges globales du portefeuille des EP comportant, entre autres, les consommations intermédiaires, les charges du personnel et les autres charges (fiscales, dotations, frais financiers, etc.)

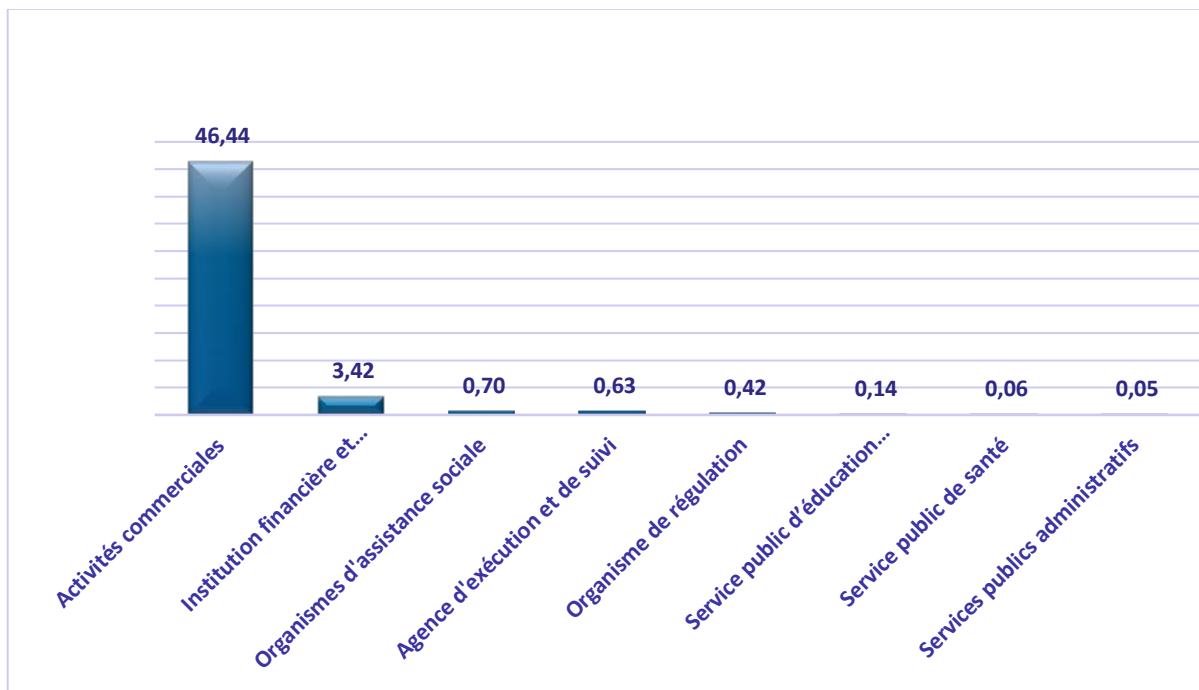
Les charges de consommations intermédiaires regroupent à leur tour les achats consommés, les achats de sous-traitance, les charges externes liées à l'investissement et les charges externes liées à l'activité.

Les charges globales des EPIC, SCP et assimilés passe sur la période 2018-2021 de 43,38 Milliards MRU à 51,85 Milliards MRU, soit une hausse de 19,53% par rapport à 2018. L'évolution montre une augmentation légère pour chacune des quatre années. Sur la même période, les dépenses de la SNIM représentent en moyenne presque la moitié du volume total de l'ensemble des EP étudiés.



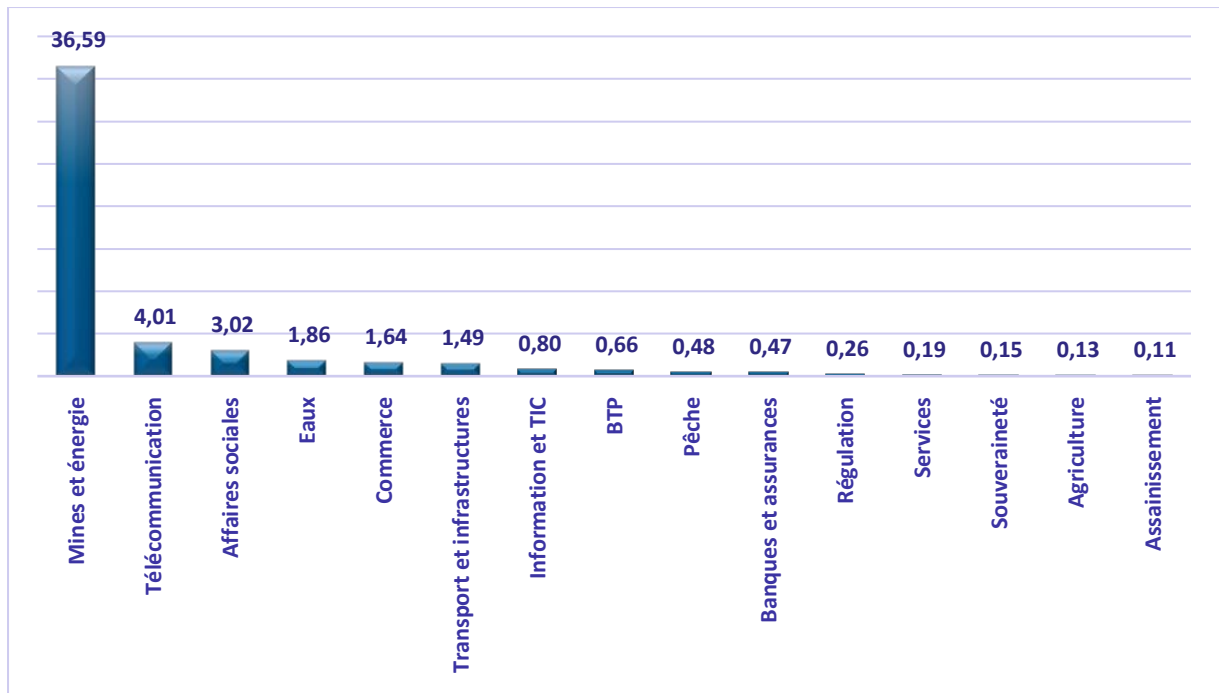
20: Évolution du volume global des charges des EPIC et assimilés (milliards MRU)

Les entreprises qui ont le plus de charges sont celles à vocation commerciale dont les charges en 2021 sont de 46,44 milliards MRU. Les institutions financières et organismes de couverture sociale, quant à elles, ressortent en deuxième position avec des charges de 3,42 milliards MRU, suivies par les organismes d'assistance sociale avec des charges de 0,70 milliards MRU.



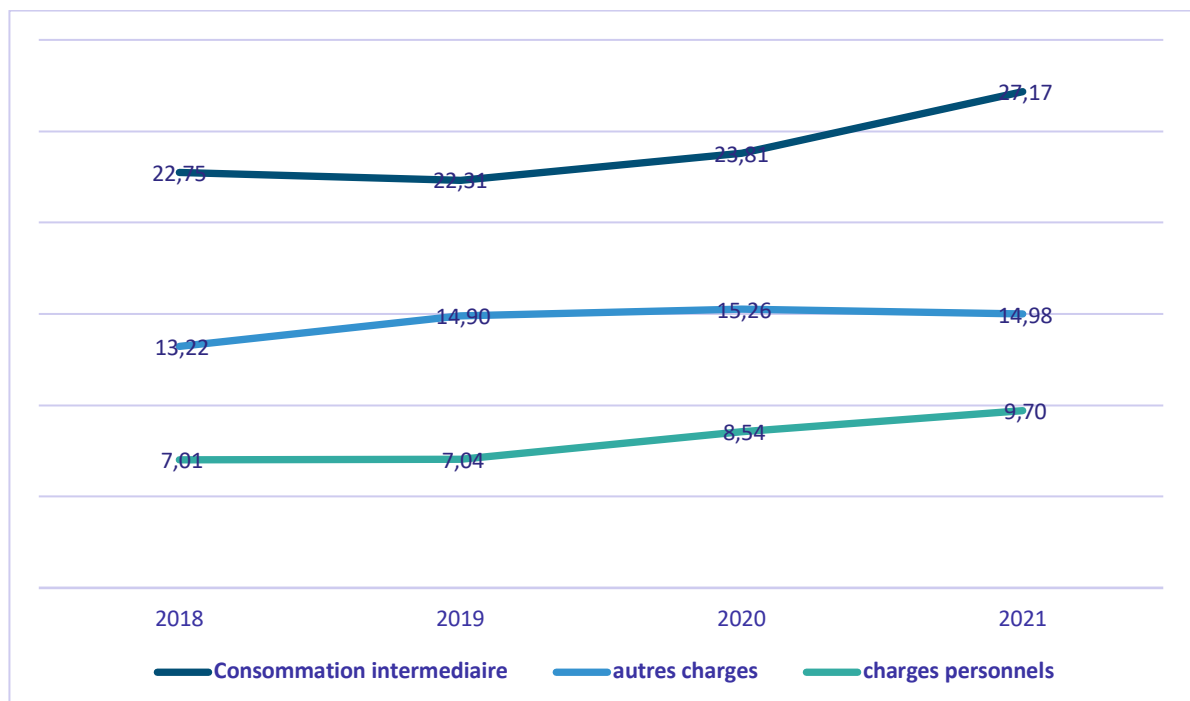
21: Répartition des charges en 2021 par vocation (milliards MRU)

Le secteur des mines et de l'énergie ressort avec les charges les plus élevées du secteur public. Elles ont atteint une valeur de plus de 36,59 milliards MRU en 2021, représentant ainsi 70,58% des charges de l'ensemble des secteurs. Il est suivi par celui des Télécommunications (7,74%) puis par celui des affaires sociales (5,82%).



22: Répartition des charges par secteur en 2021 (Milliards MRU)

Les charges de consommations intermédiaires représentent 52,39% du total des charges en 2021, soit une valeur de 27,17 milliards MRU. Les charges du personnel, quant à elles, représentent 18,71% du total des charges du secteur public soit une valeur de 9,70 milliards MRU.



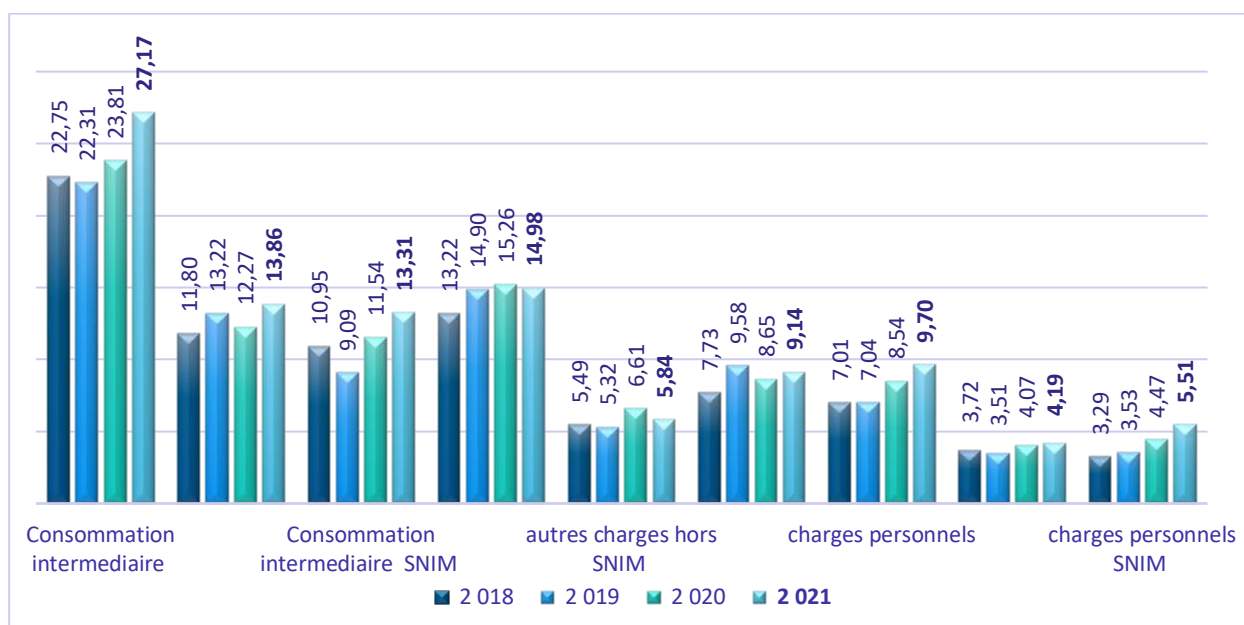
23: Évolution des charges par nature (Milliards MRU)

Les charges de la SNIM sont les plus élevées. Elles ont atteint une valeur de 27,95 milliards MRU en 2021.



## 2I: Volumes des charges des EPIC et assimilés en 2021

Entreprise publique	Charges en 2021 (milliards MRU)
<b>SNIM</b>	27 952 000 000
<b>SOMELEC</b>	7 166 776 413
<b>MAURITEL</b>	3 876 515 888
<b>SNDE</b>	1 717 528 972
<b>CNAM</b>	1 572 741 186
<b>CNSS</b>	1 382 781 012
<b>CAMEC</b>	1 203 057 038
<b>PANPA</b>	612 024 833
<b>SMH</b>	568 197 581
<b>SOMAGAZ</b>	557 569 278
<b>STP</b>	487 603 325
<b>SNAAT</b>	342 918 653
<b>TVM</b>	323 480 163
<b>PAN</b>	283 660 175
<b>RADIO</b>	263 991 557

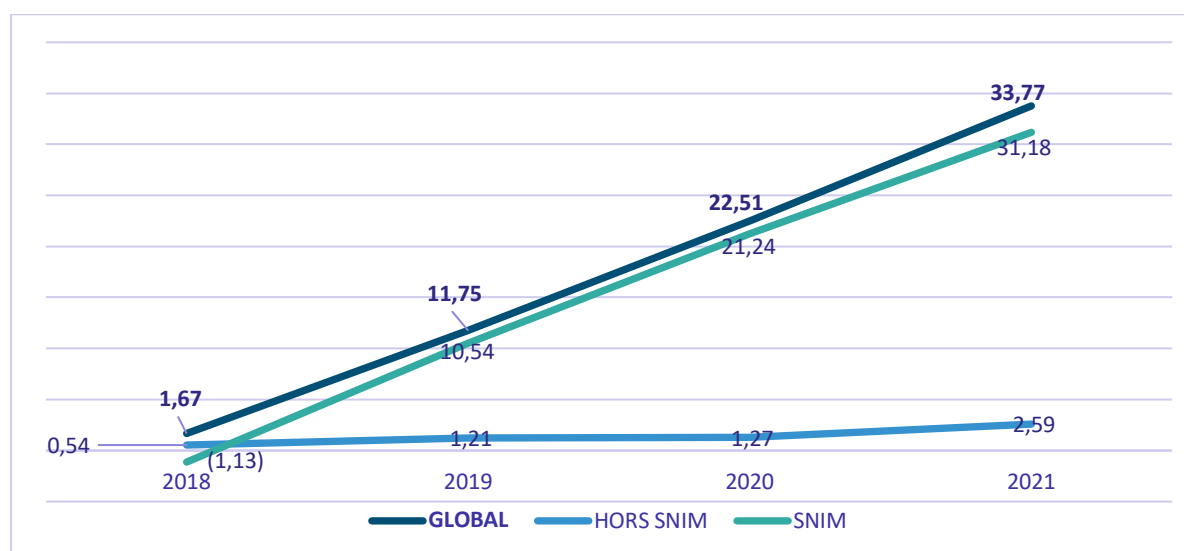


24: Distinction entre les différentes charges (milliards MRU)

### e. Résultat net

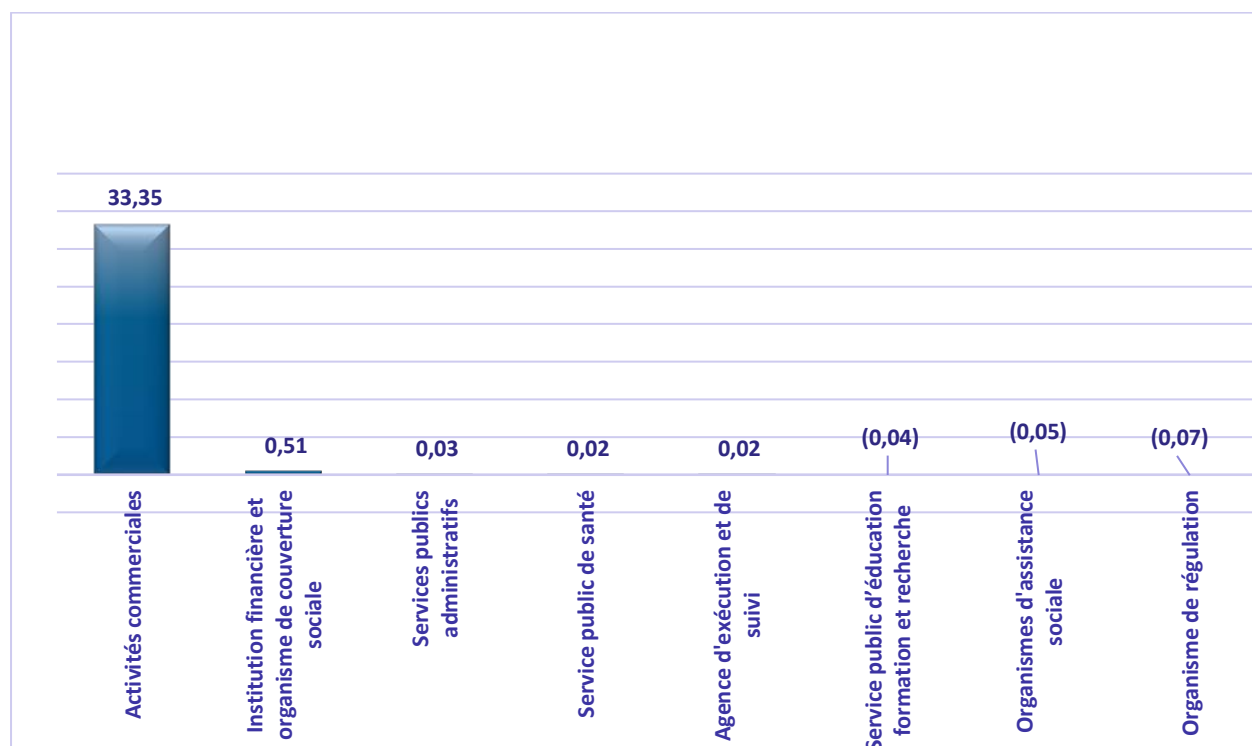
Le résultat net mesure la rentabilité d'une entreprise. Il constitue la différence entre les produits et les charges. Il s'agit d'un indicateur qui montre des informations sur la performance globale de l'entreprise.

Les résultats nets affichés par le portefeuille d'EPIC, SCP et assimilés sont positifs pour la plupart entre eux. Le pic observé en 2021 s'explique par la forte augmentation des prix du minerai de fer sur le marché international.



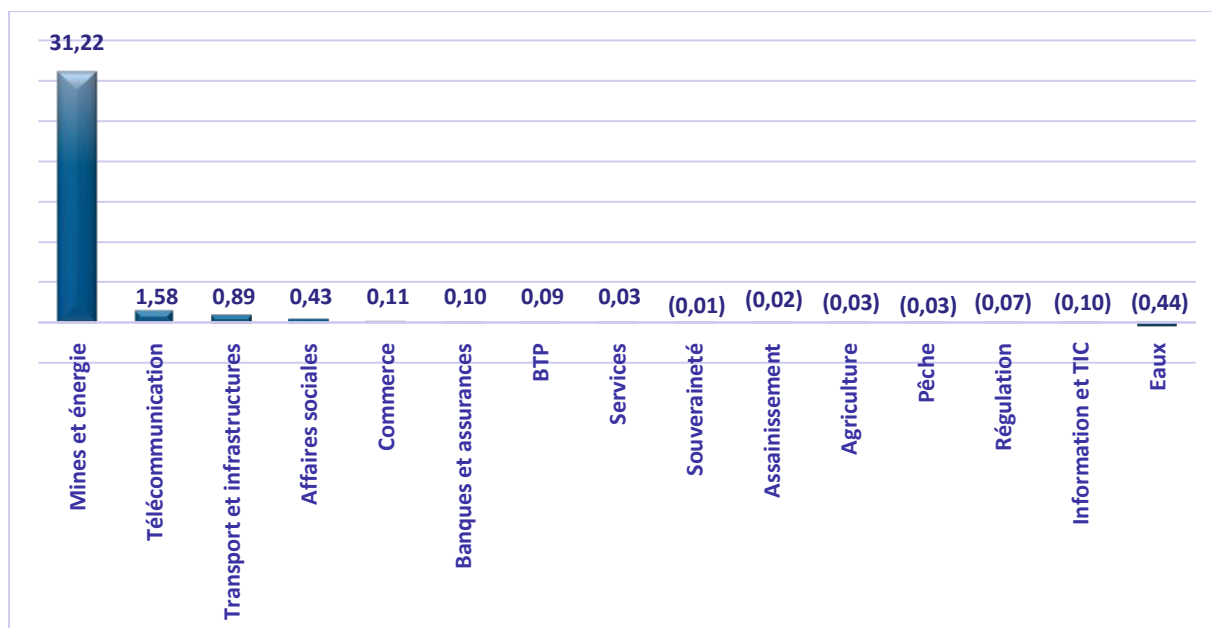
25: Évolution du résultat net des EPIC, SCP et assimilés (milliards MRU)

Les activités commerciales ressortent avec les meilleurs résultats nets en termes de valeur. Ces derniers s'élèvent à plus de 33,35 milliards MRU en 2021.



26: Répartition du résultat net selon la vocation des EPs (Milliards MRU)

Le résultat net du secteur des mines et énergie prédomine les autres secteurs. Il a atteint une valeur de plus de 31,22 milliards MRU en 2021. Il est suivi par le secteur des télécommunications (1,58 milliards MRU) puis par celui de Transport et infrastructures (0,89 milliards MRU).



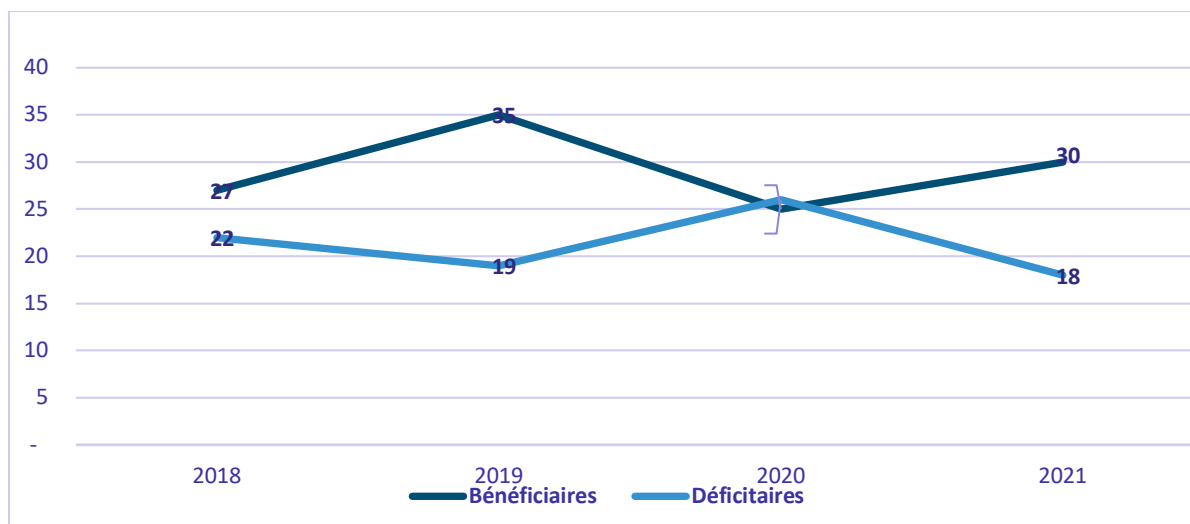
27: Répartition résultat net par secteur en 2021 (milliards MRU)

Le secteur des mines et de l'énergie est largement dominé par la SNIM. Celle-ci a enregistré un résultat net de plus de 31,176 milliards MRU en 2021.

## 22: Volumes du résultat net des EPIC et assimilés en 2021

Entreprise publique	Résultat net en 2021 (milliards MRU)
SNIM	31 176 000 000
MAURITEL	1 577 747 294
PANPA	706 146 087
ONSER	222 518 721
CNSS	214 880 736
CNAM	192 537 215
PAN	182 415 147
CAMEC	136 110 984
MAADEN	114 045 728
SMCP	109 748 122
ISKAN	86 360 001
DAMANE	61 120 637
APCM	30 373 651
SONADER	23 782 744
ONMT	22 997 073

De manière plus détaillée, le nombre d'entreprises déficitaires a diminué pour l'année 2021, soit une baisse de 8 entreprises, alors que le nombre des EP bénéficiaires a augmenté passant de 25 en 2020 à 30 en 2021. Le déficit constaté est principalement la conséquence de la performance négative de la SNDE qui est de (-0,66 Milliards MRU), de la CNM (-0,13 Milliards MRU) et autres pour une valeur totale de (-1,22 Milliards MRU).



28: Évolution de la répartition de la rentabilité des EPIC, SCP et assimilés

## 2.1.2. EPA et assimilés

### a. Ressources

Les ressources des Établissements Publics à caractère Administratif (EPA) sont quasiment constituées de subventions et dotations budgétaires accordées par l'État.

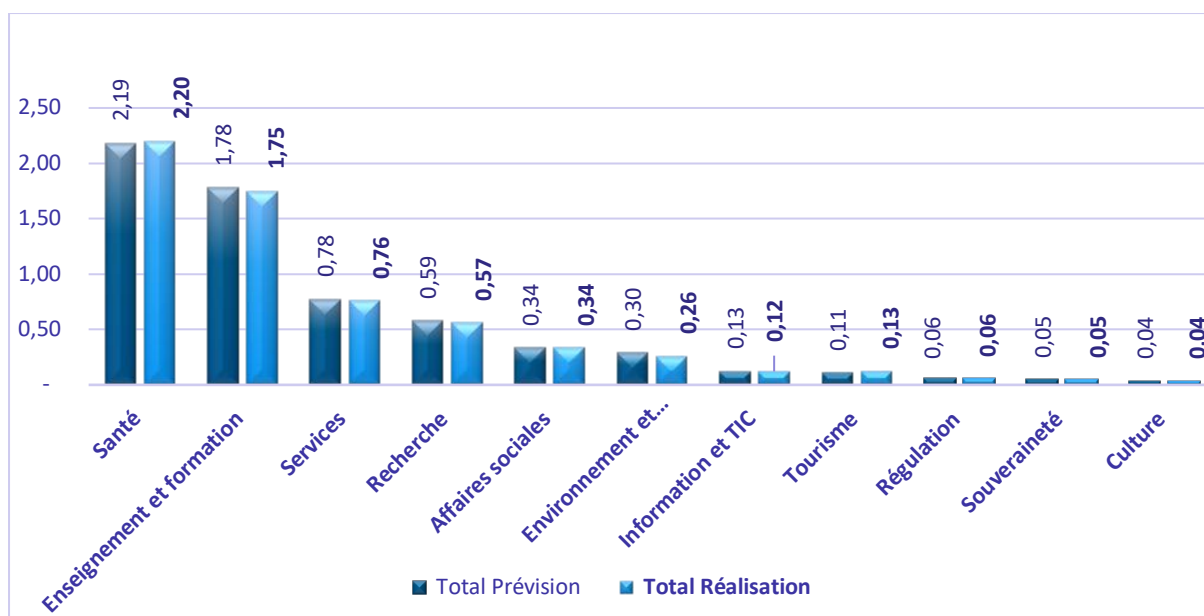
Ces ressources peuvent comprendre également des recettes propres et parfois des dons, des legs, ...etc.

Concernant les EPA étudiés, les prévisions du budget sont légèrement supérieures à leur réalisation et leur évolution est ascendante sur la période [2018-2021]. En effet, le taux moyen de réalisation est de 92.55% sur les quatre dernières années.



29: Évolution des ressources en 2021 (Milliards MRU)

Les ressources du secteur de la Santé ont été plus de 2.2 Milliards MRU en 2021, suivies par le secteur de l'Enseignement et la formation avec 1,75 Milliards MRU puis par celui des Services 0.76 Milliards MRU.



30: Ressources par secteur en 2021 (Milliards MRU)

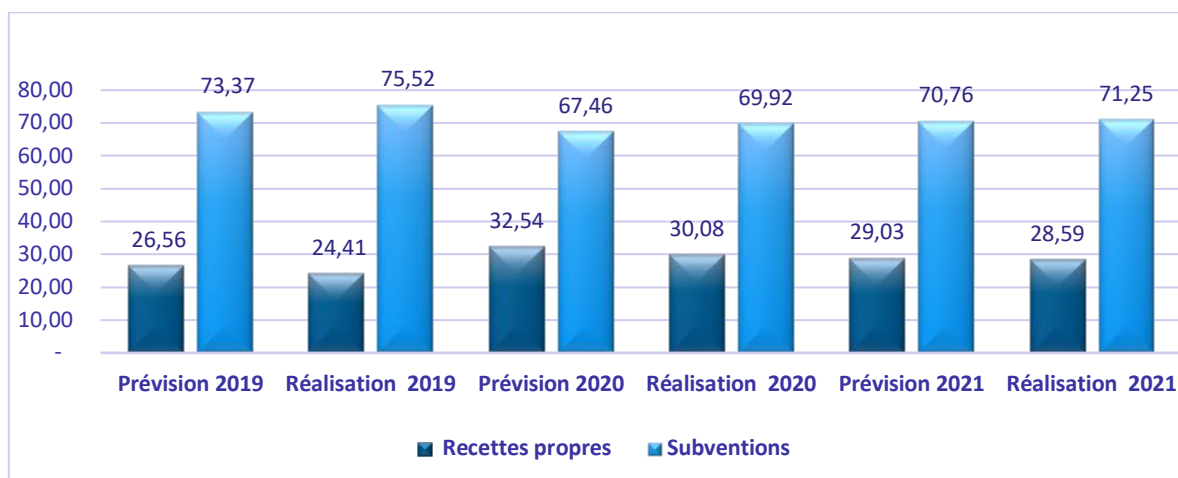
La forte concentration des subventions accordées aux secteurs de la santé, de l'enseignement et formations et des services montrent bien que l'État accorde la priorité à ces trois secteurs sociaux.

L'analyse des ressources réalisées en 2021 pour les EPA montre que l'UNA a pu réaliser 570 670 616 MRU, suivie de l'ANRPTS avec un montant de 507 670 616 MRU, et par le CHN avec un montant de 364 813 796 MRU.

### 23: Volumes des ressources réalisées des EPIC et assimilés en 2021

Entreprise publique	Ressources réalisées en 2021
UNA	570 670 616
ANRPTS	507 431 158
CHN	364 813 796
CNC	308 484 857
CNOU	249 529 435
HCZ	240 371 348
IMROP	189 215 232
CHME	219 306 478
CNO	185 936 743
PNA	128 505 748
IPN	143 425 619
HA	138 856 464
AMI	121 094 728
ISERI	137 363 318
ONT	131 145 573

Une grande partie des ressources des EPA provient des subventions qu'ils perçoivent annuellement de l'État. En 2021, ces dernières représentent 71,25% du volume global des ressources et sont essentiellement constituées de subventions de fonctionnement.

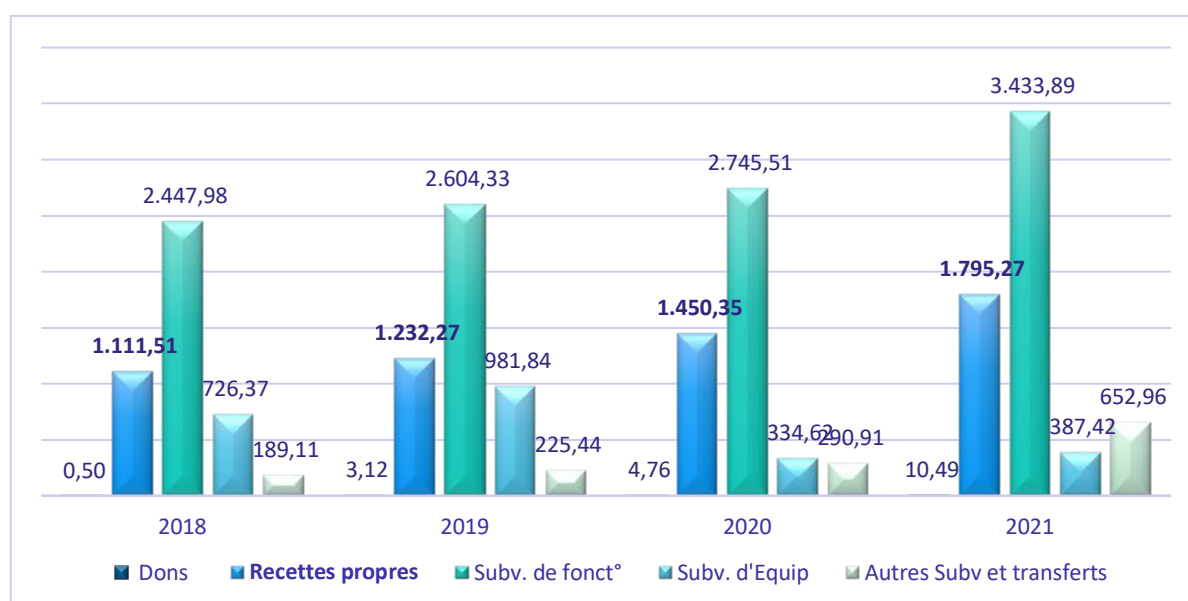


31: Évolution de la répartition des ressources (en %)

Les subventions accordées par l'État se divisent en deux principales catégories :

- La première est une subvention de fonctionnement, elle couvre la grande partie des ressources des EPA ;
- La deuxième catégorie est appelée subvention d'équipement inscrite au budget consolidé d'investissement de l'État (BCI).

De même, certains EPA peuvent bénéficier d'autres subventions provenant de leur tutelle technique. Les ressources des EPA sont principalement liées à leurs activités et le budget alloué à leur expansion et développement, ces ressources augmentent sur la période étudiée passant de 4,83 milliards MRU à 6,28 milliards MRU avec une croissance de 30.14% par rapport à 2020.



32: Évolution de la répartition des Ressources en 2021 (Millions MRU)

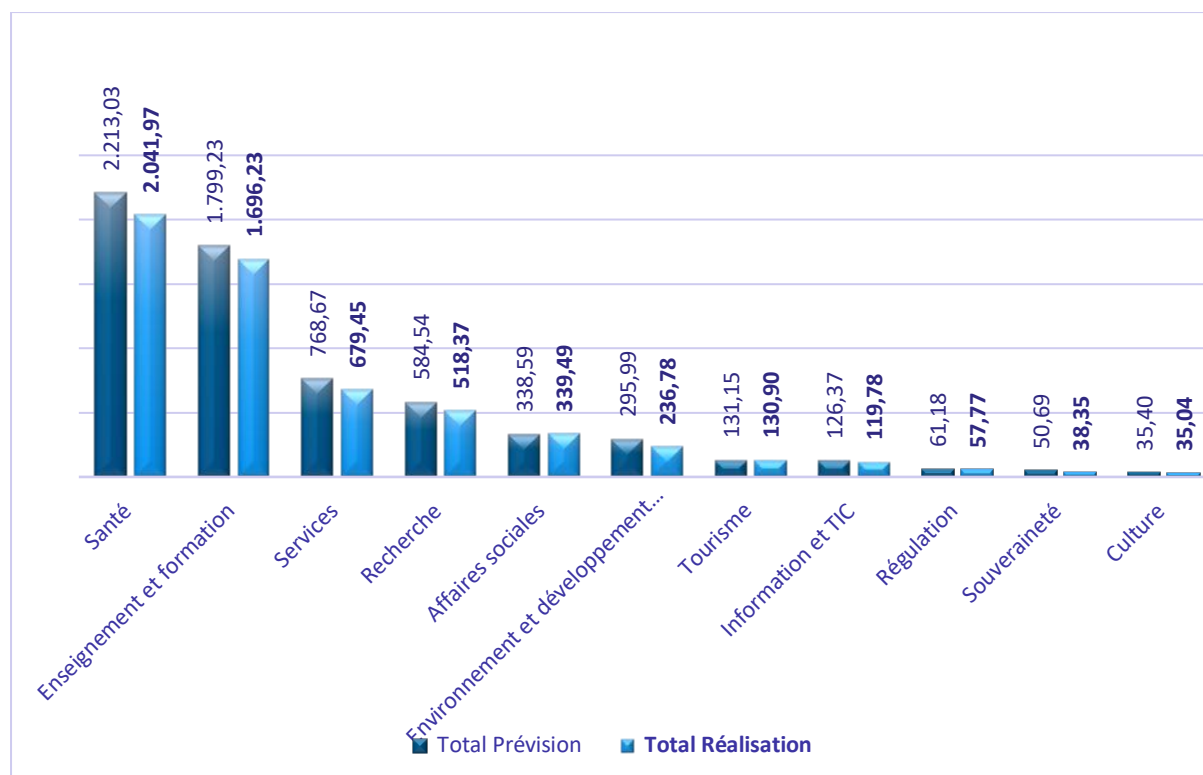
Les subventions de fonctionnement sont passées de 2.447,98 millions MRU en 2018 à près de 3.433,89 millions MRU en 2021. Ceci montre la volonté du gouvernement de renforcer davantage son appui aux EPA, surtout par rapport aux autres subventions.

## b. Charges

Dans un contexte où les charges d'exploitation reflètent souvent le niveau de maturité d'une entreprise et la dynamique de son activité, il est nécessaire d'analyser la structure des dépenses des EPA, le but étant d'atteindre une maîtrise des charges.

Toutes les charges des EPA (fonctionnement courant, investissements, frais de personnel, charges de transfert, etc.) ont été incluses dans l'analyse.

Les prévisions de ces dernières se basent normalement sur les réalisations des années précédentes. Les charges du secteur de la Santé sont les plus importantes parmi celles des secteurs dans lesquels les EPA opèrent. Elles représentent environ 34% du volume des dépenses globales réalisés en 2021. Ce secteur est suivi par celui de l'Enseignement et Formation dont le total des dépenses s'élève à 1 696,23 millions MRU (28,78%).



33: Répartition des charges par secteur en 2021 (Millions MRU)

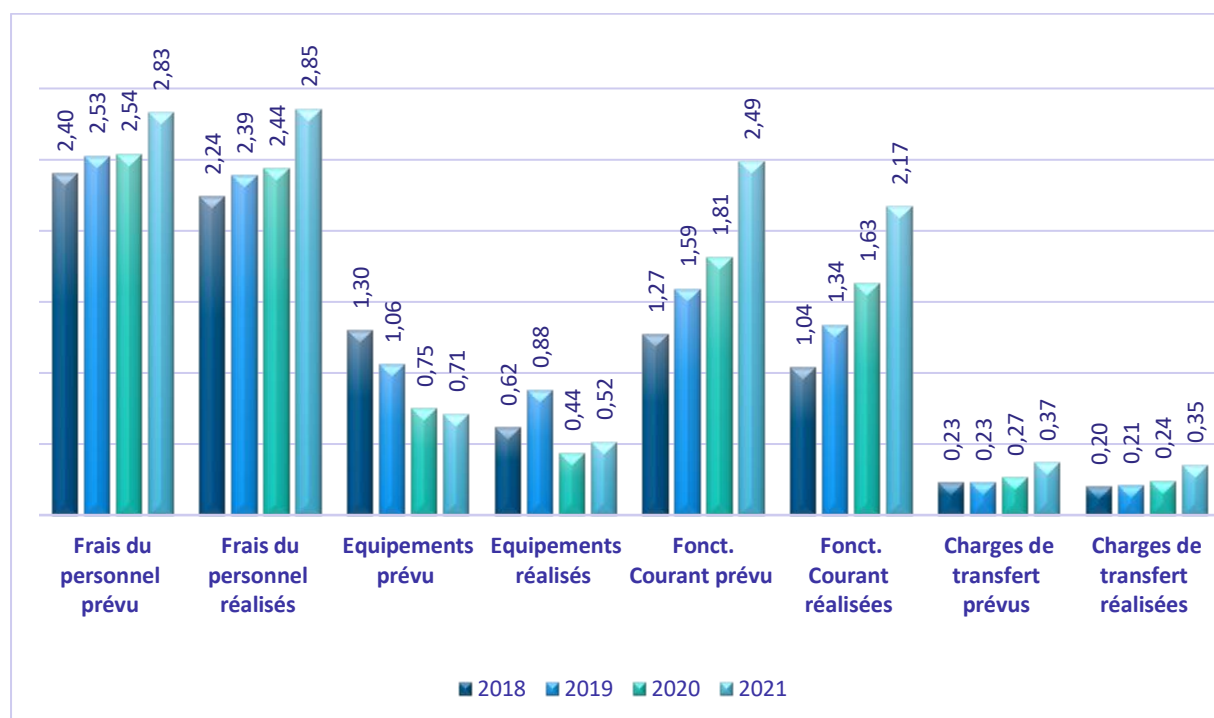
On peut voir que le secteur de la santé à lui seul a plus du tiers, avec 34,64% du total des charges du portefeuille des EPA. Dans le tableau ci-après, on retrouve deux établissements parmi les cinq premiers appartenant au secteur de la santé. Ces cinq accaparent entre eux 31,86% des dépenses des EPA, alors que UNA seule accapare plus de 9% des dépenses des EPA.

## 24: Volumes des charges réalisées des EPA et assimilés en 2021

Entreprise publique	Ressources réalisées en 2021
UNA	570 670 616
ANRPTS	503 039 370
CHN	335 123 523
CNC	308 102 285
CNOU	246 202 112
HCZ	235 813 412
IMROP	184 095 094
CHME	199 832 441
CNO	162 571 731
PNA	115 591 266
IPN	81 678 895
HA	124 434 843
ONT	130 901 209
AMI	119 783 480
ISERI	137 363 318

Les charges des EPA étudiées se caractérisent par la prédominance des charges du personnel. Ce constat est généralement très répandu et s'explique par leur lien direct à l'activité d'exploitation. Elles ont été réalisées à hauteur de plus de 100% en 2021 parce que des EP ont dépassé leurs prévisions.

Par ailleurs, les charges du personnel des EPA représentent 48.43% et les charges de fonctionnement courant 36,85% ce qui fait 85.28% des charges.



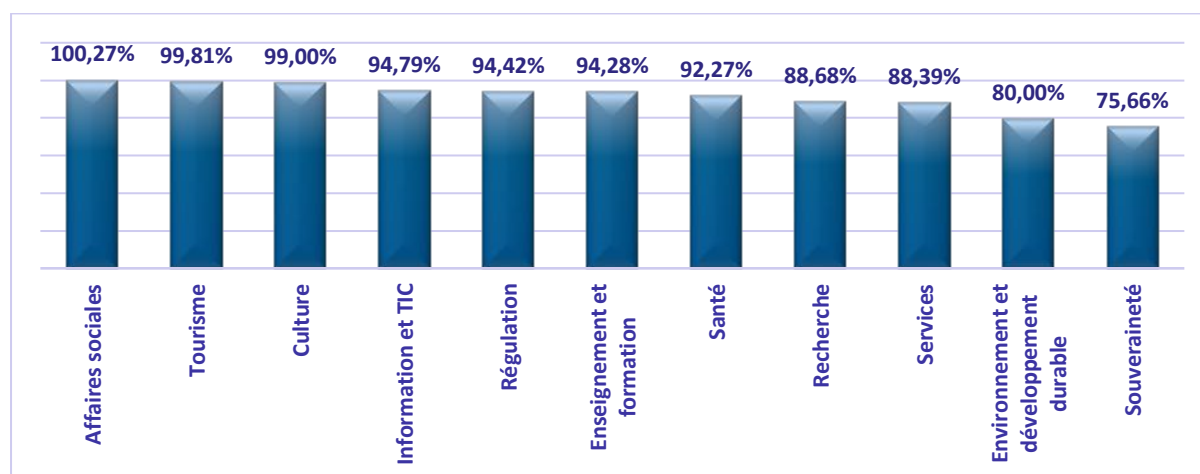
34: Répartition des charges entre 2018 et 2021 (Milliards MRU)



### c. Taux d'exécution des dépenses budgétaires

Le taux d'exécution permet de mesurer la réalisation des charges des EPA par rapport à leurs prévisions. Celui-ci s'élève à 92,03% pour l'année 2021 contre 84,11% en 2020.

Comparées aux autres charges, celles du personnel affichent le taux d'exécution le plus élevé à raison de plus de 100% ; ce qui impacte largement le taux d'exécution du total des charges.



35: Répartition du taux d'exécution par secteur en 2021

## 2.2. La structure financière

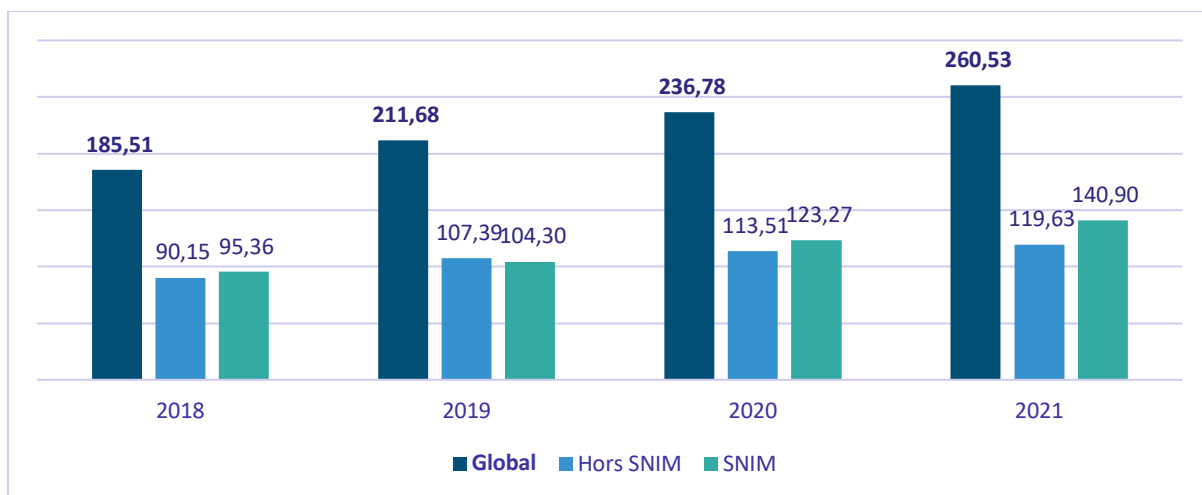
La performance économique des EPIC, SCP et assimilés a été évaluée à travers leurs états de synthèse. L'analyse financière suivante se fera sur la base des bilans de l'ensemble de ces entreprises. Ceci permettra d'avoir une idée de la santé financière de celles-ci. Seront étudiés d'une part, les actifs, les fonds propres et la situation nette de ces entités, et d'autre part leur endettement net.

Les EPA ne disposant pas d'un bilan financier comme est le cas des EPIC, SCP et assimilés, la partie suivante n'appréhendera que la situation des bilans financiers de ces derniers.

### 2.2.1. Actif net

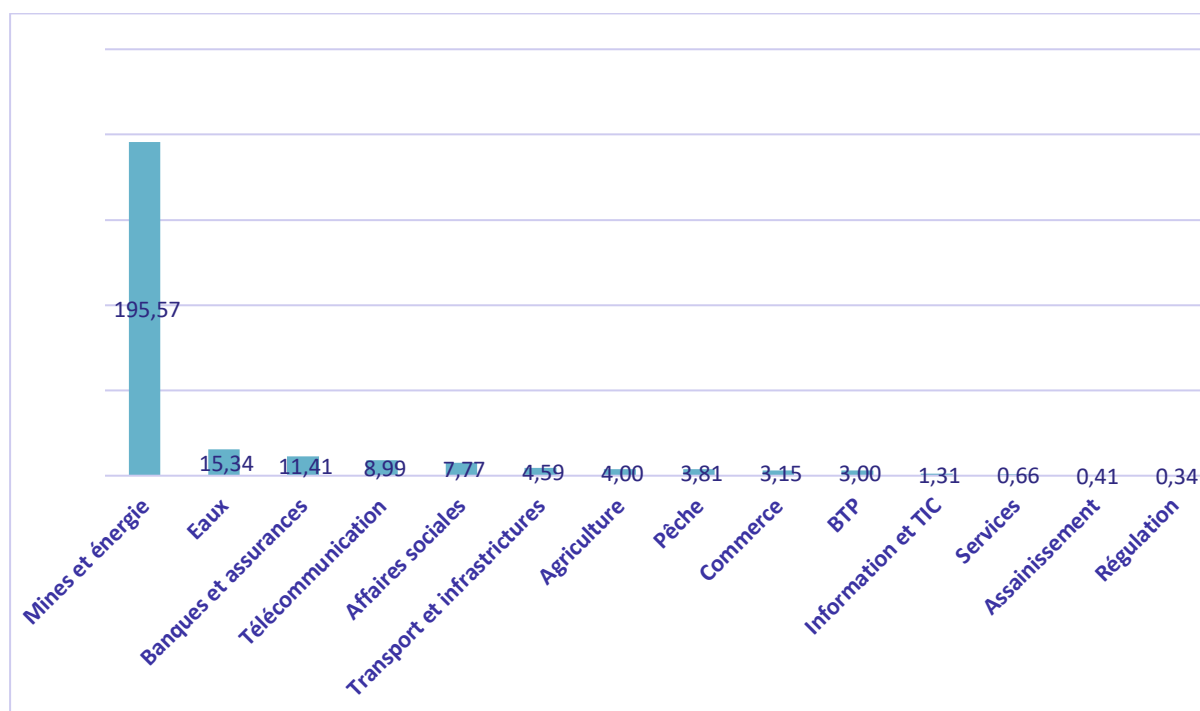
Le total de l'actif renseigne sur le patrimoine de l'entreprise. Il donne une appréciation effective de ce que détient l'entreprise.

En 2021, l'actif total de la SNIM a atteint 140,90 milliards MRU et représente plus de la moitié de l'ensemble des actifs enregistrés par les différentes EP traitées dans ce rapport.



### 36: Évolution des actifs totaux des EPIC, SCP et assimilés (milliards MRU)

La répartition du patrimoine des EPIC, SCP et assimilés est caractérisée par la prédominance des actifs du secteur des mines et énergie qui représente 75,23% de l'ensemble du patrimoine de cette catégorie.



### 37: Répartition des actifs totaux par secteur en 2021 (Milliards MRU)

Plus précisément, en 2021 la Société Nationale Industrielle et Minière détient plus de 72,12% du total des actifs du secteur des Mines et Énergie. Ce dernier est représenté par six autres entreprises dont la Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC), la Société Mauritanienne de Gaz (SOMAGAZ), la Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR) et la Société Mauritanienne des Hydrocarbures.

Le total des actifs des 15 entreprises repris au niveau du tableau ci-après représente 94,75% des actifs nets du portefeuille de l'État.

## 25: Volumes de l'actif total en 2021

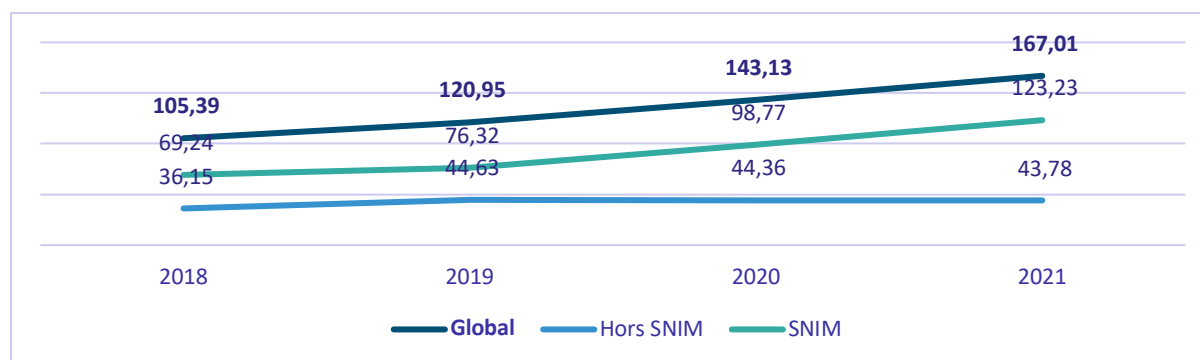
Entreprise publique	Actif total en 2021
<b>SNIM</b>	140 899 000 000
<b>SOMELEC</b>	40 288 515 808
<b>SNDE</b>	14 921 207 929
<b>SMH</b>	12 491 798 370
<b>CDD</b>	8 482 788 169
<b>MAURITEL</b>	7 862 108 755
<b>CNAM</b>	4 228 902 867
<b>CNSS</b>	3 318 128 770
<b>COMASUD</b>	3 280 231 356
<b>PT</b>	3 104 637 280
<b>CH BANK</b>	1 942 665 228
<b>PANPA</b>	1 791 715 678
<b>SMCP</b>	1 572 226 217
<b>PAN</b>	1 548 290 460
<b>MAURIPOST</b>	1 116 176 068

### 2.2.2. Fonds propres

Les fonds propres (classés au niveau du passif) sont les ressources d'une société qui appartiennent à ses actionnaires. Ils comprennent :

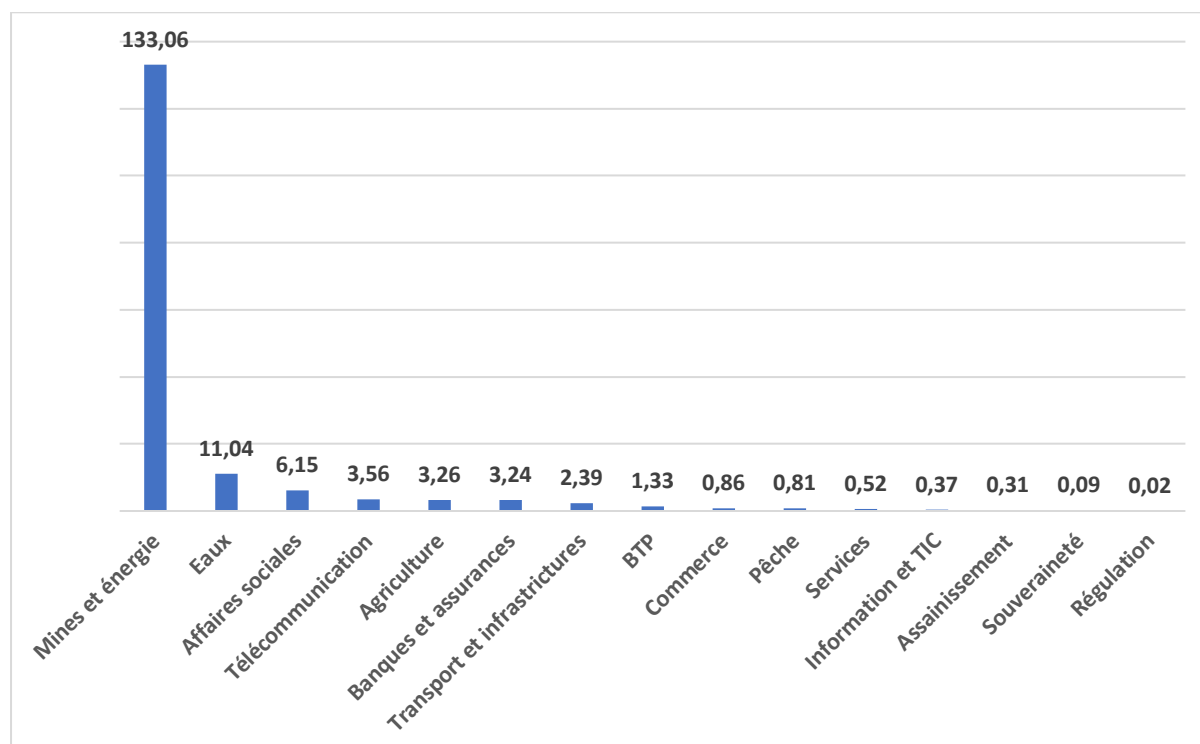
- Le capital social
- Les réserves
- Le report à nouveau
- Les autres fonds propres
- Le résultat net en attente d'affectation
- Les subventions d'équipement
- Les provisions pour risques et charges

L'évolution enregistrée pendant la période couverte par l'étude est 63,36 milliards MRU soit une hausse de 61,35%. Le volume important des fonds propres des 60 EP est dû aux chiffres qu'affiche la SNIM. En effet, celle-ci représente plus de 73% des fonds propres enregistrés par l'ensemble des EP au titre de l'année 2021.



38: Évolution des fonds propres des EPIC, SCP et assimilés

L'impact de la SNIM sur le portefeuille de l'État en 2021 est important, elle tire le secteur des mines et énergie vers le haut. En effet, les fonds propres de ce secteur représentent 79,85% de ceux de l'ensemble des entreprises publiques.



**39: Répartition des fonds propres par secteur en 2021**

En plus de la SNIM, les entreprises publiques listées ci-après représentent 94,84% du total des fonds propres des EPIC, SCP et assimilés.

## 26: Volumes des fonds propres en 2021

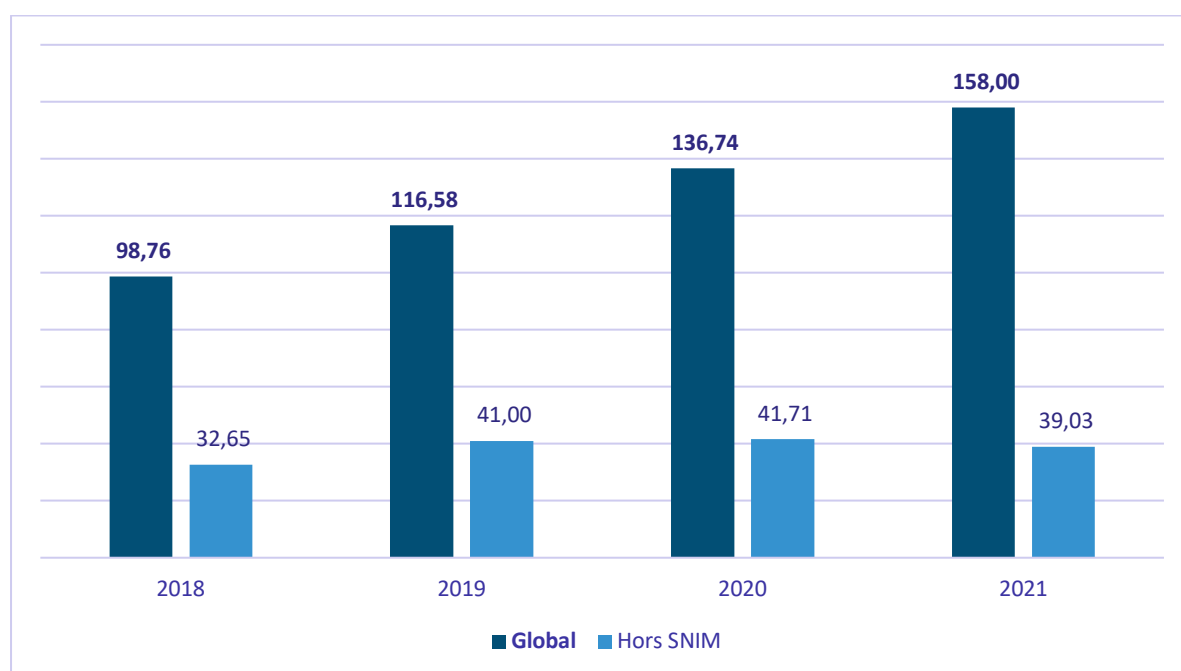
Entreprise publique	Fonds propres en 2021
<b>SNIM</b>	123 226 000 000
<b>SNDE</b>	10 792 212 368
<b>SOMELEC</b>	8 152 017 251
<b>CNAM</b>	4 044 902 619
<b>MAURITEL</b>	3 554 155 549
<b>COMASUD</b>	2 730 899 503
<b>CNSS</b>	1 924 817 181
<b>CDD</b>	1 365 676 119
<b>PANPA</b>	1 190 547 531
<b>CH BANK</b>	1 055 965 942
<b>DAMANE</b>	821 560 797
<b>ISKAN</b>	807 893 208
<b>PAN</b>	669 599 051
<b>SONADER</b>	526 632 455
<b>OCO</b>	510 635 427

### 2.2.3. Situation nette

La situation nette se détermine de deux manières à partir du bilan comptable : soit à partir du passif de l'entreprise, soit à partir du cumul de l'actif du quel l'endettement est déduit. L'approche retenue est la première. De ce fait, la situation nette a été calculée en additionnant tous les éléments composant les capitaux propres des EP concernées. Ainsi, la situation nette des entreprises étudiées comprend :

- Le capital social
- Les réserves
- Le report à nouveau
- Le résultat en attente d'affectation
- Les autres fonds propres

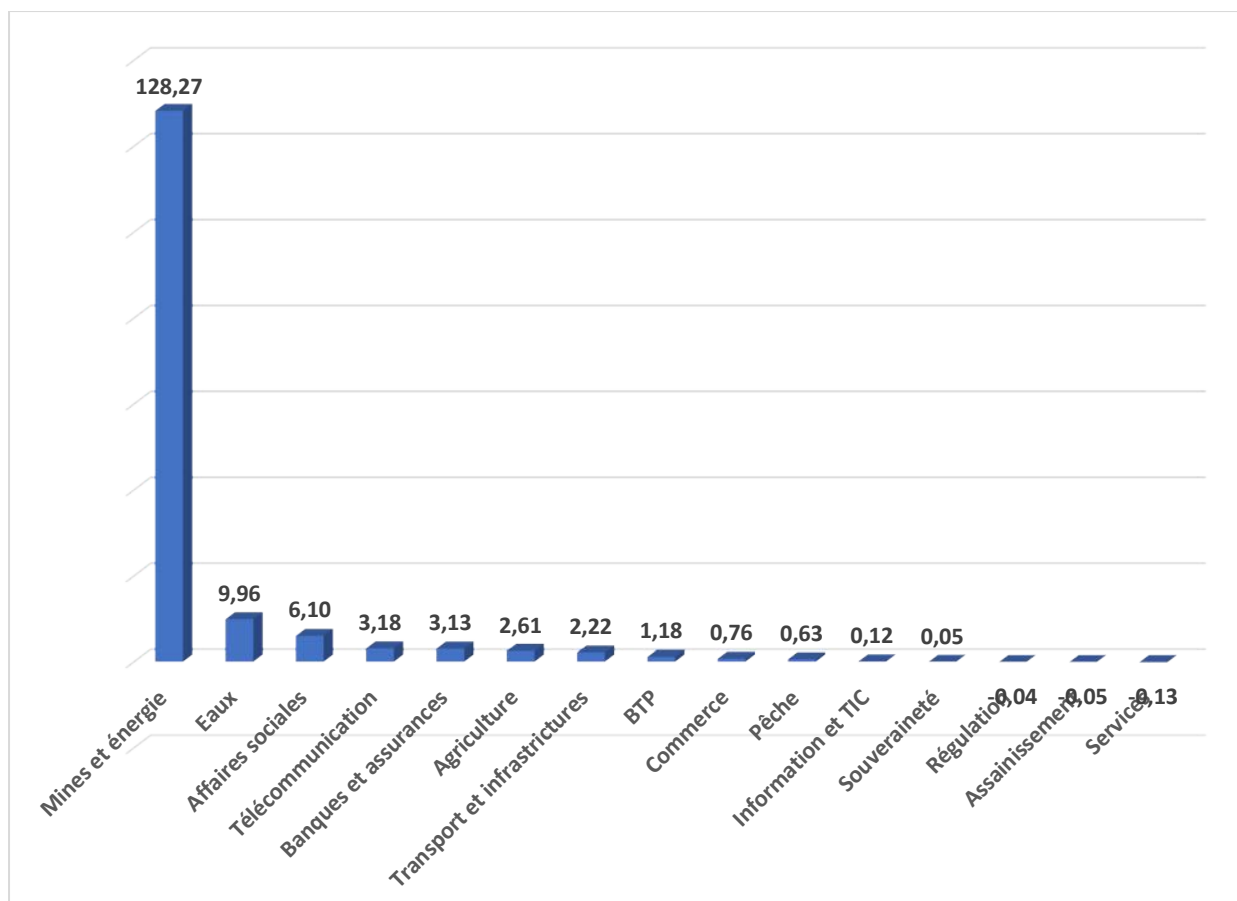
La SNIM affiche une situation nette plus favorable que celle du reste des EP. Cette situation est due aux investissements importants qu'elle effectue ainsi qu'à la nature de son activité qui nécessite des capitaux propres importants.



40: Évolution de la situation nette des EPIC, SCP et assimilés (Milliards MRU)

Par ailleurs, la situation nette des EPIC, SCP et assimilés s'est améliorée au cours de la période étudiée, en passant de 97,05 Milliards d'UM en 2018 à 157,72 Milliards en 2021, réalisant ainsi, une croissance annuelle moyenne positive de 15,63%.

En termes de répartition par secteur, l'impact de la SNIM est remarquable. La situation nette du secteur des mines et énergie représente 81,33% du total de la situation nette des EPIC, SCP et assimilés du portefeuille de l'État.



**41: Répartition des situations nettes par secteur en 2021 (Milliards MRU)**

En plus de la SNIM, les entreprises publiques ci-après disposant d'une situation nette favorable et appartenant à des secteurs divers, représentent 96,48% du total de la situation nette des EPIC, SCP et assimilés du portefeuille de l'État.

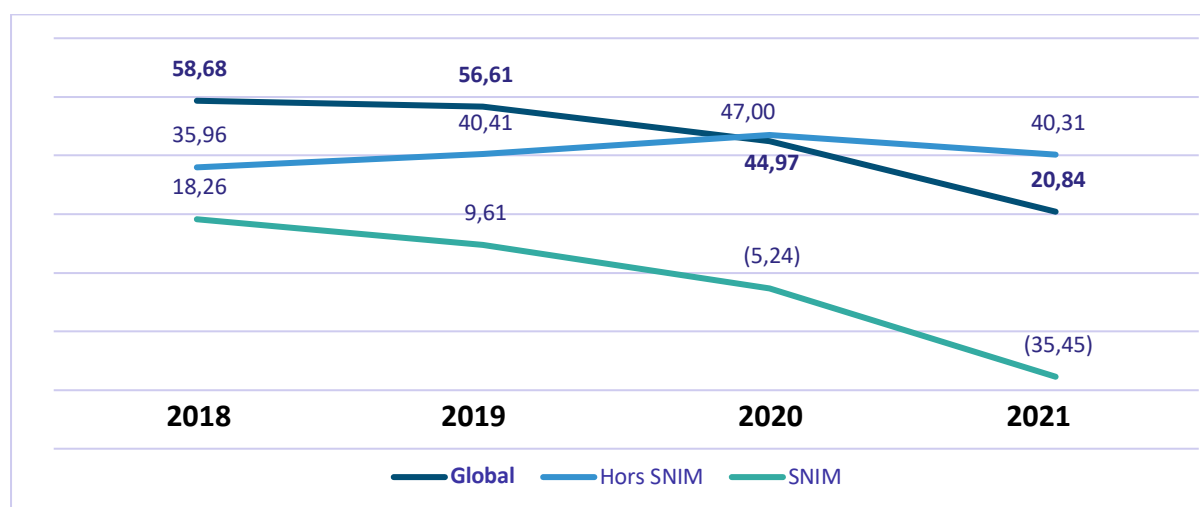
**27: La situation nette des EPIC, SCP et assimilés en 2021**

Entreprise publique	Situation nette en 2021
<b>SNIM</b>	118 961 000 000
<b>SNDE</b>	9 834 222 735
<b>SOMELEC</b>	7 912 882 412
<b>CNAM</b>	3 985 757 686
<b>MAURITEL</b>	3 199 188 373
<b>COMASUD</b>	2 730 899 503
<b>CNSS</b>	1 924 817 181
<b>CDD</b>	1 365 676 119
<b>PANPA</b>	1 190 547 531
<b>CH BANK</b>	1 055 965 942
<b>ISKAN</b>	807 893 208
<b>DAMANE</b>	712 693 562
<b>PAN</b>	660 239 299
<b>SMH</b>	457 717 248
<b>STP</b>	414 284 341

## 2.2.4. Endettement net

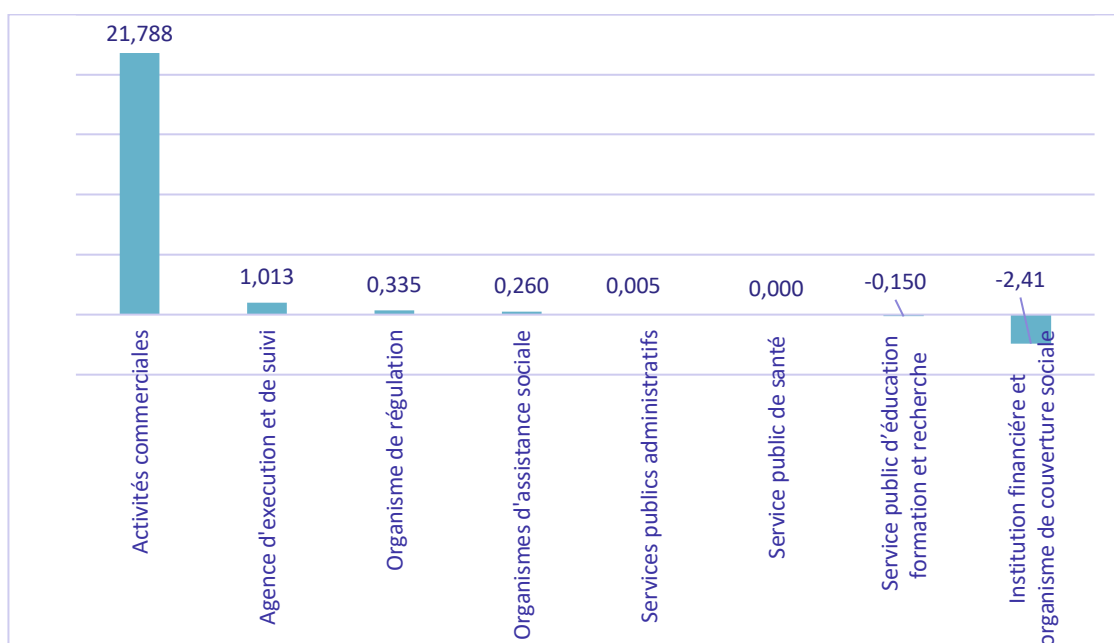
L'endettement net représente la situation financière des dettes d'une entreprise vis-à-vis de ses tiers hors exploitation (dettes fournisseurs, fiscales et sociales). Ces tiers sont constitués par les banques (dettes financières à court, moyen et long terme) ainsi que par les associés, le cas échéant.

De manière globale, l'endettement des entreprises s'est maintenu à un niveau relativement constant tout au long de la période de 2018 à 2021. L'endettement de la SNIM représente quant à lui, en moyenne sur la période, plus de 24% de l'endettement net des EPIC, SCP et assimilés étudiés.



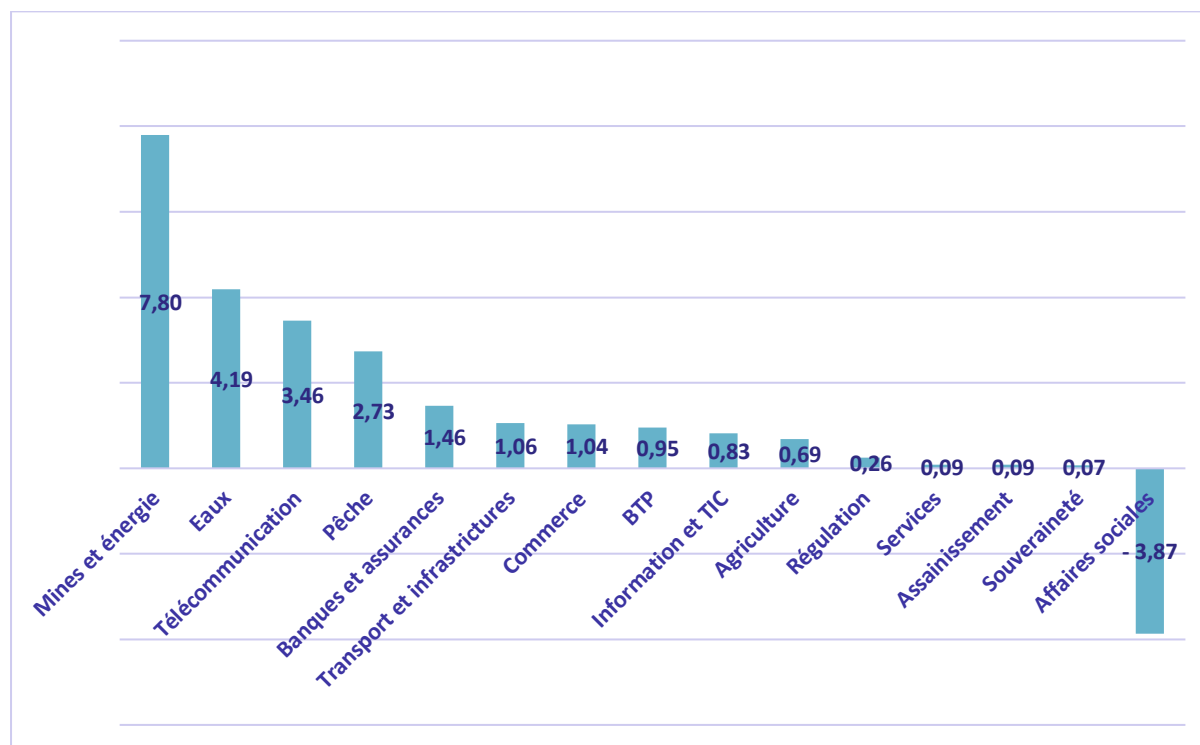
42: Évolution de l'endettement net des EPIC, SCP et assimilés (Milliards MRU)

Les EP à vocation commerciale sont celles qui ont le plus recours au financement pour leurs activités.



43: Répartition de l'endettement net par Vocation en 2021 (Milliards MRU)

Par ailleurs, le secteur des mines et énergie dispose de l'endettement le plus important du portefeuille des EPIC, SCP et assimilés. En effet, la nature du secteur nécessite de lourds investissements généralement financés par des prêts à long terme, notamment pour la mise en place d'infrastructures et le développement de l'accès à l'énergie.



44: Répartition de l'endettement net par secteur en 2021 (Milliards MRU)

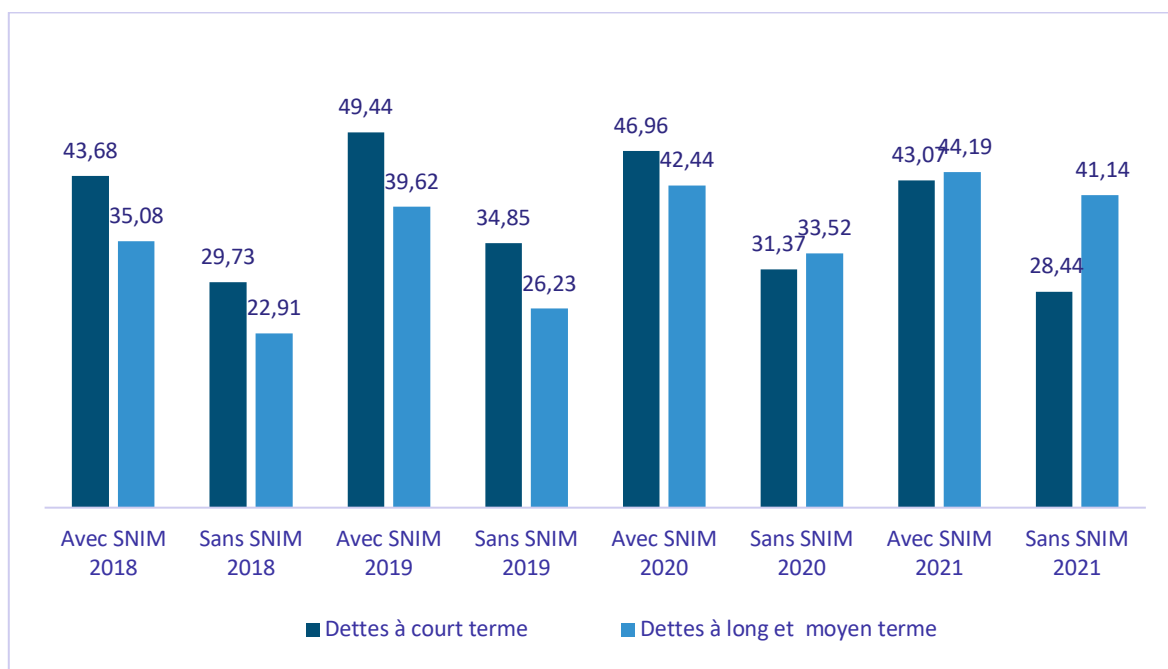
La SOMELEC dispose de l'endettement net le plus élevé, suivi de la SMH avec plus de 10 Milliards chacune.

## 28: Endettement des EPIC, SCP et assimilés en 2021

Entreprise publique	Endettement en 2021
<b>SOMELEC</b>	31 507 662 313
<b>SMH</b>	11 557 242 348
<b>SNDE</b>	4 085 584 007
<b>MAURITEL</b>	3 105 152 363
<b>PT</b>	2 698 252 488
<b>CDD</b>	1 110 138 655
<b>COMASUD</b>	534 830 374
<b>TVM</b>	484 698 377
<b>ETRML</b>	478 675 532
<b>CAMEC</b>	412 249 027
<b>PAN</b>	361 475 683
<b>SMCP</b>	355 499 009
<b>MAURIPPOST</b>	351 235 227
<b>STP</b>	326 442 009
<b>SNAAT</b>	311 332 000



En termes de répartition par typologie de dettes, au-delà de l'endettement net, de manière spécifique, les dettes à long et moyen terme de la SNIM dépassent celles des autres EP légèrement, cependant les dettes à court terme de la SNIM les dépassent largement sur toute la période de 2018 à 2021. En 2021 la SNIM représente 51,75% des dettes à long et moyen terme et 60,22% de celles à court terme.

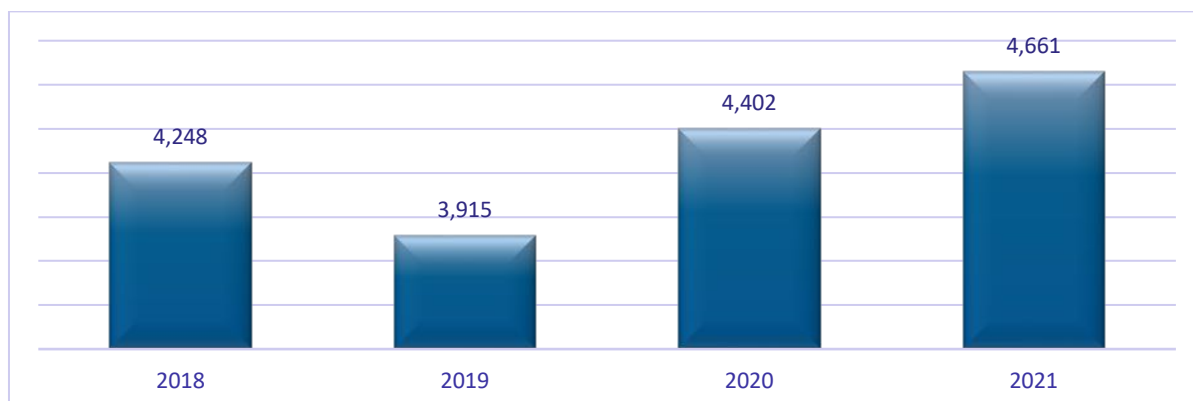


45: Évolution des dettes à court, moyen et long terme (Milliards MRU)

## 2.3. Les relations avec l'État

### 2.3.1. Les transferts budgétaires

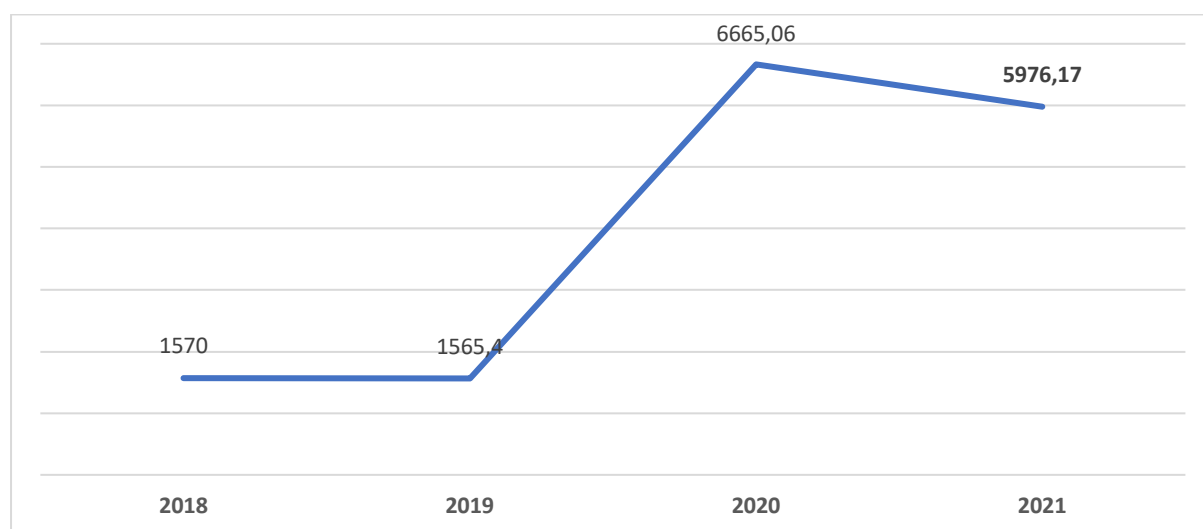
Les transferts budgétaires inscrits au niveau de la loi des finances envers les EP ont connu une augmentation entre 2018 et 2021. Entre 2020 et 2021 il y'a eu une augmentation de 5,88%, passant ainsi de 4.402 Milliards MRU à 4.661 Milliards MRU.



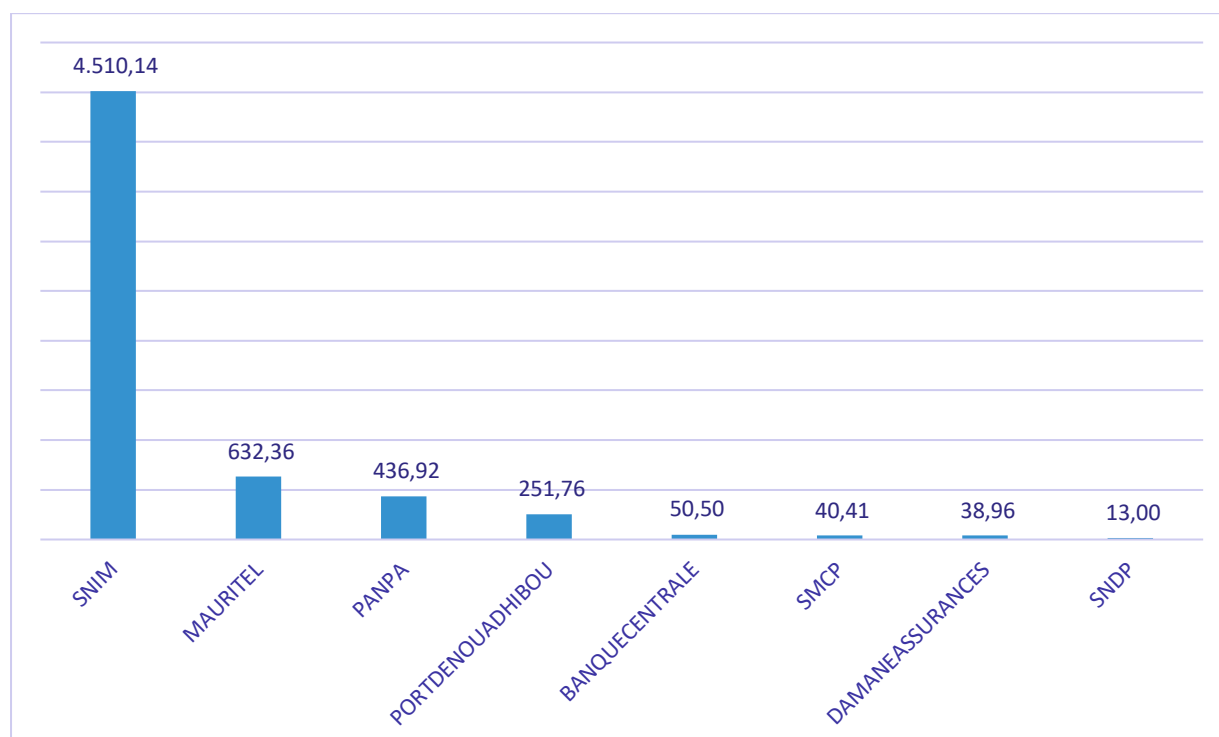
46: Évolution des transferts budgétaires

## 2.3.2. Les dividendes

Les recettes générées par le versement de dividendes des entreprises publiques envers l'État ont, quant à elles, affiché une hausse considérable sur la période [2018-2021]. En 2021, celles-ci ont baissé à 5,976 Milliards MRU, soit une diminution de plus de 10% par rapport à 2020.



47: Évolution du versement de dividendes des entreprises publiques (millions MRU)



48: Versement des dividendes 2021 par entreprise publique (millions MRU)

### III. Autres indications sectorielles

Il sied de noter que cette partie apporte une troisième dimension à l'analyse de la performance des entreprises publiques. Elle met l'accent sur les principales caractéristiques des 21 secteurs porteurs de l'économie à travers deux axes. Le premier consiste à apprécier la contribution de chaque groupement de statuts des EP (EPIC, SCP et assimilés), en effet la contribution de chacune des entreprises publiques varie en fonction de son statut juridique. En second lieu, l'analyse portera sur la vocation des entreprises par secteur. Cet axe donne un aperçu sur la répartition des différents acteurs d'un secteur selon leur vocation principale.

Le tableau suivant montre la contribution des différents secteurs au PIB national :

#### 29: Contributions des secteurs productifs au PIB national

Secteur	Résultat (en milliards MRU)	Contribution au PIB
Mines et énergie	31,385610	10,53%
Télécommunication	1,578183	0,53%
Transport et infrastructures	0,891859	0,30%
Affaires sociales	0,215534	0,07%
Commerce	0,113437	0,04%
BTP	0,091576	0,03%
Banques et assurances	0,080469	0,03%
Services	0,033762	0,01%
<b>Total</b>	<b>33,739476</b>	<b>11,54%</b>

### 3.1. Affaires Sociales

Le secteur des affaires sociales regroupe les emplois concourants à la mise en œuvre des politiques visant à améliorer la santé de la population, à promouvoir et faciliter l'inclusion sociale et la vie associative ainsi qu'à développer le sport et les actions en faveur de la jeunesse. Ses missions touchent les domaines de la famille, des retraites, de l'enfance, des personnes âgées, des handicapés, de l'autonomie et de lutte contre l'exclusion. Elles consistent à :

- La mise en œuvre des règles relatives aux régimes et à la gestion des organismes de sécurité sociale ainsi qu'aux organismes complémentaires ;
- La mise en œuvre de la politique de développement de l'économie sociale et solidaire ;
- L'élaboration des programmes de lutte contre la pauvreté.

En 2021, la part des EP relevant du secteur des affaires sociales dans le PIB national est de 0,07%. Ce secteur a réalisé globalement un chiffre d'affaires de 2.196,46 millions MRU, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements de 1.023,19 millions MRU et un résultat net de 434,80 millions MRU.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	EPIC	SP	TOTAL PAR VOCATION
AGENCE D'EXECUTION ET DE SUIVI			1	1
INSTITUTION FINANCIERE ET ORGANISME DE COUVERTURE SOCIALE		1	1	2
ORGANISME A CARACTERE PROFESSIONNEL	1			1
ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE	2			2
SERVICE PUBLIC DE SANTE		1		1
SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF		1		1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>8</b>

#### **EP par statut :**

- 3 EPIC (la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, l'Office National de la Médecine du Travail et l'Établissement National des Awqaf),
- 3 EPA (l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi et le Centre National des Œuvres Universitaires) et
- 2 SP (la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, l'Agence TECHGHIL).

#### **EP par vocation**

- 2 organismes d'assistance sociale (le Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi et le Centre National des Œuvres Universitaires) ;
- 1 établissement de services publics administratifs (l'Établissement National des Awqaf) ;
- 1 établissement de service public de santé (l'Office National de la Médecine du Travail) ;
- 1 organisme à caractère professionnel (l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) ;
- 1 agence d'exécution et de suivi (l'Agence Nationale de Promotion d'Emploi des Jeunes) ;
- 2 Institutions financières et organismes de couverture sociale (la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie).

## 3.2. Agriculture

Les politiques de développements menées en matière agricole ont pour objectif d'assurer la couverture des besoins nationaux en produits agricoles, avec une approche de développement fondée sur l'amélioration des conditions de production, l'augmentation de la productivité et la réduction des coûts de production. L'activité agricole est principalement dédiée aux cultures vivrières et à l'élevage nomade de bovins d'ovins et de caprins. Les principales cultures sont celles de dattes, millet, sorgho, riz paddy, maïs, légumes, et racines alimentaires. La quasi-totalité de la production est consommée dans le pays.

Après avoir connu un recul de son PIB réel de 8% en 2020, l'activité du secteur agricole a enregistré un léger recul 0,5% en 2021 et ce, malgré un déficit pluviométrique important et d'une mauvaise répartition spatiale et temporelle des pluies avec de longues périodes de séquences sèches courant l'année 2021. L'agriculture représente environ 18,6% du PIB pour l'année 2021.

Par ailleurs, le PIB nominal de la branche agriculture a connu une baisse de 2,5% en se situant à MRU 11,9 milliards équivalant à 3,3% du PIB nominal global, soit légèrement en recul par rapport au même niveau de 2020. Sur les trois dernières années, le poids de la branche « agriculture » dans le PIB du secteur primaire s'est établi en moyenne à 19,3%, selon le Rapport Annuel de la BCM.

Ce secteur comporte trois entreprises dont une qui ne dispose pas de chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires des deux autres sont très faibles.

VOCACTION ↓ / STATUT →	EPIC	SEM	TOTAL PAR VOCACTION
ACTIVITES COMMERCIALES		1	1
AGENCE D'EXECUTION ET DE SUIVI	1		1
SERVICE PUBLIC D'EDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE	1		1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

### **EP par statut :**

- EPIC (SONADER et Ferme de M'Pourié),
- 1 SEM (COMASUD).

### **EP par vocation**

- 1 service public d'éducation, de formation et de recherche : Ferme de M'Pourié,
- 1 agence d'exécution et de suivi : SONADER,
- 1 organisme d'activité commerciale : COMASUD.

### 3.3. Assainissement

L'assainissement secteur joue un rôle très important vu sa forte liaison avec la santé publique. Ce secteur comprend une seule entreprise publique qui exerce son activité sur tout le territoire national et dont l'objet est : la réalisation et la gestion des réseaux d'assainissement pour les eaux usées et les eaux fluviales ainsi que La réalisation et la gestion des eaux usées.

Ce secteur est composé d'une seule entreprise publique de statut d'EPA et fonctionne essentiellement grâce aux subventions accordées par l'État.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPIC	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES	1	1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**EP par statut :**

- 1 EPIC (Office National d'Assainissement)

**EP par vocation :**

- 1 activité commerciale (Office National d'Assainissement)



### 3.4. Banque et Assurance

Ce secteur regroupe 3 entreprises : une banque (CH-BANK), une société d'assurance (DAMANE-SA) et une entreprise à statut particulier (CDD) contre 17 banques privées. Le secteur bancaire mauritanien reste vulnérable face aux chocs » selon le rapport récent du Fonds Monétaire International (FMI).

En 2021, les EP relevant du secteur des banques et assurances ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 445,66 millions MRU, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements de 311,08 millions MRU et un résultat net global de 99,41 millions MRU.

La part du secteur des banques et assurances des EP dans le PIB National est de 0,03%.

VOCATION ↓ / STATUT →	SEM	SP	TOTAL PAR VOCATION
INSTITUTION FINANCIERE ET ORGANISME DE COUVERTURE SOCIALE	2	1	3
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

#### ***EP par statut :***

- Une prédominance des sociétés d'économie mixte. En effet, les SEM représentent plus de 66% de ce secteur.
- La caisse des Dépôts et de Développement est la seule entreprise à statut particulier dans ce secteur.

#### ***EP par vocation :***

- La Caisse des Dépôts et de Développement, Chinguetti Bank et Damane Assurance sont les seuls établissements du secteur public qui représentent des institutions financières et organismes de couverture sociale.



### 3.5. BTP

Le secteur du BTP a connu une évolution comparable à celle de l'urbanisation du pays. Après les réformes de libéralisation de l'économie intervenues dans les années 80, le secteur va connaître d'importantes transformations. « Des agences d'exécution ont été créées avec comme objectif premier de favoriser l'émergence de PME dans le secteur et de libéraliser le marché des travaux publics. Ce mouvement de création d'entreprises dans le secteur du BTP a été renforcé par les apports de financement et l'assouplissement des formalités administratives ». En dehors des cimenteries, l'acteur majeur dans les matériaux de construction est la SNIM à travers ses filiales : fabrication de ronds à béton, plâtre pour le bâtiment à partir de gypse à Nouakchott.

La croissance réelle de l'activité de construction des « bâtiments et travaux publics » (BTP) a été marquée par un léger recul de 0,7% en 2021, contre une contraction de 3,8% en 2020. En terme nominal, l'activité du bâtiment et des travaux publics a enregistré une hausse de 11,2% de son PIB en 2021 pour atteindre MRU 14 milliards, soit 3,9% du PIB nominal global, selon le Rapport Annuel de la BCM pour 2021.

En 2021, les EP relevant du secteur du BTP ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 609,08 millions MRU, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements de 303,44 millions MRU et un résultat net de 91,58 millions MRU. La part des EP relevant du secteur du BTP dans le PIB national est de 0,03%.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPIC	SN	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES	1	1	2
AGENCE D'EXECUTION ET DE SUIVI	3	2	5
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>

#### **EP par statut :**

- 3 SN (la Société Nationale d'Aménagement de Terrains, de Développement de l'Habitat, de Promotion et de Gestion Immobilière, la Société Nationale des Forages et Puits et la Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux),
- 4 EPIC (le Laboratoire National des Travaux Publics, l'Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux, l'Agence Nationale pour les Etudes et le Suivi des Projets et l'Établissement des Travaux d'Entretien Routier).

#### **EP par vocation :**

- 5 agences d'exécution et de suivi : La Société Nationale d'Aménagement de Terrains, de Développement de l'Habitat, de Promotion et de Gestion Immobilière, la Société Nationale des Forages et Puits, l'Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux, l'Agence Nationale pour les Études et le Suivi des Projets et l'Établissement des Travaux d'Entretien Routier,
- 2 activités commerciales : La Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux et Laboratoire National des Travaux Publics.

### 3.6. Commerce

En 2021, la valeur ajoutée réelle de l'activité de la branche commerce a connu augmentation de 11,1%, après une contraction de 1,3% l'année précédente. Cette hausse est en lien avec l'assouplissement des mesures de confinement ainsi qu'avec l'ouverture des frontières suite à l'amélioration de la situation sanitaire liée au Covid-19. En terme nominal, la valeur ajoutée de l'activité de commerce s'est accrue de 15,5% en 2021, portant le PIB nominal du sous-groupe « Commerce » à MRU 40,3 milliards, soit 11,2% du PIB nominal global en 2021 resté au même niveau que celui observé en 2020, selon le Rapport Annuel de la BCM pour 2021.

Les EP du secteur du commerce ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 1.698,86 millions MRU en 2021, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements de 504,98 millions MRU et un résultat net de 204,89 millions MRU. Les EP chiffrent 0,03% du PIB.

VOCATION ↓ / STATUT →	SN	SEM	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES	3	2	5
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>

***EP par statut :***

- 3 SN (la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels, Equipements et Consommables, la Société Mauritanienne de Produits Laitiers et la Société Toumour Mauritanie) et
- 2 SEM (la Société Mauritanienne de la Commercialisation de Poissons et la Société des Chantiers Navals de Mauritanie).

***EP par vocation :***

- Le secteur est composé de 5 sociétés ayant uniquement une activité commerciale.

### 3.7. Culture

La culture contribue au développement de nombreux écosystèmes nationaux et internationaux à partir de ses différentes branches : le patrimoine culturel, les archives, les bibliothèques, les livres, la presse, les arts visuels, les spectacles vivants, l'audiovisuel et le multimédia, l'architecture, la création publicitaire, l'artisanat d'art avec six fonctions économiques : création, production et édition, diffusion et commercialisation, conservation, formation, administration et réglementation.

Les EP de ce secteur ont majoritairement un statut d'EPA et fonctionnent essentiellement grâce aux subventions accordées par l'État.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	SP	TOTAL PAR VOCATION
ORGANISME A CARACTERE PROFESSIONNEL		1	1
SERVICE PUBLIC D'EDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE	3		3
SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF	1		1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

#### ***EP par statut :***

- 3 EPA (la Bibliothèque Nationale, la Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes, l'Office National des Musées)
- 1 SP (la Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers).

#### ***EP par vocation :***

- 3 établissements de services publics d'éducation, formation et de recherche : la Bibliothèque Nationale, l'Office National des Musées et l'Institut National des Arts).
- 1 organisme à caractère professionnel : la Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers,
- 1 établissements de services publics administratifs : la Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes

### 3.8. Eau

Au niveau national, la SCAPP (Stratégie pour la croissance accélérée et la prospérité partagée) constitue le cadre politique pour le développement du pays, a été élaborée avec la participation de partenaires techniques, de la société civile et de représentants gouvernementaux. Dans le secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, le gouvernement et les partenaires actifs pour le développement collaborent pour améliorer les méthodes de travail.

Les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont plus bas dans les zones rurales accueillant les populations les plus pauvres. Le gouvernement travaille avec les administrations locales pour regrouper les villages afin d'accélérer la mise à disposition de services publics décentralisés. Enfin, le REPAM (Réseau mauritanien pour l'eau potable et l'assainissement) souhaite devenir le forum central pour la gestion des connaissances et l'échange d'informations dans ce secteur.

Par ailleurs les EP du secteur des Eaux ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 945.59 millions MRU en 2021, des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements du secteur de 112,08 millions MRU et un résultat net de -441 ,48 millions MRU. La part des EP du secteur des Eaux dans le PIB National est de 0,37%.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPIC	SN	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES	2	1	3
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

#### **EP par statut :**

- 1 SN (la Société Nationale de la distribution des Eaux)
- 2 EPIC (l'Office National des Services d'Eau en Milieu Rural et Office National d'Assainissement).

#### **EP par vocation :**

- 3 établissements ayant une vocation commerciale.



### 3.9. Enseignement et formation

L'offre publique compte 48 établissements, sous tutelles de 10 départements ministériels, dont 18 relevant du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 9 relevant du ministère en charge de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif, et 9 relevant du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et 12 autres établissements sous tutelle d'autres ministères.

Le dispositif public d'enseignement supérieur mauritanien comprend Université de Nouakchott Al Aasriya, des instituts supérieurs (ISET, ISCAE, ISPLTI, et SupNum), l'ENS, l'ENAJM, etc.

Le pays a développé son deuxième plan sectoriel de l'éducation (PNDSE II), qui couvre la période 2011-2021. Les EP de ce secteur ont exclusivement un statut d'EPA et fonctionnent essentiellement grâce aux subventions accordées par l'État.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	TOTAL PAR VOCATION
ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE	2	2
SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE	46	46
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>48</b>	<b>48</b>

#### **EP par statut :**

- Le secteur de l'Enseignement et Formation est composé exclusivement des Etablissements Publics à caractère Administratif (soit 48 EPA) expliquée par la nature même du secteur.

#### **EP par vocation :**

- 2 organismes d'assistance sociale : Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap, et Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants,
- 46 services publics d'éducation, formation et recherche

### 3.10. Environnement et développement durables

Les perspectives pour un développement durable en Mauritanie sont réalistes. Le pays dispose de multiples facteurs de succès qui le rendent une attraction pour l'investissement étrangers direct dans le secteur des énergies renouvelables : sa large superficie désertique, sa longue côte, sa proximité du marché européen, des politiques favorables à l'investissement étranger. Récemment, il y'a eu des accords entre le gouvernement Mauritanien et plusieurs investisseurs étrangers concernant l'hydrogène vert.

Les EP de ce secteur ont exclusivement un statut d'EPA et fonctionnent essentiellement grâce aux subventions accordées par l'État.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	TOTAL PAR VOCATION
AGENCE D'EXECUTION ET DE SUIVI	1	1
SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS	4	4
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

**EP par statut :**

- 5 EPA comprenant l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte, le Parc National d'Awleiguatt, le Parc National de Diawling, l'Office National de la Météorologie et le Parc National du Banc d'Arguin.

**EP par vocation :**

- 4 établissements de services publics administratifs ;
- 1 agence d'exécution et de suivi.

### 3.11. Informations et TIC

Les EP du secteur des informations et des technologies d'information et de communication (TIC) ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 191,76 millions MRU en 2021, une somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements publics du secteur de -116,30 millions MRU et un résultat net de -97,19 Millions MRU.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	SN	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES		3	3
SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF	1		1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

**EP par statut :**

- 3 SN (le Radio de Mauritanie, la Télédiffusion de Mauritanie, la Télévision de Mauritanie)
- 1 EPA (l'Agence Mauritanienne d'Information).

**EP par vocation :**

- 3 établissements ayant des activités commerciales ;
- 1 établissement de services publics administratifs.



## 3.12. Mines et Energie

Le secteur mine et énergie est un pilier de l'économie mauritanienne. Il est considéré comme le plus grand employeur dans le pays, juste après l'administration publique (il emploie plus que 5 % de la population active).

En 2021, le niveau de la production de minerai de fer de la SNIM a enregistré une faible hausse de 0,8% en s'établissant à 12,6 millions de tonnes contre 12,5 en 2020.

Quant à la production d'or, elle a chuté de 57,3% en 2021 pour s'établir à 193,7 milliers d'onces en 2021 contre 454,1 milliers d'onces en 2020. Cette baisse est principalement liée à l'arrêt de la production sur le reste de l'année au niveau du site de Tasiast suite à un incendie au cours du mois de juin 2021.

S'agissant de la production du cuivre, elle s'est établie à 18,8 milliers de tonnes en 2021 contre 28 milliers de tonnes en 2020, soit une baisse de 32,6%. En terme réel, le PIB des activités d'extraction des minerais métalliques a chuté de 14,8% en 2021 contre une hausse de 2,4% en 2020.

S'agissant du PIB nominal, il s'est établi à MRU 63 milliards, en hausse de 22,9% par rapport à 2020, sous l'effet de la hausse de 49,7% du PIB nominal du minerai fer. Rapporté au PIB nominal global, le PIB du sous-groupe fer a représenté 14,3% en 2021 contre 11% en 2020, selon le Rapport Annuel de la BCM pour 2021.

En 2021, les EP du secteur ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 67,63 milliards MRU, une valeur ajoutée de 48,68 milliards MRU et un résultat net de 31,22 milliards MRU. Leur part dans le PIB National est de 10,5%.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPIC	SN	SEM	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES	2	2	2	6
SERVICE PUBLIC D'EDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE	1			1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

### **EP par statut :**

- 7 EPIC (la Société Mauritanienne des Industries de Raffinage, l'Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier et la Société Nationale MAADEN pour l'Encadrement de la Mine Artisanale et semi-industrielle),
- 2 SN (la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier et la Société Mauritanienne d'Électricité),
- 2 SEM (la Société Mauritanienne de Gaz, et la Société Nationale Industrielle et Minière).

### **EP par vocation :**

- 6 ayant une activité commerciale
- 1 service public et administratif.

### 3.13. Pêche

La pêche constitue l'un des secteurs essentiels de l'économie mauritanienne. La pêche en Mauritanie est synonyme de pêche maritime qui se divise en pêche industrielle et pêche artisanale et côtière. La pêche continentale et l'aquaculture ne sont pas développées et ne constituent pas des activités importantes dans le profil pêche.

Le Gouvernement a entrepris des actions visant la bonne gouvernance de la politique de pêche, pour une plus grande préservation des ressources halieutiques et de leur environnement marin et côtier, ainsi qu'une intégration plus accrue du secteur à l'économie nationale et une amélioration du dialogue social. A cet effet, la stratégie 2020-2024 du secteur des pêches a été révisée à travers une large concertation avec les acteurs du secteur.

Du côté de la pêche artisanale, l'immatriculation du parc piroguier sera achevée en 2022, ainsi que l'organisation des aires de débarquement des produits le long du littoral. L'exclusivité aux nationaux de l'exercice de la profession des mareyeurs a été effective en fin 2021. Une subvention pour la pêche artisanale a été adoptée pour prendre en charge les frais induits par la révision du régime douanier des hydrocarbures en 2021.

En 2021, le PIB réel de l'activité de pêche s'est replié de 16,2% après la baisse de 6,4% enregistrée en 2020, en rapport avec le recul du niveau de la production halieutique pour la deuxième année consécutive. Avec 661,5 milliers de tonnes en 2021, le niveau de la production a reculé de 29,6% par rapport à 2020 où elle s'était établie à 939,4 milliers de tonnes, selon le Rapport Annuel de la BCM pour 2021.

En 2021, les EP du secteur de pêche ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 368,79 Millions MRU, une valeur ajoutée de 156,52 Millions MRU et un résultat net de - 27,85 Millions MRU.

VOCACTION ↓ / STATUT →	EPIC	TOTAL PAR VOCACTION
ACTIVITES COMMERCIALES	4	4
ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE	1	1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

**EP par statut :**

- 5 EPIC (l'Établissement Portuaire de la Baie du Repos, le Marché au Poisson de Nouakchott et la Société Nationale de Distribution de Poisson).

**EP par vocation :**

- 4 établissements ayant des activités commerciales ;
- 1 Organismes d'assistance sociale

### 3.14. Recherche

Les EP menant des activités de recherche scientifique en Mauritanie sont nombreuses et dépendent de plusieurs ministères de tutelles dont celui en charge de l'éducation nationale.

Ces EP ont exclusivement un statut d'EPA et fonctionnent grâce aux subventions accordées par l'État.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	TOTAL PAR VOCATION
ORGANISME DE REGULATION	1	1
SERVICE PUBLIC D'EDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE	8	8
SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS	1	1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

***EP par statut :***

- 10 établissements uniquement à caractère Administratif.

***EP par vocation :***

- Le secteur de recherche est caractérisé par une prédominance des établissements de services publics d'éducation, formation et recherche, qui s'explique par la nature du secteur.
- Les services publics administratifs et les organismes de régulation sont représentés chacun par un seul établissement.

### 3.15. Régulation

Les EP du secteur de régulation ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 111,59 millions MRU en 2021, une valeur ajoutée de 93,11 Millions MRU et un résultat net de -18,22 millions MRU.

VOCATION ↓ / STATUT →	SP	TOTAL PAR VOCATION
ORGANISME DE REGULATION	6	6
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

#### **EP par statut :**

- 6 SP :
  - L'Autorité de Régulation et d'Organisation des Transports Routiers,
  - L'Autorité de Régulation des Marchés Publics,
  - La Commission Nationale des Hydrocarbures,
  - L'Autorité de Régulation Multisectorielle,
  - La Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel,
  - Le Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou.

#### **EP par vocation :**

- Le secteur est composé uniquement d'Organismes de régulation.



### 3.16. Santé

Le système de santé « est l'ensemble des acteurs, des organisations, des institutions et des ressources dont le but premier est d'améliorer la santé. Il a pour objectif de promouvoir, de restaurer et d'entretenir la santé. Les services offerts par le système de santé doivent être de qualités, équitables, accessibles et socialement acceptables. La performance d'un système de santé est en fonction des ressources (humaines, matérielles et financières), des prestations de services, des capacités organisationnelles et gestionnaires, et du degré de participation communautaire ».

Le système de santé comprend quatre composantes à importance inégale : le secteur public qui occupera la grande partie de cette analyse, le secteur privé, la santé communautaire et la médecine traditionnelle. Le secteur public est organisé suivant une architecture pyramidale allant de la base (postes et centres de santé) au sommet (cabinet du ministre, directions centrales, hôpitaux nationaux) en passant par le niveau intermédiaire (DRAS, Centres hospitaliers régionaux et hôpitaux des Moughataa).

Les EP de ce secteur ont exclusivement un statut d'EPA et fonctionnent principalement avec des subventions accordées par l'État.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	SN	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES		1	1
SERVICE PUBLIC DE SANTE	23		23
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>24</b>

#### **EP par statut :**

- Le secteur public de la santé est caractérisé par une prédominance des EPA. Ils représentent 96% du secteur (23 EPA). Cela s'explique par la nature du secteur.
- Le Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou a un statut de société nationale.

#### **EP par vocation :**

- 23 EP de services publics de Santé comprenant, entre autres :
  - o Le Centre Hospitalier National ;
  - o L'Institut Nationale Hépatite-Viral (INHV) ;
  - o Et l'Office National de la Médecine du Travail (ONMT).
- 1 EP ayant des activités commerciales (CHSN).

### 3.17. Services

Ce secteur concerne les services administratifs de l'État.

Les EPIC et assimilés du secteur ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 64,79 millions MRU en 2021, une valeur ajoutée de 2,491 millions MRU et un résultat net de 33,76 millions MRU

La part des EP de ce secteur dans le PIB National est de 0,01%.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	EPIC	SP	SEM	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES		3		1	4
AGENCE D'EXECUTION ET DE SUIVI			1		1
ORGANISME A CARACTERE PROFESSIONNEL			1		1
SERVICE PUBLIC D'EDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE	1				1
SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS	2	1	1		4
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>11</b>

#### **EP par statut :**

- 3 EPA comprenant l'agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés et la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie.
- 4 EPIC
- 3 SP
- 1 SEM

#### **EP par vocation :**

- 4 établissements ayant des activités commerciales,
- 1 agence d'exécution et de suivi
- 1 organisme à caractère professionnel
- 1 service public d'éducation, formation et recherche
- 4 services publics administratifs

### 3.18. Souveraineté

Les entreprises publiques du secteur de la souveraineté ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 113,07 millions MRU en 2021, une valeur ajoutée de 78,10 millions MRU et un résultat net de -5,41 millions MRU.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	EPIC	SP	TOTAL PAR VOCATION
ORGANISME DE REGULATION		1		1
SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS	1		1	2
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

#### **EP par statut :**

- EPA (Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels),
- 1 EPIC (Agence Nationale de l'Aviation Civile),
- 1 SP (Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire).

#### **EP par vocation :**

- 1 organisme de régulation,
- 2 établissements ayant une activité commerciale.

### 3.19. Télécommunications

Les entreprises du secteur sont essentiellement détenues par des compagnies étrangères. Mauritel est détenue à 51% par le groupe Maroc Telecom, 46% par l'État Mauritanien et 3% par les employés.

En 2021, la part des EP relevant du secteur des Télécommunication en Mauritanie dans le PIB national est de 1,92%.

Le secteur des télécommunications a réalisé un chiffre d'affaires de 6,035 milliards MRU en 2021, une somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des établissements du secteur de 4,306 milliards MRU et un résultat net de 1,578 milliards MRU.

VOCATION ↓ / STATUT →	SN	SEM	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES	1	1	2
ORGANISME DE REGULATION	1		1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

#### **EP par statut :**

- 2 SN composées de la Société Mauritanienne des Postes, la Société pour le Développement des Infrastructures Numériques et
- 1 SEM nommée la Société Mauritanienne des Télécommunications.

#### **EP par vocation :**

- 1 organisme de régulation,
- 2 établissements ayant une activité commerciale.



### 3.20. Tourisme

Le tourisme est un secteur prometteur pour la Mauritanie dont le potentiel reste encore peu exploité. Il consiste principalement en tourisme saharien, mais d'autres activités apparaissent aussi, telles que la pêche, la chasse et l'observation ornithologique.

Ce secteur ont majoritairement un statut d'EPA et fonctionnent essentiellement grâce aux subventions accordées par l'État.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPA	TOTAL PAR VOCATION
SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF	1	1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

***EP par statut :***

- 1 EPA (Office National du Tourisme)

***EP par vocation :***

- 1 établissement de services publics administratifs : L'Office National du Tourisme

## 3.21. Transport et Infrastructure

La connectivité des différentes régions dans le pays reste élémentaire. L'entretien des routes est couteux à cause des tempêtes de sable régulières. En 2020, l'État crée une entreprise publique destinée uniquement à ces travaux.

Les EP du secteur de transport et infrastructures ont réalisé globalement un chiffre d'affaires de 2,189 milliards MRU en 2021, une valeur ajoutée de 1,825 milliards MRU et un résultat net de 891,86 Millions MRU.

La part des EP de ce secteur dans le PIB National est de 0,29%.

VOCATION ↓ / STATUT →	EPIC	SN	SEM	TOTAL PAR VOCATION
ACTIVITES COMMERCIALES	2	1	2	5
ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE	1			1
<b>TOTAL PAR STATUT</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>

### **EP par statut :**

- 3 EPIC composés par le Port Autonome de Nouadhibou, le Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié », le Port de TANIT, la Société de Transport Public ;
- 1 SN : la Société des Bacs de Mauritanie ;
- 2 SEM : la Société des Aéroports de Mauritanie et Mauritanie Airlines.

### **EP par vocation :**

- 5 établissements ayant une activité commerciale ;
- 1 organisme d'assistance sociale.

## Annexes

### i. EP par statut juridique

STATUT	SIGLE	ÉTABLISSEMENT
EPA	<b>AMI</b>	Agence Mauritanienne d'Information
EPA	<b>ANGMV</b>	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
EPA	<b>ANRSI</b>	Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
EPA	<b>ANSADE</b>	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique
EPA	<b>BN</b>	Bibliothèque Nationale
EPA	<b>CARSECL</b>	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi
EPA	<b>CFPE</b>	Centre de Formation Professionnelle pour l'Enfance
EPA	<b>CFPF</b>	Centre de Formation Pour la Promotion Féminine
EPA	<b>CFPM</b>	Centre de Formation Professionnelle des Mahadras
EPA	<b>CFPSESH</b>	Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap
EPA	<b>CH AIOUN</b>	Centre Hospitalier d'AIOUN
EPA	<b>CH AKJOUJT</b>	Centre Hospitalier d'Akjoujt
EPA	<b>CH ALEG</b>	Centre Hospitalier d'ALEG
EPA	<b>CH ATAR</b>	Centre Hospitalier d'ATAR
EPA	<b>CH BOGHE</b>	Centre Hospitalier de Boghé
EPA	<b>CH KAÉDI</b>	Centre Hospitalier de KAÉDI
EPA	<b>CH KIFFA</b>	Centre Hospitalier de KIFFA
EPA	<b>CH NDB</b>	Centre Hospitalier de Nouadhibou
EPA	<b>CH NEMA</b>	Centre Hospitalier de NEMA
EPA	<b>CH ROSSO</b>	Centre Hospitalier de ROSSO
EPA	<b>CH SELIBABY</b>	Centre Hospitalier de Sélibaby
EPA	<b>CH TIDJIKJA</b>	Centre Hospitalier de TIDJIKJA
EPA	<b>CH ZOUERATT</b>	Centre Hospitalier de Zoueratt
EPA	<b>CHME</b>	Centre Hospitalier Mère Enfant
EPA	<b>CHN</b>	Centre Hospitalier National
EPA	<b>CHS</b>	Centre Hospitalier des Spécialités
EPA	<b>CNC</b>	Centre National de Cardiologie
EPA	<b>CNLAA</b>	Centre National de Lutte Anti Acridien
EPA	<b>CNO</b>	Centre National d'Oncologie
EPA	<b>CNORF</b>	Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle
EPA	<b>CNOU</b>	Centre National des Œuvres Universitaires
EPA	<b>CNRADA</b>	Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole
EPA	<b>CNRE</b>	Centre National des Ressources en Eau
EPA	<b>CNTS</b>	Centre National de Transfusion Sanguine

EPA	<b>CPISE</b>	Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants
EPA	<b>CSET</b>	Centre Supérieur d'Enseignement Technique
EPA	<b>EETFP AIOUN</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aioun
EPA	<b>EETFP ALEG</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg
EPA	<b>EETFP ATAR</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar
EPA	<b>EETFP BOGHE</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé
EPA	<b>EETFP KAEDI</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi
EPA	<b>EETFP KIFFA</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de KIFFA
EPA	<b>EETFP NDB</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou
EPA	<b>EETFP NEMA</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma
EPA	<b>EETFP ROSSO</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Rosso
EPA	<b>EETFP SELIBABY</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby
EPA	<b>EETFP TIDJIKJA</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja
EPA	<b>EETFP Zouerate</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate
EPA	<b>EETFP-BTP NKTT</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiment et Travaux Publics de Nouakchott
EPA	<b>EETFPC</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott
EPA	<b>EETFPI NKTT</b>	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott
EPA	<b>EETFP-TIC</b>	École de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott
EPA	<b>ENAJM</b>	École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature
EPA	<b>ENFVA</b>	École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles
EPA	<b>ENI AIOUN</b>	École Nationale des Instituteurs d'Aioun
EPA	<b>ENI AKJOUJT</b>	École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt
EPA	<b>ENI KAEDI</b>	École Nationale des Instituteurs de Kaedi
EPA	<b>ENI NKTT</b>	École Nationale des Instituteurs de Nouakchott
EPA	<b>ENS</b>	École Normale Supérieure
EPA	<b>ENSSS</b>	École Nationale Supérieur des Sciences de la Santé
EPA	<b>ESP KIFFA</b>	École de Santé Publique de Kiffa
EPA	<b>ESP NEMA</b>	École de Santé Publique de Néma
EPA	<b>ESP ROSSO</b>	École de Santé Publique de Rosso
EPA	<b>ESP SELIBABY</b>	École de Santé Publique de Sélibaby
EPA	<b>FNSVA</b>	Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes
EPA	<b>GMC</b>	Grande Mahadra Chinguittiya

EPA	<b>HA</b>	Hôpital de l'Amitié
EPA	<b>HCZ</b>	Hôpital de Cheikh Zayed
EPA	<b>IMR-FMP</b>	Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine
EPA	<b>IMROP</b>	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches
EPA	<b>INA</b>	Institut National des Arts
EPA	<b>INAPFTP</b>	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle
EPA	<b>INHV</b>	Institut National Hépatite-Viral
EPA	<b>INRSP</b>	Institut National de Recherche en Santé Publique
EPA	<b>IPN</b>	Institut Pédagogique National
EPA	<b>ISCAE</b>	Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises
EPA	<b>ISERI</b>	Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques
EPA	<b>ISSET</b>	Institut Supérieur d'Enseignement Technologique
EPA	<b>ISJS</b>	Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports
EPA	<b>ISPLTI</b>	Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interpréariat
EPA	<b>LNCQM</b>	Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments
EPA	<b>LPBPD</b>	Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier
EPA	<b>OGRAC</b>	Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels
EPA	<b>OMRG</b>	Office Mauritanien de Recherches Géologiques
EPA	<b>ONACVG</b>	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
EPA	<b>ONARDEL</b>	Office National de Recherche et de Développement de l'Élevage
EPA	<b>ONISPA</b>	Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture
EPA	<b>ONMét</b>	Office National de la Météorologie
EPA	<b>ONMusées</b>	Office National des MUSÉES
EPA	<b>ONT</b>	Office National du Tourisme
EPA	<b>PNA</b>	Parc National d'Awleiguatt
EPA	<b>PNBA</b>	Parc National du Banc d'Arguin
EPA	<b>PND</b>	Parc National de Diawling
EPA	<b>UNA</b>	Université de Nouakchott Al Aasriya
EPA	<b>USI Aioun</b>	Université des Sciences Islamiques d'Aïoun
EPIC	<b>ANAC</b>	Agence Nationale de l'Aviation Civile
EPIC	<b>ANARPAM</b>	Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier
EPIC	<b>ANESP</b>	Agence Nationale pour les Études et le Suivi des Projets
EPIC	<b>APCM</b>	Agence des Palais de Congrès de Mauritanie
EPIC	<b>AWQAF</b>	Établissement National des Awqaf
EPIC	<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
EPIC	<b>EPBR</b>	Établissement Portuaire de la Baie du Repos
EPIC	<b>ETER</b>	Établissement des Travaux d'Entretien Routier

EPIC	<b>ETR-ML</b>	Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux
EPIC	<b>FM</b>	Ferme de M'Pourié
EPIC	<b>IN</b>	Imprimerie Nationale
EPIC	<b>LNTP</b>	Laboratoire National des Travaux Publics
EPIC	<b>MAADEN</b>	Société Nationale MAADEN pour l'Encadrement de la Mine Artisanale et Semi-Industrielle
EPIC	<b>MPN</b>	Marché au Poisson de Nouakchott
EPIC	<b>OCO</b>	Office du Complexe Olympique
EPIC	<b>ONMT</b>	Office National de la Médecine du Travail
EPIC	<b>ONSER</b>	Office National des Services d'Eau en Milieu Rural
EPIC	<b>PAN</b>	Port Autonome de Nouadhibou
EPIC	<b>PANPA</b>	Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié »
EPIC	<b>PT</b>	Port de TANIT
EPIC	<b>SNDP</b>	Société Nationale de Distribution de Poisson
EPIC	<b>SOMIR</b>	Société Mauritanienne des Industries de Raffinage
EPIC	<b>SONADER</b>	Société Nationale de Développement Rural
EPIC	<b>STP</b>	Société de Transport Public
SA	<b>CH BANK</b>	Chinguetti Bank
SA	<b>DAMANE</b>	Damane Assurance
SA	<b>MAIL</b>	Mauritanie Airlines
SA	<b>MAURITEL</b>	Société Mauritanienne des Télécommunications
SA	<b>RM</b>	Radio Mauritanie
SA	<b>SNIM</b>	Société Nationale Industrielle et Minière
SA	<b>TDM</b>	Télédiffusion de Mauritanie
SA	<b>TVM</b>	Télévision de Mauritanie
SEM	<b>CNM</b>	Société des Chantiers Navals de Mauritanie
SEM	<b>COMASUD</b>	Compagnie Mauritanienne de Sucre et Dérivés
SEM	<b>SAM</b>	Société des Aéroports de Mauritanie
SEM	<b>SAN</b>	Société des Abattoirs de Nouakchott
SEM	<b>SMCP</b>	Société Mauritanienne de la Commercialisation de Poissons
SEM	<b>SOMAGAZ</b>	Société Mauritanienne de Gaz
SN	<b>CAMEC</b>	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels, Équipements et Consommables Médicaux
SN	<b>CHSN</b>	Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou
SN	<b>ISKAN</b>	Société nationale d'aménagement de terrains, de développement de l'habitat, de promotion et de gestion immobilière
SN	<b>MAURIPOST</b>	Société Mauritanienne des Postes
SN	<b>ONAS</b>	Office National d'Assainissement
SN	<b>SBM</b>	Société des Bacs de Mauritanie
SN	<b>SDIN</b>	Société pour le Développement des Infrastructures Numériques
SN	<b>SMH</b>	Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de Patrimoine Minier
SN	<b>SMPL</b>	Société Mauritanienne de Produits Laitiers

SN	<b>SNAAT</b>	Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux
SN	<b>SNDE</b>	Société Nationale des Eaux
SN	<b>SNFP</b>	Société Nationale des Forages et Puits
SN	<b>SOMELEC</b>	Société Mauritanienne d'Électricité
SN	<b>STM</b>	Société Toumour Mauritania
SP	<b>ADU</b>	Agence pour le Développement Urbain
SP	<b>ANRPTS</b>	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
SP	<b>ARE</b>	Autorité de Régulation Multisectorielle
SP	<b>ARMP</b>	Autorité de Régulation des Marchés Publics
SP	<b>AROTR</b>	Autorité Régulation et d'Organisation des Transports Routiers
SP	<b>ARSN</b>	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire
SP	<b>CCIAM</b>	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie
SP	<b>CDD</b>	Caisse des Dépôts et de Développement
SP	<b>CNAM</b>	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
SP	<b>CNARM</b>	Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers
SP	<b>CNHY</b>	Commission Nationale des Hydrocarbures
SP	<b>CRZFN</b>	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou
SP	<b>HAPA</b>	Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel
SP	<b>Techghil</b>	Agence Nationale de Promotion d'Emploi Techghil

## ii. Soldes intermédiaires de gestion utilisés

<i>Description</i>	<i>Définition</i>	<i>Calcul</i>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	Montant global des ventes de marchandises et de la production vendue de biens et de services, quelle que soit l'activité à laquelle elles se réfèrent, mesuré au prix de cession, hors TVA	<b>Ventes + autres ventes</b>
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	Valeur des biens et des services créés par l'entreprise au cours de l'exercice. Elle tient compte de : La production immobilisée est la production de l'entreprise pour son propre compte destinée à être immobilisée. La production stockée est la différence entre les stocks de produits finis et d'en-cours de fin et de début d'exercice (stock final – stock initial), compte non tenu des provisions pour dépréciation.  Ce solde peut être positif ou négatif. Le montant de la production stockée est calculé au coût de production La production vendue est égale au montant des facturations de biens et de services au cours l'exercice	<b>Chiffres d'affaires + variation de stock + production immobilisée</b>
<b>CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES</b>	Elle correspond au total des achats de marchandises (auxquelles on ajoute la variation de stock correspondante), des achats de matières premières (plus la variation de stock correspondante) et des autres achats et charges externes.	<b>Achats stockés + services extérieurs</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	Elle mesure la création de la valeur par l'entreprise	<b>Production de l'exercice - consommation intermédiaire</b>
<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION ET D'EQUILIBRE</b>	Subventions accordées par les pouvoirs publics et destinées à couvrir en partie une charge d'exploitation ou une minoration du prix des produits. Elles sont intégrées dans les produits d'exploitation de l'exercice	
<b>ACTIF NET</b>	Total d'actif brute – cumule d'amortissements et provisions	<b>Actif brute - total des amortissements et provisions</b>
<b>ENDETTEMENT NET</b>	Il se calcul par la différence entre les dettes financières et les disponibilités et placements financiers.	<b>Dettes à CT + Dettes à LMT-Valeurs mobilières de placement - Trésorerie</b>



SITUATION NETTE	Elle est égale à la part de l'actif net revenant à l'entreprise	<b>Actif net</b> <b>- dettes</b> <b>- subventions d'équipement</b>
CAPITAUX PROPRES	<p>Ils correspondent à la part des ressources (passif) d'une société qui appartiennent à ses actionnaires.</p> <p>Ils se composent du capital social, des réserves, du report à nouveau, du résultat net, des subventions d'équipement et des provisions pour risque.</p>	<b>Capital social</b> <b>+ réserves</b> <b>+ report à nouveau</b> <b>+ résultat net</b> <b>+ subvention d'équipement</b> <b>+ provisions pour risques</b>

### iii. Références juridiques

Texte juridique
Ordonnance n° 90-09 du 4 avril 1990 portant statut des établissements publics et les sociétés à capitaux publics et régissant les relations de ces entités avec l'État
Décret n° 90-118 du 19 août 1990 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des organes délibérants des établissements publics
Décret n° 91-072 du 20 avril 1991 portant approbation du statut - type des sociétés à capitaux publics
Ordonnance n° 89-012 du 23 janvier 1989 portant règlement général de la comptabilité publique
Loi n° 73-118 du 30 mai 1973, portant création et fixant les statuts de la Banque Centrale de Mauritanie
Loi n° 74-118 du 8 juin 1974, portant création et fixant les statuts de la Banque Centrale de Mauritanie
Loi n°75-332 du 26 décembre 1975, modifiée en 1973 et en 1974 portant création et fixant les statuts de la Banque Centrale de Mauritanie
Loi n°2018-034 du 08 août 2018 portant Statuts de la Banque Centrale de Mauritanie
Loi Organique N°2018-039 du 9 octobre 2018 relative aux lois de finances

